
U d'/of OTTAWA
39003005596258

Tiré à petit nombre sur beau papier

Reliure de Champs?

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/inventairedemari00mari

GERMAIN BAPST

INVENTAIRE

DE

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

DAUPHINE DE FRANCE

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9
—
1883



NK
246
.M3
1883

Exemplaire spécialement tiré pour

M. Abel GIRAUDEAU

INVENTAIRE

DE

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

DAUPHINE DE FRANCE

PUBLIÉ PAR

GERMAIN BAPST



chez Aubert rue de la Harpe entre les rues Percée et Serpente, chés Mr Seguin Procureur au Parlement


1767
INVENTAIRE
DE
MARIE-JOSÈPHE DE SAXE
DAUPHINE
de
FRANCE
PARIS, 1883

A

MES CONFRÈRES

DE LA

SOCIÉTÉ

DES AMIS DES LIVRES

Un jour que je jetais un coup d'œil sur les dossiers de la Couronne, ma curiosité s'arrêta sur une liasse de papiers à la teinte jaunie et qui semblait n'avoir pas été touchée depuis bien longtemps. Sur la couverture, je lus ces mots : *Papiers de M. Jacquemin.*

Je savais que Jacquemin avait été orfèvre-joaillier du Roi; je savais aussi qu'un de mes arrière-grands-pères, avant de succéder à son père, également orfèvre-joaillier du Roi[1], avait été apprenti chez Jacquemin de 1761 à 1770[2].

---

1. Bapst, Georges-Michel, né en 1718, mort en 1770, nommé orphèvre joaillier privilégié du Roi en remplacement de Stras, son beau-père, le 1er décembre 1752 : cette nomination fut enregistrée par la Cour des monnaies, le 15 décembre 1752.

2. Bapst, Georges-Michel, fils du joaillier du Roi, du même

En examinant ces papiers, je trouvai, au milieu de beaucoup de choses insignifiantes, l'inventaire fait après le décès de Madame la Dauphine.

Je fus singulièrement frappé du caractère d'intimité que reflétait chacune de ces pages, et peu à peu l'idée me vint de publier ces souvenirs d'une des princesses les plus charmantes dont l'histoire de France ait eu à enregistrer le nom : « Princesse dont on ne sait rien ou presque rien, si ce n'est qu'elle fut la mère des trois derniers rois de France : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X[1] ».

Aidé de conseils, qui m'ont rendu la tâche légère, j'ai cherché, en mettant au jour ces documents encore inédits, à faire connaître quelques traits de ce que la Dauphine appelait « son

nom que le précédent, avait reçu son brevet d'apprentissage le 30 octobre 1761 chez Jacquemin ; et ce brevet avait été enregistré le 12 novembre de cette même année par la Cour des monnaies.

1. Le comte C. F. Witzthum d'Eckstaedt, *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France*. Un vol. in-8, Leipzig, Ludwig Denicke, 1867.

pélerinage ici-bas », et à montrer que non seulement cette princesse fut une mère de famille et une épouse pleine de vertus, mais aussi une femme du goût le plus délicat et de l'esprit le plus parfait.

Cet inventaire est une copie de l'original qui se trouve aux Archives Nationales. Il m'a paru curieux de joindre les détails de la corbeille de la Dauphine et en même temps l'état de distribution des présents de la même corbeille[1].

Qu'il me soit permis d'adresser des remerciements à tous ceux qui m'ont prêté leur si bienveillant et si précieux concours, aux conservateurs du Louvre, d'une complaisance à toute épreuve, MM. Saglio et Courajod, à M. Henry de Chennevières, à M. L. Dussieux, à MM. les Conseillers auliques Graesse, C. Graff, directeurs des musées et de la biblio-

---

1. M. Louis Courajod a signalé ces deux pièces dans la préface du *Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy* (1748-1758), 2 volumes in-8, Paris, Société des bibliophiles français, 1873.

thèque de Dresde, et à M. le comte Witzthum, à M. de Boislisle, à M. le marquis de la Borde, à M. Gerbaut, des Archives Nationales, à M. le marquis de Nicolaï et à M. le baron Pichon.



Carton exécuté par Gravelot pour être exécuté par la manufacture des Gobelins pour Madame la Dauphine.

(Communiqué par M. Darcel, administrateur des Gobelins, membre du comité des travaux historiques.)

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

DAUPHINE DE FRANCE

Ce fut le 4 novembre 1731 que naquit à Dresde Marie-Josèphe de Saxe, fille de Frédéric-Auguste et de Marie-Josèphe, fille de l'empereur Joseph Ier.

Élevée par une mère pieuse, Marie-Josèphe reçut dans sa famille une éducation des plus soignées[1] et puisa auprès de sa mère les premiers principes d'une piété des plus solides.

---

1. « Elle était d'une exactitude rigoureuse à ses leçons et était parvenue à expliquer à livre ouvert et avec la plus grande aisance les auteurs de la langue latine et de la langue italienne, aussi bien poètes que prosateurs. On ignorait ses connaissances si variées, car elle n'en faisait usage que dans ses réunions les plus intimes. »

(*La Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI*, par le P. Émile Regnault, de la compagnie de Jésus. Paris,

Tout naturellement, elle acquit à la cour de Dresde, au milieu des merveilles de toutes sortes réunies par le soin de ses aïeux et de son père, une connaissance parfaite des beaux-arts, et toute sa vie elle ne cessa de montrer le goût héréditaire de la famille de Saxe[1].

La future Dauphine était encore bien jeune et continuait son éducation auprès de Mme de Martinitz[2], sa gouvernante, lorsque la première Dauphine de France, Marie-Thérèse d'Espagne, mourut en couches à Versailles[3].

---

in-12, 1875. Ouvrage fort curieux, composé principalement sur les archives encore inexplorées du château de Dampierre et de la ville de Troyes.)

1. Nous avons vu à Dresde, dans le musée des porcelaines, différentes pièces qui lui ont servi dans son intimité. M. le conseiller aulique Graesse, directeur de ce musée, a bien voulu nous les montrer et nous en donner la liste avec différents renseignements dans une lettre qu'on trouvera aux pièces justificatives à la fin de cette publication.

2. Mme de Martinitz, d'une des plus anciennes familles de Bohême, était gouvernante de Marie-Josèphe lorsqu'elle devint Dauphine et l'accompagna en France. Ce fut pour cette princesse une amie dévouée et sûre; elle lui survécut de quelques années. Dans sa correspondance, la Dauphine parle souvent de Mme de Martinitz. (Lettres des Archives de Nicolaï communiquées par M. de Boislisle.)

3. Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, seconde fille de Phi-

En ce moment la jeune princesse de Saxe, malgré la prédiction d'une religieuse et un rêve qu'elle fit dans sa première enfance, se doutait bien peu qu'elle dût devenir Dauphine de France[1].

Le Dauphin était inconsolable de la mort subite de sa première femme qu'il avait profondément aimée. Plus que jamais, il s'était éloigné de toutes les distractions de la cour et s'était entièrement adonné à l'étude, sans jamais oublier un seul instant sa chère Marie-Thérèse. A plusieurs reprises, il avait même déclaré ne vouloir jamais se remarier.

Mais il importait absolument au Roi Louis XV que son fils eût un héritier pour le trône de France, et, sans s'occuper des regrets de Louis

---

lippe V et d'Élisabeth Farnèse, naquit à Madrid le 11 juin 1726. Le mariage du Dauphin avec l'Infante fut déclaré au mois d'août 1739. Il fut célébré à Madrid le 18 décembre 1744 et à Versailles le 23 février 1745. Elle accoucha, le 19 juillet 1746, d'une princesse qui ne vécut que deux ans; le 22 du même mois, elle-même mourut à Versailles des suites de ses couches.

1. « La princesse avait rêvé qu'étant à la pêche avec plusieurs de ses compagnes, elle était montée sur un vaisseau nommé *l'Espérance*, et qu'ayant lancé son filet, elle avait pris un dauphin. » (D'après Cheviguard de Chevigny.) *La Dauphine Marie-Josèphe à Troyes*, par Albert Babeau, Troyes, 1879.

et de la profonde aversion qu'il avait pour tout mariage, il s'occupa de chercher en Europe une princesse dont l'union avec le Dauphin lui procurât une alliance importante pour sa politique.

On pensait déjà à la sœur de la première Dauphine et le duc de Huescar[1], ambassadeur d'Espagne, soutenu par le duc de Noailles[2], le personnage le plus influent de Versailles, se donnait des « mouvements infinis » et parlait fort haut à la cour. Le Roi avait pensé aussi à la sœur de Frédéric avec lequel il était allié en

---

1. Le duc de Huesca ou de Huescar de la maison de Silva Mendoza, Don Ferdinand de Silva de Pastrane, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, son grand écuyer, etc., etc., fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de France en décembre 1746. Il fut nommé chevalier des Ordres le 25 mai 1749, retourna en Espagne le 19 octobre suivant, où il fut nommé doyen du conseil d'État en mai 1751 et grand maître de la maison du Roi le 18 novembre 1753.

2. Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France, fils de Anne-Jules, maréchal de France, et de Marie-Françoise de Burnonville, né à Paris le 29 septembre 1678, président du conseil des finances sous la Régence, quitta ce poste en 1718, commanda l'armée française à la journée de Dettingen (1743). Ambassadeur en Espagne, puis ministre d'État, il mourut doyen des maréchaux de France à 88 ans. Ses mémoires ont été publiés par l'abbé Millot en 1777.

ce moment ; mais cette princesse avait vingt-six ans et était protestante ; aussi tout l'avantage était-il à la cour d'Espagne.

Il restait encore une princesse, Marie-Josèphe de Saxe[1] ; toutefois une union avec elle semblait difficile. Son père Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe[2], était le roi de Pologne qui avait détrôné Stanislas Leczinski, père de la reine de France. Aussi, à Versailles, voyait-on d'un mauvais œil toute alliance de ce côté ; mais le maréchal Maurice de Saxe[3], l'oncle de Marie-Josèphe, s'était voué à la réussite de ce projet, et il savait

---

1. Pour les détails diplomatiques du mariage de la Dauphine, nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage si remarquable et si intéressant de M. le comte Witzthum d'Eckstaedt, ancien ministre plénipotentiaire de Saxe de S. M. le roi de Saxe auprès de S. M. la reine d'Angleterre.

2. Auguste III, fils d'Auguste II, également roi de Pologne et électeur de Saxe, naquit en 1696 ; en 1733 il fut élu roi de Pologne, mais il ne fut reconnu qu'en 1736. Deux fois, en 1746 et en 1756, Frédéric II, roi de Prusse, lui enleva la Saxe ; la paix d'Hubertsbourg, en 1763, lui rendit son duché. Il mourut peu de temps après. Ce prince, d'une nature un peu indolente, résidait plus à Dresde qu'à Varsovie. Le 3 septembre 1719 il avait épousé Marie-Josèphe, fille de l'empereur Joseph Ier.

3. Maurice de Saxe, maréchal général de France, né à Dresde, en 1696, était fils d'Auguste le Fort et de la belle Au-

mener les négociations avec autant d'habileté qu'il battait les Allemands. Puis, au milieu de toutes ces différentes intrigues « la nouvelle de la bataille de Raucoux vint appuyer les efforts de Maurice et le rendre maître de la situation. Il était difficile de rien refuser à un homme qui appuyait sa cause de si bonnes raisons[1] ».

Désormais le mariage était décidé et il ne s'agissait plus que de remplir les diverses formalités nécessaires à sa conclusion.

Après toutes les démarches d'usage, la princesse fit son entrée à Strasbourg le 29 janvier 1747, où elle fut reçue par toutes les jeunes filles habillées en Allemandes ou en Polonaises.

A son arrivée à Troyes on joua devant elle une pastorale où l'on exaltait avec trop d'exagération ses qualités et ses talents. Ayant su que ce panégyrique avait été imprimé, et crai-

---

rore de Kœnigsmark; mort en 1750. On voit le portrait de sa mère sur un émail en camaïeu dans la deuxième salle de la Grüne Gewelbe de Dresde.

1. *Vie du Dauphin*, par le prince Emmanuel de Broglie. Dans cet ouvrage des plus intéressants, M. de Broglie détruit toutes les imputations lancées contre le fils de Louis XV et lui rend la véritable figure qu'il doit avoir devant l'histoire : celle d'un grand prince et d'un savant de mérite.

gnant qu'il ne la rendît ridicule, elle fit racheter tous les exemplaires et ordonna de les brûler. Cette conduite dénotait déjà chez Marie-Josèphe une sûreté d'esprit fort remarquable pour une enfant de quatorze ans[1].

La princesse qui allait épouser le Dauphin, sans être absolument jolie était, au dire de tous ses contemporains, fort séduisante. Voici le portrait que nous en a laissé le comte de Vaulgrenant, ambassadeur à Dresde :

« La princesse Josèphe est d'une taille proportionnée à son âge, parfaitement bien faite, le port noble, l'air doux et engageant, marchant bien et de bonne grâce ; elle croît et se forme à vue d'œil ; elle est blonde, elle a les yeux bleus, grands, vifs et doux en même temps, et la physionomie très spirituelle. On ne peut pas dire qu'elle soit belle, mais on peut la regarder comme jolie et elle plaît généralement, elle a beaucoup d'esprit et tout du meilleur, une grande

---

1. Cette pastorale est conservée aux archives de Troyes dans le manuscrit de Sémillart, qui l'a copiée. Il n'en existe plus d'exemplaires imprimés ; elle avait été éditée chez François et Bouiller. (Albert Babeau, *la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe à Troyes*.)

pénétration ; elle a l'esprit juste et orné de sens droit, le caractère excellent, beaucoup de douceur ; elle est remplie de sentiments de piété et de religion et elle a eu la meilleure éducation qu'on puisse donner[1]. »

Les archives du marquis de Chabrillan possèdent aussi une lettre à Maurepas, donnant le portrait de la Dauphine, que nous reproduisons ici :

Monseigneur,

« J'exécute les ordres que vous m'avez fait l'honneur de me donner et j'hasarde de vous dire mon sentiment sur l'extérieur de Madame la Dauphine. Cette princesse a une physionomie qui plaît, les yeux beaux, les dents blanches, le visage un peu long, blonde cendrée, l'air spirituel et gracieux, la taille aisée ; elle ne paroît pas tout à fait si grande que Madame Adélaïde ; l'habit polonois est fort avantageux à ce que je crois, mais tout le monde est persuadé qu'un vernis françois lui sera favorable....[2] »

Strasbourg, 25 janvier 1747.

Daymar.

A M. de Maurepas.

La Princesse, jusqu'alors, n'avait pas encore

1. C'est le comte de Loos, ambassadeur de Saxe, qui fit copier cette note que d'Argenson consentit à présenter au Roi comme une pièce anonyme, qui aurait été envoyée au ministre dans une enveloppe cachetée d'un cachet inconnu.

2. Communiqué par M. de Boislisle.

eu connaissance des sentiments de regrets du Dauphin à l'égard de sa première femme et de l'aversion qu'il avait pour un prochain mariage. Elle en eut une preuve bien convaincante quand, le soir de son entrée à Troyes, elle força Mme de Brancas[1] à lui communiquer une lettre

1. Diane-Adélaïde de Mailly-Nesle, née en mars 1714, épousa, le 29 janvier 1742, Louis de Brancas, onzième du nom, duc et pair de France, titré par le Roi de duc de Lauraguais. Elle fut dame d'atours de Madame la Dauphine. Elle mourut le 30 novembre 1769. On l'appelait aussi Mme la duchesse de Lauraguais. La Dauphine s'exprime ainsi sur Mme de Brancas dans une lettre adressée au général de Fontenay :

÷ Ce 4.

« Je voudrai bien sçavoir de quoy s'avise cette vieille radoteuse (Mme de Brancas) de porter des plaintes contre vous a qui les a t'elle adressées croit elle que vous n'ayez autre chose a faire qu'a passer vos journées chez elle et de quoy s'avise aussi ma très chère et très honorée belle sœur (Adélaïde) de s'en meler et de vous donner des ordres la dessus. il faut plaindre Mme de Brancas car tout ce qu'elle dit et fait de travers vient de son grand age elle ne me traite pas souvent mieux que vous parce qu'elle est un peu jalouse et qu'elle voudroit aussi passer ces journées avec moy je suis très touchée de son attachement pour moy mais j'aime quelquefois un peu de solitude et de plus je ne suis pas assez patiente ce que je dis à ma honte car je devrois avoir egard à son age..... »

(Tranche noire.)

dans laquelle le Dauphin écrivait « que, quelques charmes qu'elle pût avoir, elle ne lui feroit jamais oublier celle qu'il venoit de perdre ».

A la lecture de cette lettre, la Dauphine se retira dans ses appartements pour y pleurer à son aise.

Mais, malgré l'impression pénible qu'elle en avait ressentie, elle avait trop de tact pour laisser paraître son émotion, et lorsqu'elle se trouva, deux jours après, en présence du Dauphin et de toute la cour, personne ne soupçonna la douleur poignante qui torturait son cœur. Dès le premier jour, elle sut captiver le Roi en se montrant « simple, gaie et naturelle[1] ».

Comme on lui montrait les divers objets de sa corbeille, se retournant vers Louis XV : « Il manque, dit-elle, la chose que j'eusse le plus désirée : votre portrait, mon père. » Le Roi fut profondément touché de cette attention délicate. Le lendemain eut lieu la présentation de la Dauphine à la Reine et à Mesdames ; on sait combien la position de leur père à chacune d'elles rendait difficile la situation des deux princesses.

---

1. *Journal* de Barbier, t. IV, p. 218.

Marie Leczinska[1] s'avança, tenant par la main deux de ses filles : « Voici mes enfants et vos sœurs, dit-elle ; celle-ci, Henriette[2], est sage et prudente ; celle-là, Adélaïde[3], est vive et toujours gaie. — Je prendrai donc conseil de Madame Henriette, et je me divertirai avec Madame Adélaïde. » On sourit, on applaudit : la place était conquise[4].

L'étiquette exigeait que la Dauphine, pendant certaine cérémonie de ses noces, portât en bracelet le portrait de son père. La Reine aurait pu s'émouvoir en voyant porter comme un

---

1. Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et de Catherine Opalinska, naquit le 23 juin 1703 et reçut à son baptême les noms de Marie-Charlotte-Sophie-Félicité. Le 5 septembre 1725, elle épousa Louis XV à Fontainebleau. Elle mourut le 24 juin 1768. Sa vie a été écrite par Mme la comtesse d'Armaillé. Paris, Lecoffre.

2. Anne-Henriette de France, née à Versailles le 14 août 1727, morte à Versailles le 10 février 1752. (Voir plus loin la lettre que Marie-Josèphe adressa à sa mère le 19 février, au sujet de cette mort, sur le rôle qu'Henriette aurait joué auprès de la jeune princesse sa sœur.)

3. Marie-Adélaïde de France, née à Versailles le 23 mars 1732, morte à Trieste en mars 1800. Cette princesse, comme nous le verrons, devint dans la suite la compagne assidue de Marie-Josèphe et sa confidente la plus intime.

4. *La Dauphine*, par le P. Regnault.

trophée le portrait du prince qui avait détrôné Stanislas. Déjà une partie de la journée s'était écoulée et toute la cour restait dans une gêne visible, lorsque Marie Leczinska rompit la glace en s'adressant à sa belle-fille : « Voilà donc le portrait du Roi votre père. — Voyez comme il est ressemblant, ma mère. » C'était celui de Stanislas.

Ce fut le 9 février que le mariage fut célébré à Versailles. Le cardinal de Rohan[1], évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, n'avait pu se rendre à la cour, retenu par la maladie. Ce fut son neveu Armand de Rohan-Ventadour[2],

---

1. Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, fils de François de Rohan, prince de Soubise, duc de Montbazon, pair de France, et d'Anne de Rohan-Chabot, né à Paris le 26 juin 1674, chanoine de Strasbourg en 1690. Il fut nommé coadjuteur le 28 février 1701, prince-évêque de Strasbourg le 10 avril 1704, cardinal le 18 mai 1712, grand aumônier de France le 7 juin 1713. Le 30 janvier 1704, il avait remplacé Perrault à l'Académie française. Il mourut à Paris le 19 juillet 1749. Il était commandeur des Ordres du Roi et doyen de l'épiscopat français.

2. Armand de Rohan, fils de Jules-François-Louis de Rohan et de Anne-Julie-Adélaïde de Melun, né à Paris le 1er décembre 1717. Chanoine de Strasbourg en 1730, fut d'abord appelé l'abbé de Ventadour; abbé de Saint-Epvre en 1736, puis abbé-

évêque de Ptolémaïde, son coadjuteur, qui officia.

Toute la journée fut occupée par des fêtes que l'étiquette devait rendre « terribles[1] ».

Le maréchal de Saxe nous a laissé dans ses lettres le détail de ce qu'il appelle « le sacrifice pour cette princesse ». On ignore actuellement

---

prince de Murbach et de Lure, il fut nommé coadjuteur de Strasbourg le 21 mars 1742, et le 30 juillet suivant sacré évêque de Ptolémaïde. Commandeur des Ordres du Roi le 6 janvier 1745, il fut fait cardinal le 10 avril 1747 et devint évêque-prince de Strasbourg et grand aumônier de France le 19 juillet 1749. Il mourut au château de Saverne le 28 juin 1756. En 1741, il avait été reçu docteur en Sorbonne et membre de l'Académie française.

1. « C'est la grande fatigue qui en est cause et j'ai dit au Roi que, si on ne lui procuroit pas du repos, elle tomberoit malade. Effectivement je ne sais comment elle a pu résister. J'en suis sur les dents de l'avoir suivie. Il fait une chaleur partout, dans les appartements, qu'il y a de quoi en mourir, par la grande quantité de monde et de bougies le soir. Avec cela, ses habits ont été d'un poids que je ne sais comment elle a pu les porter. Ce qu'il y a de plus fatiguant encore, ce sont toutes ces présentations qui ne finissent pas ; et elle veut retenir tous les noms, ce qui est un travail d'esprit terrible, sans cesse occupée d'ailleurs de plaire et d'attentions. Cela fait un labeur si considérable que je ne sais pas comment elle y résiste. »

« Le Roi me fit prendre l'autre jour sa jupe qui étoit sur un canapé pendant que Madame la Dauphine étoit à sa toilette. Elle pesoit bien soixante livres. Il n'y a aucune de nos cuirasses

à quelles cérémonies étaient condamnés les Dauphin et Dauphine de France à leur mariage.

Lorsque les personnages de leur maison les avaient mis au lit, on fermait les rideaux et toute la cour entrait dans la chambre. On ouvrait alors les rideaux, et le Roi, la Reine, les Princes, les Princesses, plus de cent femmes, couvertes de pierreries et d'habits brillants, constataient la présence des deux conjoints dans le lit. L'éclat et la profusion des lumières rendaient encore plus saisissant ce cérémonial qui ne laisse pas de faire un peu sourire.

A la vue d'un si grand nombre de témoins, le Dauphin fut saisi de terreur et cacha son visage sous la couverture ; mais Marie-Josèphe ne cessa de parler (au maréchal de Saxe) avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant non plus d'attention à ce peuple que s'il n'y avait eu personne dans la chambre. — Les spectateurs sortirent avec une espèce de douleur, car cela avait l'air d'un sacrifice et elle avait trouvé

---

qui en pèse autant. Je ne sais pas comment elle a pu tenir huit ou neuf heures sur ses pieds avec ce poids énorme. » (Lettre du maréchal de Saxe, du 12 février 1747. *Maurice, comte de Saxe*, etc., p. 163.)

le moyen d'intéresser tout le monde pour elle[1].

La seconde nuit de noces devait être plus terrible encore pour Marie-Josèphe; le Dauphin et la Dauphine s'y trouvaient pour la première fois dans la chambre de l'ancienne Dauphine. La précipitation du mariage avait empêché les tapissiers de changer l'appartement[2]. A la vue du berceau où naquit sa fille et de la couche où sa première femme avait rendu le dernier soupir, le Dauphin fut pris d'une émotion subite; il crut voir revivre Marie-Thérèse; tout ce qui l'entourait était un souvenir d'elle, et, impuissant à contenir son émotion, il détourna la tête et se mit à pleurer. D'un cœur trop délicat pour ne pas tout comprendre, la princesse lui dit ces simples mots : « Donnez, Monsieur, un libre cours à vos larmes, et ne craignez pas que je m'en offense; elles me présagent, au contraire, ce que j'ai droit d'espérer moi-même, si je suis assez heureuse pour mériter votre estime[3]. »

---

1. Lettre du maréchal de Saxe, du 12 février 1747.

2. Voir plus loin, au second chapitre, l'appartement de la Dauphine.

3. Proyart, *Vie du Dauphin*; Emmanuel de Broglie, *id.*

Le Dauphin fut profondément touché de ces très douces paroles ; mais, malgré toutes les attentions dont la Dauphine ne cessait de l'entourer, Louis conservait toujours sa froideur, et Marie-Josèphe de Saxe souffrait de ne pouvoir conquérir le cœur de son époux[1].

Le Dauphin, écrit le duc de Luynes en 1748, était encore un enfant très étourdi[2] sans aucune connaissance de la vie, d'un caractère morose et triste, mais surtout fort égoïste : il

---

1. Le Dauphin conservait précieusement des bracelets sur lesquels était peint en miniature le portrait de sa première femme. Il pria la Dauphine de les porter pour l'amour de lui. Marie-Josèphe y consentit sans témoigner la moindre répugnance, tant l'amour qu'elle avait pour son époux était vif et désintéressé. (Du Rozoir, *Vie privée du Dauphin, fils de Louis XV*, à la librairie d'éducation et de jurisprudence, Paris, 1815.)

2. Pour donner une idée de l'enfantillage du Dauphin et de ses sœurs, un jour que l'on avait tendu de noir chez Madame la Dauphine pour la mort de la reine de Pologne, il envoya querir Mesdames, et avec elles Madame la Dauphine ; ils se mirent sous le dais noir, firent tirer les rideaux et y jouèrent à quadrille, éclairés avec des bougies jaunes. (De Luynes, t. VIII, p. 368.) M. Soury, dans ses *Portraits de femmes* (*les filles de Louis XV*), Sandoz et Fischbacher, Paris, 1875, raconte le même fait, mais y donne un rôle particulier à la Dauphine ; elle n'aurait pas pris part à ces enfantillages et y aurait assisté sans y rien comprendre, tant une pareille folie l'étonnait.

ne cachait pas à Marie-Josèphe l'indifférence qu'il ressentait pour elle. Celle-ci, au contraire, ne négligea rien « pour se plier sans cesse à l'humeur du Dauphin » et parvint à se glisser « insensiblement dans ce cœur blasé avant l'âge, en combattant de son angélique douceur l'égoïsme qui allait engourdir son époux[1]. »

Le duc de Luynes, qui vient de nous le dépeindre sous de si vilains aspects, écrivait de lui dans un tout autre sens, le 29 septembre 1750, trois ans après : « ... On peut dire, sans flatterie, qu'il a le cœur bon, l'humeur gaie, l'esprit vif et orné, la repartie prompte, beaucoup d'imagination, les manières agréables, un désir de plaire naturel et simple et beaucoup de piété[2]. »

Marie-Josèphe avait accompli ce changement; mais cette grâce et ce charme, qui avaient subjugué le Dauphin et en avaient fait un autre lui-même, n'avaient pas seulement obtenu un succès complet sur lui. Dès qu'elle arriva en France, sa délicatesse à l'égard de la Reine lui

---

1. *Maurice, comte de Saxe*, etc.
2. De Luynes, t. X, p. 323.

avait facilement conquis le cœur de Marie Leczinska, aussi prête à supporter les souffrances sans nombre que lui fit endurer son mari que de se donner sans réserve ni réticence, surtout à une enfant qu'elle devait à bon droit considérer comme une de ses filles.

En même temps que Marie-Josèphe, par son sentiment exquis, la droiture de son cœur et sa modestie, eut toujours sur Louis XV une influence dont elle profitait et qu'elle aimait à laisser ignorer, le Roi aimait à s'adresser à elle dans mille circonstances diverses, et souvent il la chargeait de consoler la Reine si délaissée et si triste.

Mesdames de France et surtout Henriette et Adélaïde, successivement, vivaient dans une profonde intimité avec leur belle-sœur. La lettre que la Dauphine écrivit sur la mort d'Henriette et son testament montrent l'affection et l'estime qu'elle avait pour les deux filles du Roi.

Dans toute la cour elle avait été appréciée de la même façon, « et, comme on était alors en France plus fou que jamais de la porcelaine de Saxe, je ne sais quel bel esprit de la cour disait : « On ne doit plus prendre de femme qu'en Saxe et, plutôt que de m'en passer,

quand il n'y en aura plus, j'en ferai faire en porcelaine[1]. »

La Dauphine partageait avec le Dauphin l'intimité de ses familiers, dont les plus connus furent le maréchal[2] et le comte de Broglie[3], le cardinal de Luynes[4], le maréchal

---

1. Voyez Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XI; *Maurice de Saxe*, etc.

2. Victor-François de Broglie, duc et maréchal de France, né en 1713, commandait l'armée française à Sundershausen, à Berghen et à Corbach, fut le meilleur général français de la guerre de Sept-Ans. Ennemi de Mme de Pompadour, cette favorite ne le laissa jamais profiter de ses victoires. Il émigra en 1791 et mourut à Munster en 1804. Il avait été un instant ministre de la guerre en 1789.

3. Charles-François, frère du précédent, né le 20 août 1719, appelé le comte de Broglie; obtint successivement tous les grades de la hiérarchie militaire jusqu'à celui de colonel-général des grenadiers de France à la création de ce régiment en 1749, fut ambassadeur de Pologne en 1752 et quitta ce poste en 1758. Il épousa, le 21 mars 1759, Philippine-Augustine de Montmorency, sœur de la duchesse de Boufflers; il mourut le 6 août 1781.

4. Paul d'Albert de Luynes, fils d'Honoré-Charles, duc de Montfort et de Marie-Anne-Jeanne de Courcillon de Dangeau, né le 5 février 1703, colonel du régiment d'infanterie de son nom le 6 mars 1719, abbé de Cerisy en 1727, évêque de Bayeux en 1729, sacré le 27 juillet 1732, membre de l'Académie française en 1743, à la place du cardinal Fleury, premier aumônier de la Dauphine de Saxe le 14 janvier 1747, archevêque de Sens le 9 août 1753, de l'Académie des sciences en 1755, cardinal

du Muy[1], Mgr de Nicolaï[2] et M. de Fontenay[3].

Ce changement de caractère du Dauphin était dû aussi en grande partie à Madame Hen-

---

en 1756, commandeur des Ordres du Roi 1er janvier 1759, mort à Paris le 21 janvier 1788. Astronome et physicien, il fut un des amis les plus dévoués du Dauphin et de la Dauphine et entretint une correspondance des plus curieuses avec Marie-Josèphe; une partie de ses lettres sont conservées au château de Dampierre. Ce fut le cardinal de Luynes qui assista le Dauphin à ses derniers moments.

1. M. du Muy père, Jean-Baptiste de Félix, chevalier marquis du Muy, était veuf de Marguerite d'Armand de Mizon, sous-gouvernante des enfants de France ; lui-même fut sous-gouverneur du Dauphin. Son fils aîné, Josèphe-Gabriel Tancrède de Félix, chevalier marquis du Muy, mort le 21 janvier 1777, lieutenant général des armées du Roi, fut maître d'hôtel de Madame la Dauphine. Son second fils, Louis-Nicolas-Victor, chevalier de Malte, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres, maréchal de France qui mourut ministre de la guerre, fut un des menins du Dauphin.

2. L'abbé de Nicolaï (Aimar-Christian-François-Michel), aumônier du quartier de Madame la Dauphine, chanoine de Notre-Dame, agent du clergé à l'assemblée de 1750, nommé à l'évêché de Verdun le 23 avril 1754. C'était un des plus riches membres de l'épiscopat. Il laissa une correspondance très considérable avec la Dauphine, conservée dans les archives de Nicolaï que M. de Boislisle est sur le point de publier. M. le marquis de Nicolaï et M. de Boislisle ont bien voulu nous la communiquer.

3. Gaspard-François de Fontenay, général, feld-maréchal lieutenant des armées de Saxe, né en France vers 1698, officier au service d'Auguste le Fort, électeur de Saxe, roi de Pologne,

riette la confidente des deux jeunes gens. Malheureusement elle vint à mourir le 19 février 1752[1]. Voici en quels termes la Dauphine apprit à sa mère la perte douloureuse qu'elle venait de faire[2] :

† Ce 19 février 1752.

« Je suis bien fâchée, ma chère maman, de n'avoir pas pu vous écrire samedi dernier ; mais

---

puis de son fils, avec l'agrément de Louis XV, était assez écouté de ce prince. Il vint en France en 1748 et remplaça le comte de Witzthum comme ambassadeur du roi de Pologne. « C'est un vieillard bien aimable. Il n'a rien perdu de sa bonne humeur..... Il est le doyen des ambassadeurs qui sont ici ; il me paraît avoir quatre-vingt-cinq ans. Il m'a conté qu'en 1704, il avait fait la première campagne contre les Vaudois. » (*Mémoires et Journal de J.-G. Wille*, publiés par Georges Duplessis, 19 mars 1769, t. I, p. 407.)

Il habitait rue Saint-Thomas-du-Louvre et était intimement lié avec Marie-Josèphe, comme nous le montre sa correspondance. Les archives de Troyes contiennent des liasses de lettres de la Dauphine au général et du général au prince Xavier. Ces liasses sont incomplètes ; de nombreuses lettres ont été reprises par Louis XVIII en 1817 et rendues à la Saxe en 1864.

Les lettres de la Dauphine au général sont complètes pour l'année 1758. Presque tous les jours la princesse écrivait des billets à l'ambassadeur.

1. Ses obsèques eurent lieu à Saint-Denis le 24 mars 1752.

2. Nous n'avons pas hésité, malgré sa longueur, à reproduire

la cruelle situation où j'étois ne me l'a pas permis. Outre la douleur où j'étois plongée par la perte de Madame, j'étois encore obligée d'en cacher la moitié pour ne pas augmenter celle du Roi et de M. le Dauphin. Non, ma chère maman, rien n'est comparable à l'état où je me suis trouvée dans ce moment. J'aimois tendrement ma sœur. Je m'étois liée avec elle d'une amitié très étroite, pour ainsi dire, dès le premier instant. De plus, je lui dois le bonheur de ma vie; car, l'amitié que M. le Dauphin a pour moi, je ne la dois qu'à ses soins, car je ne puis vous cacher que quand je suis arrivée ici, il m'avoit dans la plus grande aversion. On l'avoit prévenu contre moi. D'ailleurs il étoit très fâché de me voir occuper la place d'une femme qu'il avoit tendrement aimée; il ne me regardoit que comme un enfant; tout cela l'éloignoit de moi et me causoit un chagrin mortel. Je tâchois par une obéissance aveugle aux moindres de ses

---

cette lettre qui met en lumière les sentiments de la Dauphine et qui nous initie à bien des détails de sa vie intime, et au rôle joué par Madame Henriette dans le ménage du Dauphin et de la Dauphine.

volontés, de lui prouver le désir que j'avois de lui plaire. Mais je n'avois pas beaucoup d'instants dans la journée, où j'ai pu le lui prouver, puisqu'il ne restoit pas un moment seul avec moi ; il faisoit venir Mesdames, prenoit Adélaïde avec lui et me laissoit avec Madame. Elle voyoit la douleur que me causoit cette conduite. Elle ne m'en marquoit rien, mais elle me conseilloit sur ce que j'avois à faire, et puis, quand je n'y étois pas, elle parloit à M. le Dauphin, lui peignoit ma douleur et mon désespoir de ne pouvoir lui plaire ; enfin elle fit tant qu'il prit pitié de moi et me traitoit un peu mieux. Quand elle eut gagné ce point, elle continua ses tendres soins et fit tant qu'à la fin M. le Dauphin prit de l'amitié pour moi, et jusqu'à la fin de sa vie elle l'a toujours cultivée et augmentée. Voyez, ma chère maman, ce que sa perte doit m'avoir coûté, et cependant je n'ai pas osé me livrer à ma douleur, et il ne m'étoit permis que de penser à celle du Roi, ne lui permettant pas de donner aucun ordre. C'est moi, malheureuse, qu'il a chargée de tout ; si bien que j'ai été obligée d'ordonner tout pour le transport de son corps, pour le deuil et pour toutes ces tristes cérémonies. Vous connoissez la tendresse et

la sensibilité de mon cœur. Vous pouvez juger en quel état il est réduit[1]. »

Déjà Marie-Josèphe avait eu plusieurs enfants, et grâce à sa tendresse et à ses charmes, elle était parvenue à prendre quelque empire sur le Dauphin et à acquérir un peu de son affection, lorsqu'une maladie qui vint le frapper fut l'occasion de la réunion la plus intime de ces deux cœurs.

Le Dauphin fut frappé de la petite vérole le 1er août 1752. Dévouée à son mari jusqu'à l'abnégation, Marie-Josèphe s'enferma avec son époux, « ne cherchant de repos que dans la continuité de ses soins et se réservant de remplir des offices rebutants que sa tendresse rendait doux et faciles[2] ». *Qu'importe que je meure, pourvu qu'il vive et que la France le doive à ma tendresse et à mes soins.* A ceux qui s'étonnaient ou s'effrayaient : « Ne prenez garde à moi, répondait-elle ; je ne

1. Cette lettre a été publiée dans *Maurice, comte de Saxe*, etc., p. 211 et 212, puis reproduite par le P. Regnault dans *La Dauphine*.

2. Mandements de Mgr Alexandre Milon, évêque de Valence, du 29 septembre 1752.

suis plus Dauphine, je suis garde-malade. »

Le docteur Pousse[1], frappé de la sollicitude touchante que Marie-Josèphe montrait au malade, ne put s'empêcher de s'écrier, en se laissant aller à l'humeur de son âpre nature : « Que je voie nos petites dames de Paris faire les précieuses et craindre d'entrer dans la chambre de leurs maris quand ils sont malades; comme je les enverrai à l'école de Madame la Dauphine![2] »

Personne ne fut plus heureux que Madame la Dauphine de la guérison de son époux; elle avait complètement conquis son cœur, et « la lune rousse de leur union était à jamais finie ».

---

1. François Pousse (et non pas Ponce comme dans les mémoires du temps), né à Maucigné, Maine, en 1679. Reçu docteur le 17 octobre 1711, mort le 18 février 1762 et enterré à Saint-Eustache. Son acte de décès est ainsi conçu : « Paroisse Saint-Eustache. Ledit jour (vendredi 19 février 1762), M. François Pousse, écuyer, docteur régent en médecine de l'Université, âgé de 83 ans, demeurant rue des Bons-Enfants, décédé d'hier, a été inhumé dans notre église en présence de MM. Pousse de Madefeux, Billecocq, David Vasse, Pousse, le Thieullier l'aîné, doyen de la Faculté de médecine, Secousse. »

2. Pour que le Dauphin ne s'effrayât pas et ne connût pas sa maladie, la Dauphine faisait imprimer un numéro spécial du *Mercure* dans lequel on disait que ce prince avait une légère affection de la peau, et que l'on mettait sous ses yeux.

Désormais Louis et sa chère *Pépa*[1] devaient vivre dans une profonde affection. Loin des scandales de la cour, et s'occupant de l'éducation de leurs enfants, ils avaient formé un intérieur des plus charmants où Mesdames amenaient la gaieté de leur jeunesse pleine d'entrain[2]. Des amis dévoués et quelques esprits sérieux, qui trouvaient dans cette société autre chose que la frivolité affichée dans tous les salons du dix-huitième siècle, complétaient le cercle de cette intimité.

M. Courajod, dans l'étude si approfondie qu'il a faite du dix-huitième siècle[3], nous a appris avec quel goût et quel soin Marie-Josèphe s'était occupée de son intérieur. Il nous a exposé avec quelle recherche elle achetait chez Lazare Duvaux, le fournisseur des amateurs et des collectionneurs de l'époque, les tentures de ses appartements. C'étaient aussi des Saxe, des Sèvres ou des laques qu'elle collectionnait.

---

1. C'est ainsi qu'on appelait Marie-Josèphe dans l'intimité.

2. C'était dans ces réunions intimes que le Dauphin, sa femme et les princesses faisaient exécuter des concerts où les plus éminents artistes de l'époque étaient conviés.

3. Introduction au *Livre-Journal de Lazare Duvaux*.

Nous en aurons la preuve dans la lettre de M. le conseiller aulique Graesse[1], comme dans l'énumération de son inventaire, qui nous donnera également le détail de ses pratiques de dévotion.

Ce goût et cette recherche tenaient assurément à l'instruction variée et soignée qu'avait reçue la Dauphine. Elle aimait tous les arts; elle savait fort bien la musique et prenait souvent plaisir à jouer du clavecin et de l'orgue[2].

Son intérieur fut souvent le centre de réunions artistiques, et les premiers artistes du monde y vinrent montrer leur talent : Mozart et sa sœur entre autres, lors de

---

1. Voir aux pièces justificatives.

2. Le maître de clavecin de Madame la Dauphine s'appelait Le Tourneur, c'était l'exécutant le plus estimé de l'époque. (De Luynes, t. XI, p. 267.)

Pendant le voyage et le séjour du Roi à Compiègne en l'année 1755, onze concerts ont été exécutés à Versailles chez Madame la Dauphine. (Archives nationales, Comptes des Menus-Plaisirs.)

« Nous comptions encore sur les bezozzi mais le temps qui courre ne nous donne pas de gout pour la musique mais ils sont les maitres de partir si cela leur plait, mais M. le Dauphin veut les récompenser de ce qu'ils ont joué devant Luy et en chargera M. de Fleuri. » (Lettre de la Dauphine au comte de Fontenay.)

leur voyage en France, jouèrent devant elle.

Parfois il arrivait que Marie-Josèphe accompagnât le Dauphin et Madame Adélaïde qui, au dire des contemporains, avaient de fort belles voix.

Lorsque le Dauphin mourut, Marie-Josèphe s'était renfermée en elle-même, et la seule distraction qu'elle consentit à accepter, ce fut la musique des concerts que sa belle-sœur Adélaïde organisa dans ses appartements [1].

De cette union du Dauphin et de la Dauphine, union qui avait été, on le sait, de plus en plus heureuse, de nombreux enfants étaient nés [2].

---

1. On sait que Madame Adélaïde, qui était fort habile en horlogerie, était aussi très musicienne et jouait de tous les instruments, même des plus gros cuivres. Ce fut Beaumarchais qui donna des leçons de harpe à cette princesse. Il raconte même, non sans une certaine fatuité, qu'il fut chassé de Versailles parce qu'il avait pris, grâce à ses charmes personnels, une influence telle sur son élève, qu'on vit un danger pour la conduite de cette princesse dans la continuité des leçons.

2. Voir les lettres de Louise-Élisabeth de France à son mari, Don Philippe, duc de Parme (Bibl. Nat., fonds français, nouvelles acquisitions). Madame Infante donne dans ses lettres les détails les plus intimes et les plus circonstanciés sur les naissances des différents princes.

Marie-Zéphirine, née en 1750, morte en 1755; Louis, duc de Bourgogne, né en 1751, mort en 1762; Louis, duc d'Aquitaine, né en 1753, mort 3 mois après sa naissance; Louis, duc de Berry (Louis XVI), né en 1754; Stanislas-Xavier-Louis, comte de Provence (Louis XVIII), né en 1755; Philippe, comte d'Artois (Charles X), né en 1757; Marie-Clotilde, née en 1759, mariée à Emmanuel IV, roi de Sardaigne; Élisabeth, née en 1764, guillotinée en 1794.

Les deux premiers enfants moururent jeunes. Le duc de Bourgogne donnait déjà de brillantes espérances; plein d'ardeur et d'intelligence, il avait su, malgré son jeune âge, par ses reparties et sa gentillesse, se faire aimer de tous. Il mourut des suites d'un coup qu'il avait reçu en jouant avec un de ses compagnons.

Il souffrit cruellement à ses derniers moments et supporta avec le plus parfait courage une opération fort douloureuse. Lefranc de Pompignan[1], dans son oraison funèbre, ne se fit que l'interprète du sentiment général en disant

---

1. Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan, né à Montauban en 1709; avocat général, premier président de la Cour des aides de cette ville, conseiller d'honneur au Parlement de

« que le jeune prince avait souffert en héros et était mort en saint ».

Néanmoins, malgré ces deux morts, la famille était florissante, et lorsque, le 20 juin 1763, Louis et sa femme assistèrent à l'inauguration de la statue de Louis XV (sculptée en partie par Bouchardon[1]) sur la place de la Concorde, ils étaient entourés de tous leurs enfants, espoir de la maison de France. Hélas ! trente ans plus tard, à la place de cette statue renversée, on dressera l'échafaud de l'aîné de ces enfants, et,

---

Toulouse, fit marcher de front le droit et les lettres, et finit par se vouer exclusivement aux dernières ; ses principes religieux lui attirèrent l'inimitié du parti philosophique et les sarcasmes de Voltaire. Las de ces attaques, il se retira dans sa terre de Pompignan. Il avait été reçu à l'Académie française en 1760. Il mourut en 1784.

1. Bouchardon mourut avant d'avoir terminé cette statue ; ce fut Pigale qui l'acheva. — Edme Bouchardon, né en 1698 à Chaumont en Bassigny ; reçu membre de l'Académie de peinture et de sculpture le 27 février 1745 ; mort à Paris en 1762. Son acte de décès porte tous ses titres. « Le mercredi 28 juillet 1762, M. Edme Bouchardon, sculpteur ordinaire du Roy, professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dessinateur de celle des belles-lettres et membre de l'Académie de Saint-Luc de Rome, mort le jour précédent âgé de 64 ans, inhumé dans l'église de cette paroisse (Saint-Philippe du Roule) en présence de.... »

tout saisi de stupeur au souvenir de ces rapprochements terribles, on se rappellera ces vers de Victor Hugo :

Dans ces temps radieux, dans cette aube enchantée,
Dieu! comme avec terreur leur mère épouvantée
Les eût contre son cœur pressés, pâle et sans voix,
Si quelque vision, troublant ces jours de fêtes,
Eût jeté tout à coup sur ces fragiles têtes
Ce cri terrible : « *Enfants! vous serez rois tous trois!* »

Il est inutile de rappeler les détails de la guerre de Sept-Ans, cette lutte malheureuse où Mme de Pompadour mit au jour toutes ses intrigues et où Louis XV se laissa aller à la nonchalance la plus impudente. Combien le cœur de sa belle-fille dut-il souffrir de voir la France avilie! Mais ce n'était pas seulement sa patrie d'adoption qui était accablée : la Saxe aussi fut mise à feu et à sang, et Dresde, sa capitale, fut pillée et brûlée à plusieurs reprises par les Prussiens[1].

1. Voir pour les détails des opérations militaires, le *Précis des guerres de Frédéric*, par Napoléon, et le livre du général Berthaut : *Principes de stratégie*, Paris, Dumaine, 1881 ; et pour le pillage de Dresde, les lettres sans signatures conservées aux Archives de Troyes.

Frédéric-Auguste était dépossédé, et sa femme gardée à vue et abreuvée d'outrages par les vainqueurs, mourait bientôt accablée de chagrin. En apprenant la douloureuse captivité de sa mère au milieu de ses sujets ruinés et décimés par la guerre, la Dauphine écrivait : « Comme je changerais mon palais de Versailles contre la prison de ma mère ! »

Néanmoins la Dauphine joua un rôle important durant la guerre de Sept-Ans[1] : elle était Saxonne et par conséquent opposée à l'alliance si funeste de l'Autriche ; elle voyait autrement que Mme de Pompadour et que Choiseul l'intérêt de la France et de l'empire germanique ; mais son tact l'empêchait de rien laisser paraître de ses préférences, et durant toute la guerre elle usa de son influence pour maintenir en place nos généraux les moins malheureux, les maréchaux d'Estrées, de Richelieu et de Broglie.

Son activité se porta surtout sur le soin qu'elle mit à aider par tous les moyens dont

---

1. *Mémoires du cardinal de Bernis*, publiés par Frédéric Masson, t. I, p. 270 et 308.

elle put disposer le corps saxon au service de la France que commandait son frère Xavier[1]. Les lettres au général de Fontenay conservées à Troyes sont pleines de recommandations, d'avis et de demandes pressantes à cet égard;

1. François-Xavier-Louis-Albert Benon, prince de Saxe, connu sous le nom de comte de Lusace, né à Dresde le 25 août 1730, second fils et quatrième enfant de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Il eut pour gouverneur, en 1748, le comte de Belgarde, officier français au service de la Saxe. Peu porté aux travaux de l'esprit, le jeune prince acquit assez d'habileté dans l'art militaire pour lequel il se sentait une véritable vocation et s'y voua dès l'âge de vingt ans. Bien accueilli à la cour de Louis XV, sous les auspices de la Dauphine, sa sœur, dont il était le frère préféré, il ne tarda pas à s'attacher définitivement au service de la France et fut nommé lieutenant général des armées du Roi en 1758. Il se distingua pendant la guerre de Sept-Ans, et commanda le corps saxon, souvent sous les ordres du maréchal de Broglie à côté de Chevert. A la conclusion de la paix, il se fixa définitivement en France, après avoir acquis le château de Pont-sur-Seine, en Champagne, en 1775. En 1790, voyant l'orage révolutionnaire s'amasser, il émigra; ses biens furent confisqués et vendus. Il s'était retiré dans son château de Zabelitz, où il mourut le 21 juin 1806. Il laissa une nombreuse correspondance actuellement conservée dans les Archives de la ville de Troyes. Cette correspondance témoigne de sa vive affection pour la Dauphine et est remplie de détails intimes sur la guerre de Sept-Ans. Elle met au jour toute la part que la Dauphine mit à aider les troupes françaises et saxonnes par tous les secours divers qu'elle leur faisait envoyer.

elles montrent ses démarches continuelles en faveur de ses compatriotes alors nos alliés et même nos propres soldats[1]; elles font éclater ses sentiments de joie à chaque nouvelle d'une victoire à laquelle ses frères avaient contribué et témoignent des douleurs qu'elle ressentait chaque fois que les courriers apprenaient un nouveau désastre pour chacune de ses deux patries.

Toutes ces tristesses rendaient plus étroite encore l'intimité de Marie-Josèphe avec son mari et ses enfants. M. Emmanuel de Broglie nous a fait connaître les différents détails de leur éducation : deux fois par semaine le Dauphin les faisait venir dans son cabinet de travail, et là ils étaient interrogés sur les différentes matières qu'ils avaient dû étudier ; leur mère les examinait sur le catéchisme et l'histoire, et leur père sur les mathématiques et les langues.

C'est au milieu de cet intérieur rempli de si grands charmes et d'une tranquillité si parfaite

---

1. « .... Je vous charge, mon cher Martanges, en qualité d'avocat du corps saxon, de plaider ma cause à *l'avocate des Saxons*, en lui présentant ma lettre... » (Lettre du prince Xavier à Martanges, datée d'Eisenach, 21 décembre 1760.)

que la mort devait venir frapper le Dauphin. Longtemps Choiseul[1] fut soupçonné d'avoir empoisonné ce prince, et des contemporains l'ont formellement accusé de ce crime; mais l'histoire, plus circonspecte, n'a pas ratifié ces accusations. Dans un de ses voyages à Paris, un voyageur anglais, Walpole[2], qui approuvait alors la

1. Étienne-François de Choiseul, comte de Stainville, fils de François-Joseph, deuxième du nom, marquis de Stainville, et de Françoise-Louise de Bassompierre, fut ambassadeur à Rome en 1753, à Vienne en 1757, créé duc et pair en août 1758, chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or en décembre 1761, colonel-général des Suisses et Grisons le 27 février 1762, ministre de la guerre et des affaires étrangères le 7 avril 1766. Il dut quitter le portefeuille en 1770 et mourut en 1785. C'était un des ennemis les plus violents du Dauphin; on rapporte de lui ce propos à la suite d'une discussion au Conseil : « Je serai peut-être réduit un jour à être votre sujet, mais votre serviteur, jamais. »

2. Horace Walpole, comte d'Ortford, né à Londres le 5 octobre 1717, mort dans cette même ville le 2 mars 1797, fut pendant 26 ans, à partir de 1741, membre de la chambre des communes; il appartenait au parti whig, malgré sa morgue aristocratique. Son château de Strawberry-Hill renfermait de magnifiques collections de livres, de tableaux et d'objets de curiosité. Il y avait une imprimerie particulière. Sa correspondance, par suite de ses voyages sur le continent et de ses relations en Europe et surtout en France, est souvent citée par les historiens.

politique de Choiseul, écrivait : « Tous les philosophes sont dans la joie à la nouvelle de la maladie de Mgr le Dauphin. » Trois mois plus tard, le même Anglais disait dans ses lettres, après la mort du prince : « Depuis Henri IV, la France n'avait pas fait de plus grande perte. »

Le Dauphin tomba malade de la poitrine après les manœuvres du camp de Compiègne ; le mal s'aggrava rapidement, et, malgré tous les soins dont Madame la Dauphine ne cessa de l'entourer, il succomba entre les bras de son confesseur le 20 décembre 1765.

Marie-Josèphe a laissé une relation touchante des derniers moments de son époux, écrite en entier de sa main pour l'édification de ses enfants et le soulagement de sa propre douleur[1]. Ce récit, dans sa simplicité naïve, nous fait assister jour par jour à l'agonie de ce chrétien qui n'eut point de défaillance[2]. Les dernières paroles du fils de Louis XV furent pour la France : « Ah ! mon Dieu, je vous en conjure, protégez à

---

1. Reproduit *in extenso* dans Proyart et dans *La Dauphine, mère de Louis XVI*, par l'abbé Sicard, Paris, 1825.
2. Emmanuel de Broglie.

jamais ce royaume, comblez-le de vos grâces et de vos bénédictions les plus abondantes. »

Sa chère Pépa n'avait jamais désespéré de le sauver; elle fut comme accablée de cette perte, et à partir de ce moment, elle, si courageuse, semblait avoir perdu toute espérance en cette vie et n'aspirait plus qu'au moment de le rejoindre. Au lendemain de cette mort et cherchant à prolonger en quelque sorte l'amertume des heures cruelles qu'elle venait de traverser, elle fit représenter dans un grand tableau son mari pâle et près d'expirer. On avait placé cette toile auprès de son lit, sous des draperies de drap gris qui faisaient partie de l'ameublement des princesses en deuil; leur grand cabinet était en drap noir, avec une estrade, un dais et un fauteuil; c'est là que Marie-Josèphe reçut les compliments de condoléance de sa famille et de la cour[1].

La Dauphine aimait son mari avec passion. Sa mort produisit sur elle, au point de vue moral et nerveux, un effet terrible; elle fut prise d'hallucination. Ses lettres nous la mon-

---

1. *Mémoires* de Mme Campan.

trent sous le coup de ces transports exagérés, et sans doute la maladie qu'elle devait contracter eut son point de départ dans l'état nerveux où l'avait mise la mort de son époux [1].

En signe de deuil, elle coupa sa longue chevelure qui avait été si souvent admirée à la cour, et « à ceux qui parurent s'en étonner, elle se contenta de répondre : « Je ne l'entretenais que « par complaisance pour M. le Dauphin, il la « voyait avec plaisir. » Fidèle à celui qu'elle avait tant aimé, elle entendait lui garder toute l'intégrité de son cœur et le culte parfait du souvenir » [2].

Mais elle avait d'autres devoirs que celui de s'enfermer dans son chagrin, il lui fallait tout d'abord continuer l'éducation de ses enfants et exécuter les dernières volontés du fils de Louis XV, qui pouvaient se résumer en ces deux points : défense de la religion catholique et de l'autorité royale à l'intérieur, relèvement de la France par une politique opposée à la maison

---

1. Lettres de la Dauphine à Mgr de Nicolaï, évêque de Verdun.

2. Le P. Regnault, *La Dauphine*.

d'Autriche, à l'extérieur. Pour arriver au but de la seconde de ces entreprises qui avait un côté politique, il lui fallait l'appui du Roi et des ministres. Depuis longtemps Marie-Josèphe avait pris sur Louis XV une influence assez considérable[1]. Femme d'un grand sens et de beaucoup d'esprit, il allait lui être facile de s'emparer complètement de l'esprit du monarque, alors sans grand attachement. — Mme de Pompadour était morte et Mme du Barry n'était pas encore présentée.

Dès le 20 décembre 1765, elle avait obtenu du Roi plusieurs grâces qui lui donnaient à la cour une position toute-puissante. Il lui était permis d'habiter à côté du Roi et de l'entretenir à toute heure. Elle gardait à la cour son rang de Dauphine et conservait entièrement le soin de l'éducation de ses enfants.

Une fois maîtresse de l'esprit de Louis XV, il lui restait à mettre tout en œuvre pour annihiler à l'intérieur la politique des philosophes et à l'extérieur rompre avec l'alliance autri-

---

1. « Elle aimait, disait-elle, cacher son influence et ne pas la laisser voir. » Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, tome XI; *Maurice, comte de Saxe*, etc.

chienne[1]. Le représentant de ces deux politiques était Choiseul. La Dauphine allait donc chercher à le renverser et à le remplacer par des hommes entièrement dévoués à ses idées. Le président de Nicolaï devait être chancelier, le maréchal du Muy et le duc d'Aiguillon[2] devaient entrer au ministère, et l'évêque de Verdun, Mgr de Nicolaï, devenir premier aumônier de la Dauphine en survivance du cardinal de Luynes. Combattu par ce dernier, homme d'une énergie considérable et d'une grande probité, Choiseul devait, selon toute probabilité, rester peu de temps au ministère, et la Dauphine allait peut-être, avec la nouvelle politique qu'elle était disposée à suivre, empêcher le partage de l'ancien royaume de son père et rendre à la France en Europe ce grand prestige que les victoires de

1. MM. de Goncourt, dans leur étude sur Mme du Barry, ont exposé à grands traits la situation respective des deux partis et l'état de la lutte qui passionnait la société et la cour vers la fin du dix-huitième siècle.

2. Armand, duc d'Aiguillon, arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu, fut l'adversaire le plus redoutable de Choiseul et des philosophes. Conservant les traditions politiques du grand cardinal, il défendit les jésuites et eut avec les La Chalotais des procès restés célèbres. Gouverneur de Bretagne, il com-

son oncle nous avaient donné et que l'inertie de Louis XV nous avait malheureusement fait perdre.

Tout était prêt, et les Nicolaï se disposaient à entrer au ministère comme Choiseul se disposait à en sortir, lorsque la Dauphine fut prise d'une crise aiguë, qui l'emporta en peu de temps[1].

Si quelques mémoires du temps ont accusé Choiseul de l'empoisonnement du Dauphin, ses contemporains l'accusèrent encore bien plus de la mort de la Dauphine[2]. Il en profitait plus

---

manda l'armée française à la bataille de Saint-Cast, où il chassa de Bretagne les Anglais qui y avaient débarqué. Il mourut en 1800, à l'âge de quatre-vingts ans.

1. « La tendre confiance du Roi pour cette princesse prend de jour en jour de nouvelles racines; personne ne doute plus de la supériorité de son influence si elle en revient; les ministres, et surtout ceux qu'elle n'aime pas, ne dissimulent plus leurs craintes devant leurs amis et prévoient déjà toutes les suites possibles d'un crédit aussi justement acquis et dont il n'y a que la mort qui puisse empêcher ou borner les effets; elle va enfin, Monseigneur, au point où je la désirais pour elle et pour nous, et je me flatte que nous ne sommes plus loin du temps des opérations.... »

Lettre chiffrée de Martanges au prince Xavier, datée de la Maison-Blanche, 13 février 1767.

2. Voir *L'Espion dévalisé*, p. 20 et suiv.; d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*; abbé Saffray, *Vie de Louis XV*.

que personne et Louis XVI fut toujours persuadé de sa culpabilité à cet égard[1]. Ce qui ajoute encore au poids de ces accusations, c'est la conviction du Dauphin, qui ne cessa de croire qu'il avait été empoisonné par Choiseul[2], et l'opinion bien arrêtée des deux

---

1. Louis XVI, malgré Marie-Antoinette qui devait à Choiseul la couronne de France par son mariage, ne voulut jamais avoir la moindre relation avec le ministre de son grand-père.

2. Journal de Martanges, du 27 janvier 1765, *post-scriptum*. Les lettres de Fontenay au prince Xavier contiennent les mêmes faits :

« Ce qui m'allarme bien plus, Monseigneur, ce sont certaines expressions que le petit Paulinier*, qui est dans tout cet intérieur, m'a dit confidemment être échappées à M. Tronchin et qui donneroient à penser que le mal n'étant pas naturel, toutes les ressources d'un art salutaire ne pouvoient plus rien aujourd'hui contre les effets funestes et cachés *du poison*** le plus pernicieux et le plus criminel. Je ne puis ajouter foi à tant d'horreur, dont j'écarte jusqu'au soupçon, comme un crime, mais s'il est vrai, comme j'ai lieu de le croire sur ce que Paulinier m'a dit, que M. Tronchin se soit expliqué de façon à faire croire qu'il soupçonnoit lui-même, c'est une preuve trop affligeante du peu d'espoir qu'il conserve sur le rétablissement de la santé de la Princesse. »

* Valet de chambre de Madame Adélaïde.

** Ces mots sont au crayon.

médecins Tronchin[1] et la Breuilhe[2], qui déclarèrent toujours que la mort de la princesse n'était pas naturelle.

Malgré tous ces dires, la mémoire du ministre est restée pure de ces deux crimes[3]. Si nous avons signalé ici tous ces détails, c'est qu'ils nous montrent un des côtés curieux du dix-huitième siècle, la manie de voir toujours

---

1. Théodore Tronchin, né à Genève en 1709, d'une famille de Provence qui avait été obligée de s'expatrier pour cause de calvinisme, se rendit d'abord à Londres près de lord Bolimbroke, qui était allié à sa famille. L'illustre Anglais lui conseilla d'embrasser la carrière de la médecine et l'envoya à Leyde auprès de Boerhaave. Ce fut par les conseils de ce dernier que Tronchin, après avoir été promu au doctorat, alla se fixer à Amsterdam. Avec l'appui de son maître, il parvint en peu de temps à la renommée. Il devint inspecteur du Collège des médecins et s'allia à la famille de Jean de Witt. Après l'établissement du stathoudérat héréditaire, Tronchin quitta Amsterdam pour se retirer à Genève. Grand partisan de l'inoculation, il vint en France et devint premier médecin du duc d'Orléans en 1766. Il fut alors à Paris le médecin à la mode et soigna la Dauphine pendant sa dernière maladie. Il mourut le 30 novembre 1781.

2. Denis Pautier de la Breuilhe, né à Angoulême en 1722, reçu docteur de la Faculté de Paris le 20 décembre 1747, était premier médecin de la Dauphine.

3. Voir Lacretelle, *Histoire de France au dix-huitième siècle*, t. IV, p. 73.

un empoisonnement dans les morts prématurées dont quelqu'un pouvait profiter[1].

Pour terminer, nous citerons en entier la lettre du général de Fontenay, ambassadeur de Saxe à Paris et ami intime de la Dauphine, au prince Xavier de Saxe, régent de l'Électorat et le frère de prédilection de Marie-Josèphe.

MONSEIGNEUR,

CETTE lettre sera de vielle date, quand elle parviendra à Votre Altesse Roiale, mais elle ne courrera pas les risques de la poste, et je pourrai m'y expectorer quoiqu'à regret, sur

---

1. Le *journal* de Hardy, conservé au département des manuscrits, à la Bibliothèque nationale, ne parle point d'empoisonnement. Nous citons en entier le passage relatif à la mort de la Dauphine :

« Dimanche 15 mars 1767.

« Le corps de Mme la Dauphine, qui n'avoit point été vu à visage découvert, à cause de sa trop grande difformité, fut ouvert en présence des médecins et chirurgiens; on lui trouva toutes les parties nobles très saines, mais les lombes gauches ou poulmons totalement ulcérées, et les droites un peu endommagées ; une espèce de fusée avoit gagné le foie qui n'étoit pas

un article qui lui renouvellera la douleur dont Elle est pénétrée.

La mort de Mme la Dauphine a rompu la digue qui retenoit encore le ton arrogant et despotique des Choiseuls. Celle de Mgr le Dauphin y avoit fait une terrible brèche; mais la tendresse du Roi pour sa bru ne leur permettoit pas de s'émanciper autant que leur ambition les y portoit. Je vous avoue Monseigneur que j'ai été indigné de leur conduite dans les derniers mois de la maladie de votre respectable sœur. Depuis le premier jour de l'an, qu'ils ne pouvoient se dispenser de lui rendre leurs respects, jusqu'à la funeste époque du 14 mars, ni le Duc, ni sa femme, ni sa sœur, n'ont pas paru chez Elle, où toute la

---

encore attaqué; il fut embaumé suivant l'usage, mis dans le cercueil et déposé dans une chapelle ardente pour y demeurer jusqu'au jour fixé pour son transport à Sens auprès de celui de son époux, ainsi qu'elle l'avoit exigé par ses dernières dispositions par lesquelles, suivant le bruit qui s'en répandit dans le public, elle n'avoit recommandé au Roi que trois personnes, sçavoir le sieur Tronchin, premier médecin de M. le duc d'Orléans, qui l'avoit traitée pendant les derniers mois de sa maladie, son premier valet de chambre et M. de Nicolaï, évêque de Verdun, son confesseur et premier aumônier en survivance. »

cour ne manquoit pas de se trouver journellement. Ils ont témoigné après sa mort une joie si indécente et si marquée, qu'ils ont scandalisé jusqu'aux très humbles serviteurs de la faveur. Voilà le sort d'un état où la bonté du maître dégénère en foiblesse. Ce qui verifie un axiome cité plus d'une fois : que le regne d'un prince dur est preferable à celui d'un souverain, qui se laisse aller à un excès de bonté. Si Votre Altesse Roiale n'avoit pas fait taire celle de son cœur, pour s'armer de cette fermeté si nécessaire dans les circonstances où elle se trouvoit, sa régence auroit-elle été aussi glorieuse et utile à la Saxe.

J'ai cru Monseigneur qu'il étoit de mon devoir de vous dévoiler le caractère des gens auxquels nous avons à faire. Ils redoutoient et n'aimoient pas le Dauphin et la Dauphine, qu'ils auroient dû adorer, si ils avoient été bons patriotes ou bons sujets.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Roiale,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Fontenay.

Paris, ce 13 may 1767.

Tout en pensant à la politique, la Dauphine ne cessait de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Elle commença par charger le Père Berthier, de la Compagnie de Jésus[1], de rédiger un traité de l'éducation des princes, qui devait leur servir de règle de conduite. Le Père Berthier se mit à l'œuvre et envoya à la Dauphine ce qu'elle lui avait demandé. Ce travail, qui est resté un des monuments les plus curieux d'éducation, a été reproduit par M. de Beauchêne dans sa *Vie de Madame Élisabeth*.

En même temps la princesse recueillait et mettait en ordre tous les manuscrits du Dauphin, sur le casier desquels ce prince avait écrit : « *Papiers pour l'instruction de mon fils de*

---

1. Guillaume-François Berthier, de la Compagnie de Jésus, né à Issoudun en 1704 ; professeur d'humanités à Blois, de philosophie à Rennes et à Rouen, puis de théologie à Paris ; rédigea depuis 1745 le *Journal de Trévoux ;* eut de vifs démêlés avec Voltaire et les encyclopédistes dont il avait hardiment censuré les écrits. A la fin de 1762, le Dauphin le fit nommer garde à la Bibliothèque royale et adjoint à l'éducation de Louis XVI et de Louis XVIII. Après la dissolution de la Société des Jésuites, il se retira en Brabant. C'est là que la Dauphine lui écrivit pour le prier de faire le travail dont nous parlons. Il mourut à Bourges en 1782.

Berry. » C'est toute cette suite de documents qu'elle appelait *son trésor* et que nous verrons dans l'inventaire légué à Madame Adélaïde.

Non seulement la Dauphine dirigeait l'éducation de ses enfants, mais encore elle la faisait pour ainsi dire avec eux. Elle savait le latin et plusieurs langues vivantes et s'intéressait à tout ce qui était traduction. L'abbé Collet[1] venait tous les jours dans son oratoire lui expliquer le cours qu'il allait faire dans la journée aux jeunes princes. Une telle éducation, faite avec un soin si complet sous la direction des Jésuites, qui furent toujours les premiers éducateurs de la jeunesse, et sous l'œil d'une mère si aimante et si dévouée, devait faire de ces trois enfants destinés au trône, des hommes sérieux et appliqués; malheureusement il ne devait pas être donné à la pauvre mère de terminer elle-même cette œuvre qui était sa vie.

La Dauphine était atteinte d'une affection de

---

1. L'abbé Collet et non pas Caulet comme il est écrit dans l'Inventaire, ne quitta pas un instant le Dauphin pendant sa dernière maladie; il a laissé des notes sur ses derniers moments, qui ont été reproduites en partie par l'abbé Proyart. Il était de la congrégation des Missions.

poitrine sur le compte de laquelle elle s'illusionna longtemps, lorsque vers le commencement de mars 1767, cette maladie tourna tout d'un coup à l'état aigu. Jusque-là elle avait continué sa vie d'intérieur, jouant du clavecin, brodant au métier ou bien se livrant encore à la peinture[1]. L'agonie de la Dauphine fut de courte durée. Elle succomba le 13 mars 1767, dans les sentiments de résignation la plus parfaite à la volonté de Dieu.

Telle fut Marie-Josèphe de Saxe. Fille d'un roi et destinée elle-même à devenir reine de France, elle n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'histoire. Élevée par sa mère, une des princesses les plus dignes du dix-huitième siècle, elle se trouva toute jeune encore mêlée aux plaisirs d'une cour profondément dissolue, et elle sut toujours garder cette réserve et cette tenue qui l'éloignèrent naturellement du premier plan. D'un autre

1. Voir les dernières lettres de la Dauphine à Mgr de Nicolaï. Elle écrit qu'elle termine un tableau qu'elle doit donner à Mme de Caumont. (Communiqué par M. de Boislisle.) M. de Boislisle prépare un travail considérable sur la famille de Nicolaï, et ce sont les pièces dont il est dépositaire, qu'il a bien voulu, sur l'autorisation de M. le marquis de Nicolaï, nous communiquer.

côté, comme nous l'avons déjà dit, entourant son mari et ses enfants d'une affection des plus tendres, n'aimant pas faire ostentation de ce qu'elle faisait ou pouvait faire, cette princesse fit peu de bruit autour d'elle. Si, au lieu d'une princesse du sang, elle eût été une grande dame de la société parisienne, elle y eût occupé le premier rang par les qualités qui ne viennent pas de la naissance, mais qui ont leur source dans la valeur même de la personne. Spirituelle et instruite, ses différentes reparties, ses bons mots, la grâce parfaite, qu'au dire de tous ses contemporains elle mettait dans tout ce qu'elle faisait, lui permettaient de tenir une conversation avec les gens les plus remarquables de l'époque. Son éducation si complète, la connaissance si approfondie qu'elle avait de tous les arts d'agrément, musique et peinture, son érudition très extraordinaire pour une femme, lui donnaient une supériorité sur tous ceux qui l'approchaient et lui faisaient goûter dans la solitude mille jouissances inconnues à d'autres. Son goût si parfait pour les objets d'art était encore une distraction perpétuelle pour elle et donnait une haute idée de la délicatesse de son esprit. En un mot, toutes ces qualités faisaient d'elle — et c'est là le trait

principal de la vie de Marie-Josèphe — en même temps qu'une princesse par le sang et la dignité, une des figures les plus pures et les plus remarquables de la société du dix-huitième siècle[1].

---

1. Plusieurs critiques ont accusé les historiens du siècle passé de n'avoir point écrit l'histoire réelle des princes et des princesses, mais d'en avoir fait seulement les panégyriques; pour nous, nous n'avons pu, sur la Dauphine, retrouver que des éloges; seuls, trois passages semblent s'écarter de cette voie; le premier, celui de Michelet, n'est guère qu'une grossièreté sans valeur; les deux autres, tirés des mémoires de Mme Campan et des lettres de Mme du Deffand, nous ont paru plus sérieux; nous les reproduisons ici :

1° « La Dauphine, sa femme, fut pénétrée de la plus vive douleur. Cependant elle donna à ses regrets un caractère de désespoir immodéré, qui fit généralement soupçonner que la perte de la couronne entrait pour beaucoup dans la cause de ses regrets. Elle refusa longtemps de manger assez pour subsister, elle entretenait ses larmes par des portraits du Dauphin placés dans tous les endroits solitaires de son appartement. » (Mme Campan.)

2° « Madame la Dauphine a été administrée ce matin ; on ne croit pas qu'elle passe la semaine; elle ne sera regrettée que de quatre personnes : Mme de Marsan, Mme de Caumont, Mme de la Vauguyon et l'évêque de Verdun. — Elle brutalisa, l'autre jour, Mme de Lauraguais, sa dame d'atours, qui dit à quelqu'un qui était auprès d'elle : « Cette princesse est si « bonne qu'elle ne veut pas que sa mort soit un malheur pour « personne. » (Lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole, publiées par M. de Lescure.)

Conformément à ses désirs, la Princesse fut inhumée dans la cathédrale de Sens, à côté de son mari.

Le voyageur qui s'arrêtera dans cette petite ville remarquera le magnifique tombeau du Dauphin et de la Dauphine, dû au ciseau de Guillaume Coustou[1]. En 1793, l'initiative courageuse de quelques citoyens préserva ce monument de la destruction, et, malgré les ordres de la Convention, les cendres des deux époux purent être retirées avec précipitation et cachées dans un des cimetières de la ville. Vingt-deux ans plus tard, elles furent retrouvées intactes.

Néanmoins le *Moniteur* du 5 juin 1793 avait condamné les restes du Dauphin et de la Dau-

1. Guillaume Coustou, frère puîné de Nicolas, né à Lyon en 1678. Il travailla quelque temps à Rome, mais sans jouir de la place de pensionnaire du Roi. Il fut reçu à Paris membre de l'Académie, le 26 octobre 1704; épousa, vers 1711, Geneviève-Julie Morel, fille de Claude Morel, maître d'hôtel du Chancelier de France, et d'Anne Mazeluar dont il eut sept enfants, et mourut le 20 février 1746, à l'âge de 69 ans. On compte au nombre de ses plus belles compositions les statues d'Hippomène et de Daphné, ainsi que les deux chevaux. Ces pièces étaient destinées aux jardins de Marly. Les deux dernières se trouvent aujourd'hui à l'entrée des Champs-Élysées.

phine ; nous citerons en entier ces lignes, qui seront les dernières de cette notice :

« Une députation de la commune de Sens annonce que les corps des *père et mère de Capet* ont été exhumés du temple où ils avaient été déposés, et rappelés, après leur mort, à une égalité qu'ils n'avaient pu connaître pendant leur vie ; elle présente les plaques qui étaient sur les cercueils, qui, converties en balles, serviront à détruire nos ennemis ; elle remet seize croix de différents ordres et deux marcs quatre onces de galons d'or. — Mention honorable. Insertion au *Bulletin.* »



Armes de Marie-Josèphe de Saxe, d'après une reliure de De Rome.

(Communiqué par M. Rouquette.)

INTRODUCTION

Après avoir raconté à grands traits la vie de la Dauphine, il nous reste à entrer dans son petit salon, appelé cabinet en niche. C'est là qu'elle passe ses soirées avec Madame Adélaïde et quelquefois joue à cavagnole[1] ou au lansquenet ; ou bien, dans les moments où elle se trouve seule, elle se livre à la musique et touche de l'orgue et du clavecin[2]. Là aussi,

1. Le jeu de cavagnole était un jeu de hasard qui se rapprochait beaucoup du loto ; on lisait des numéros d'une boule percée à jour ; ces numéros étaient appelés et placés sur des cartons où ils se trouvaient inscrits. Les cartons avaient 5 numéros. (La collection de M. Perrot, exposée à l'Union centrale, contenait un jeu de cavagnole très curieux.)

2. Douze jours avant sa mort, Fontenay nous apprend qu'elle jouait encore du clavecin. (Lettres de Fontenay à Xavier de Saxe, Archives de Troyes.)

nous verrons les livres à ses armes que les amateurs se disputent aujourd'hui dans les ventes ; puis, nous pénétrerons dans sa chambre et son grand cabinet, et nous y étudierons les moindres détails de sa vie ordinaire.

Ce travail nous amènera à expliquer et à annoter l'inventaire rédigé après son décès, et à détailler l'intérieur d'un appartement princier au milieu du dix-huitième siècle.

Nous tâcherons de reconstituer la description des objets d'art, tableaux, argenterie, bronzes, meubles, étoffes, etc., que les révolutions ont détruits, fait fondre ou brûler, et avec les papiers et documents que ces mêmes révolutions nous ont encore laissés, nous nous efforcerons de raconter d'où provenaient ces objets, quels en étaient les donateurs ou les fabricants, et comment ils prirent place dans les appartements de Marie-Josèphe de Saxe.

La Dauphine était femme de goût; notre ami M. Courajod lui a rendu cet hommage dans son étude sur les collectionneurs au dix-huitième siècle[1]. Son appartement, s'il ne comptait

---

1. M. Soury la signale comme possédant « un goût exquis

pas de nombreuses pièces d'art, était arrangé avec un soin des plus délicats. Partout dans les papiers des Archives, du Garde-Meuble ou d'autres collections, nous avons trouvé les traces du soin qu'elle mettait à choisir et à faire exécuter tout ce qui devait orner un appartement qu'elle aimait avec... comment dirai-je? une tendresse d'amateur.

---

dans les choses de l'art. » (*Portraits de femmes, les Filles de Louis XV*, p. 197.)

I

L'appartement du Dauphin de France, à Versailles, était situé au rez-de-chaussée, dans le rentrant sud du pavillon du Centre, dans les salles numérotées aujourd'hui 41 à 50[1].

Cet appartement fut successivement occupé par Monseigneur, le Duc de Bourgogne, le Duc de Berry, le Régent, le Duc de Bourbon, le Dauphin, fils de Louis XV, le Duc de Berry, depuis Louis XVI, alors Dauphin, le comte de Provence et les enfants de France à partir de 1789.

Les cabinets et la chambre du Dauphin étaient à l'angle sud du pavillon central, faisant face d'un côté sur la pièce d'eau des Suisses et

---

1. Elles sont occupées actuellement par la galerie des Maréchaux. Voir *le Catalogue de Versailles*, par M. E. Soulié, 1re partie, pages 237 à 301.

de l'autre côté sur la grande pelouse ; en continuant, dans la partie centrale on trouvait la chambre du Dauphin (N° 49 actuel).

Ces pièces étaient si belles que Louis XIV se plaisait à les montrer à Jacques II comme une des merveilles du château ; tous les artistes s'étaient réunis pour les embellir ; les plafonds étaient peints par Mignard, Boule en avait fait les parquets[1] en marqueterie et les meubles en incrustations ornés de bronzes ; l'orfèvre Ballin[2]

1. Piganiol de la Force a écrit au sujet de ce travail : « C'est le chef-d'œuvre de Boule et celui de son art. » La famille des Boule est célèbre dans l'histoire de l'industrie française. Six membres de cette famille exercèrent la profession d'ébénistes-menuisiers. Le plus célèbre d'entre eux et celui dont il s'agit, André-Charles I[er], né vers 1642, fut ébéniste de Louis XIV, architecte, sculpteur et graveur. Il resta célèbre par les incrustations de cuivre, de bois ou d'écaille qu'il exécuta pour le Roi, incrustations qui ont du reste conservé son nom. Il s'établit au Louvre en 1688 et mourut le 1[er] mars 1732. M. Ch. Asselineau lui a consacré une notice dans le *Monde littéraire*.

2. Né à Paris en 1615, et fils d'un orfèvre qui n'a pas laissé de trace dans l'histoire de l'art, Claude Ballin passe pour avoir appris les éléments du dessin en étudiant chez le sculpteur Sarrazin, qui lui fit ciseler plusieurs bas-reliefs fondus d'après ses modèles. Le cardinal de Richelieu acheta à Ballin, qui n'avait encore que dix-neuf ans, quatre bassins d'argent de soixante marcs chacun, où l'artiste avait représenté les quatre âges du monde. Ces bassins ayant ensuite été dorés, Ballin fit,

y avait aussi exécuté une table merveilleuse en argent massif[1].

En 1728, des réparations considérables faites à cette partie du château amenèrent la destruction du plafond de Mignard et des marqueteries de Boule.

En 1747, lors du mariage du Dauphin, des remaniements plus considérables encore furent faits et l'appartement fut disposé d'une tout autre façon.

Les mémoires du temps[2] racontent que le

---

pour les accompagner, quatre grands vases « à l'antique ». Ces premières œuvres obtinrent un succès qui désigna bientôt l'artiste à l'attention de la cour. Ballin a fait beaucoup d'orfèvrerie d'église. Il excellait, au dire de ses contemporains, dans l'exécution des candélabres, des lampes, des encensoirs et des croix; et lorsque Louis XIV avait à faire à quelque pieuse maison un cadeau de ce genre, il le demandait aux mains habiles de son orfèvre préféré. Plusieurs fois garde du métier de 1656 à 1657, il fut consul en 1672; il succéda à Jean Varin dans sa charge de directeur du balancier des médailles, et il garda cette situation jusqu'à sa mort, arrivée en 1678.

1. *Le château de Versailles*, par L. Dussieux, Versailles, L. Bernard, 1881.

M. Dussieux, malgré ses recherches, n'a rien pu trouver sur les détails des appartements de la Dauphine que ceux que nous signalons d'après son ouvrage.

2. De Luynes.

nouveau changement de 1747 ne fut exécuté et ordonné que par les soins de Binet[1], premier valet de chambre du Dauphin, parce qu'il se trouvait mal logé et qu'il désirait se faire mieux installer par la suite.

L'appartement fut ainsi disposé :

Les salles actuellement numérotées 41 et 42 n'en formaient qu'une et servaient de salle des gardes ; la salle N° 43 était l'antichambre ; la salle N° 44 était alors le grand cabinet de la Dauphine ; la salle N° 45 sa chambre à coucher ; la salle N° 46 son cabinet en niche ; le N° 47 la bibliothèque du Dauphin ; les N°s 48, 49 et 50 en façade sur le bassin de Neptune étaient le cabinet, la chambre à coucher et l'an-

---

1. Louis Binet de Boisgiroult, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mestre de camp cavalerie, premier valet de chambre de la Dauphine en survivance du Dauphin, par la démission de Georges-René Binet, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mestre de camp cavalerie, gouverneur de l'île de Cordouan, premier valet de chambre de la Dauphine, contrôleur général du semestre de janvier (10 janvier 1751), contrôleur général du semestre de juillet (10 février 1752), en considération de son mariage avec la demoiselle Hippolyte Dufour, première femme de chambre de la Dauphine, qui succède à sa mère Françoise Gonet Dufour, nourrice du Dauphin.

tichambre du Dauphin; en arrière des trois pièces de l'appartement de la Dauphine, des couloirs communiquaient avec les pièces de la garde-robe.

Les registres des Bâtiments du Roi donnent peu de renseignements sur ces travaux.

Le grand cabinet de Madame la Dauphine (salle 44) était une belle pièce avec trois croisées. Au-dessus des portes étaient des peintures d'Aubert[1] qui avaient été payées 240 livres[2]. Les cheminées de celles de deux pièces qui suivent étaient en marbre Campan, ornées de cuivres dorés dus au fondeur Varin[3].

1. Aubert, sculpteur, peintre, doreur et vernisseur du Roi, avait ses ateliers et son appartement au fond des petites écuries. On lit dans les *Tablettes royales du vrai mérite* pour l'année 1778 : « Aubert, gendre et successeur du sieur Vincent, est celui qui est chargé de l'exécution des voitures de mariage et de cérémonie de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois et de la superbe voiture de livrée pour le sacre de Sa Majesté. »

2. Dussieux, *Versailles*.

3. Varin, probablement le petit-fils du graveur et le fils du fondeur du même nom. Nous n'avons rien trouvé d'autre sur lui.

Les cadres des glaces, les gorges du plafond, les sculptures des lambris et la décoration des fenêtres en étaient fort élégants.

Dans le grand cabinet et la chambre à coucher cette décoration est à peu près absolument détruite. Dans le cabinet en niche elle subsiste encore en partie; les boutons de portes, les volets sculptés, les garnitures de fenêtres en cuivre ciselé et doré, quelques balcons en fer forgé, voilà ce qui a échappé à la dévastation et qui atteste combien de choses ont disparu[1].

Nous n'avons rien trouvé de l'ameublement de ce grand cabinet et de la chambre que le passage du duc de Luynes où il raconte qu'en juin 1747 on avait entièrement meublé les deux pièces de Madame la Dauphine avec du gros de Tours[2].

---

1. Tous ces détails sont signalés par M. L. Dussieux, dans son ouvrage sur le château de Versailles.

2. Le gros de Tours est un taffetas gros grain uni ou servant de fond à un dessin broché, fleurs ou ornements de diverses couleurs. Ce tissu a eu sa grande vogue comme fond d'étoffes brochées sous Louis XV et Louis XVI; c'est de la ville de Tours que ce gros grain tire son nom; il y a eu des fabriques

C'était M. de Fontanieu qui avait fait exécuter ce travail, il avait coûté 50 000 livres. Il y était entré 800 aunes à 33 livres pièce.

C'est également dans les mémoires du duc de Luynes que nous trouvons la décoration du petit cabinet :

« Il est très agréablement peint avec des petits cartouches et des dessins de Bérain, des fleurs, des oiseaux en miniature. On y a fait une niche dans le fond avec une grande glace où il y a beaucoup de dorures. »

« La promptitude, ajoute-t-il en note[1], avec laquelle cet ouvrage avoit été fait, n'ayant permis de laisser sécher les toiles autant qu'il auroit été nécessaire, elles s'étoient grippées, ce qui faisoit un effet désagréable quoique les des-

---

d'étoffes de soie presque en même temps qu'à Lyon. Elles ont été très favorisées par nos rois. Leur fortune a eu des phases diverses. Il en existe plusieurs encore aujourd'hui assez prospères. Cette étoffe a 0,84 cent. de largeur ; c'était la largeur ordinaire des anciens gros de Tours façonnés ; cette largeur varie toutefois à l'infini surtout en uni. On trouve des gros de Tours anciens pour rideaux en 110 et 120 cent., et on en fait assez souvent aujourd'hui même en 160. Lyon et Tours en ont fabriqué et en fabriquent encore beaucoup.

1. T. VIII, p. 331.

sins fussent charmants. On a tout ôté, et à la place on a mis de la menuiserie avec de la sculpture, et de fort bon goût; tous les fonds sont en blanc et la sculpture est peinte en vert avec un vernis par dessus. » Il s'agit ici des peintures en vernis Martin[1], car les registres des

---

1. Ils étaient quatre frères Martin : Guillaume, Simon-Étienne, Julien, Robert, qui exploitaient une composition imitant les laques de la Chine et du Japon. Divers arrêts du Conseil du 27 novembre 1730 et du 18 février 1744 avaient permis « aux sieurs Guillaume Martin et Simon-Étienne Martin le cadet, exclusivement à tous autres, de fabriquer pendant vingt ans toutes sortes d'ouvrages en relief et dans le goût du Japon et de la Chine, » et en 1748 leur fabrique de vernis était déclarée établissement national. Les fabriques des Martin étaient au nombre de trois : faubourg Saint-Martin, faubourg Saint-Denis et rue Saint-Magloire. Robert portait le titre de vernisseur du roi de Prusse, ainsi que son fils Jean-Alexandre. Leurs premiers travaux eurent pour résultat de faire toutes les laques dont le dix-huitième siècle fut inondé et que Mme de Pompadour mit à la mode; malgré les efforts de la jolie marquise, ces laques sont restées peu estimées des amateurs. Tout en travaillant à des imitations de laques, les Martin arrivèrent à découvrir un vernis qui devint un des procédés les plus remarquables de l'industrie française. Tout d'abord ce fut sur les voitures et les chaises à porteurs qu'ils appliquèrent cette découverte, puis, peu à peu, ils l'étendirent aux meubles, aux objets plus délicats, boîtes, étuis, tabatières, éventails. Aujourd'hui le vernis Martin est perdu et chaque œuvre des artistes de ce nom extrêmement recherchée. — Nous avons trouvé dans les registres de la pa-

Bâtiments du Roy nous en donnent l'indication. En 1749, « payé à Martin, vernisseur, 2000, à compte sur les ouvrages de vernis qu'il a faits pour le cabinet de Madame la Dauphine au château de Versailles. »

« En 1756, au même, 4000.

« En 1758, au même, 7500[1]. »

Si les Martin décoraient ce petit cabinet, Lazare Duvaux le meublait en partie; son journal nous l'apprend à l'article suivant.

« Posé à la cheminée de son cabinet à Versailles une paire de bras à trois branches composées de branchages vernis imitant la nature, avec les fleurs de Vincennes[2] assorties à cha-

---

roisse Saint-Nicolas des Champs, à la date du 27 novembre 1731, l'acte de mariage de « Guillaume-Jean Martin, maître peintre, vernisseur du Roi, âgé de 18 ans, fils de Guillaume Martin, maître peintre, vernisseur du Roi, demeurant avec son père, faubourg Saint-Denis, paroisse Saint-Laurent. » Les Martin n'ont pas été seuls à fabriquer du vernis. Avant eux, les frères Audran avaient reçu de Louis XIV l'autorisation de fonder une manufacture de ce produit, et vers la fin du règne de Louis XV, la famille Samousseau avait reçu le même privilège. (Arch. nat., Registre du Secrétariat du Roy.)

1. Archives Nationales, Comptes des Menus-Plaisirs.

2. Ces fleurs étaient probablement semblables à celles que Louis XV fit exécuter pour Mme de Pompadour. « Le roi a

que plante, le haut de ces bras d'une branche de lys, tulipe, jonquilles, narcisses et jacinthes bleues, les branches du milieu en rose, celles en dehors d'anémones et semi doubles, celles en dedans de giroflées rouges et violettes; la jonction des branches garnies de différentes fleurs, le bas de boutons d'or et oreilles d'ours; les bassins de la même porcelaine avec les binets dorés d'or moulu[1], 1200... Une autre paire de même grosseur, posée en trumeau vis-à-vis, dont le haut de trois gros œillets

commandé à la manufacture de Vincennes des fleurs de porcelaine peintes au naturel, avec leurs vases, pour plus de huit cent mille livres, pour toutes ses maisons de campagne, et spécialement pour le château de Bellevue de la marquise de Pompadour. On ne parle que de cela dans Paris, et véritablement ce luxe inouï scandalise beaucoup. » (D'Argenson, t. VI, p. 222, édition de la Société de l'histoire de France.)

1. La dorure à l'or moulu n'est plus guère employée aujourd'hui; le mercure y servait d'intermède entre l'or qu'il dissout (et que pour cette raison on appelle or moulu) et le métal à dorer. Lorsque l'or a été dissous par les procédés ordinaires dans le mercure, on étale cet amalgame d'or et de mercure au pinceau le plus également possible sur le métal, déroché à l'avance avec le plus grand soin; le mercure s'évapore à l'air et l'or reste seul sur la pièce. Cette dorure est des plus chaudes et les meubles du dix-huitième siècle témoignent de sa solidité comme de son éclat.

doubles, barbeaux, branches de fleurs d'oranger, tulipes campanules, les branches du milieu d'anémones et semi doubles, celles en dehors de jacinthes de Hollande à quatre cœurs, celles en dedans de jonquilles doubles; la jonction des bras ornée de différentes fleurs, le bas de boutons d'or et grosses jacinthes à cœur de rose avec les bassins de porcelaines et binets dorés 1200

« Le voyage et port de Versailles . . 24 »

Cette facture ne mentionne pas le petit cabinet en niche et l'on n'y voit simplement que ces mots : « pour le cabinet », mais la nature même des objets ne permet pas de les supposer avoir été placés ailleurs; puis l'indication de la seconde paire de girandoles posée en trumeau en face de la première ne peut s'appliquer qu'à une pièce fort petite et par conséquent qu'au cabinet en niche.

Le mobilier du cabinet en niche était en bois de rose rehaussé d'ornements en bronze doré d'or moulu, car à différentes reprises, dans le même journal de Lazare Duvaux, nous trouvons les mentions suivantes :

« Une bibliothèque plaquée en bois de rose pour le cabinet. 520

« Une table à tablette avec mains et ornements dorés d'or moulu, roulettes. . . . 360

« Un secrétaire de 30 pouces, plaqué or, mosaïque de bois de rose avec ornements dorés d'or moulu. 672

« Une table plaquée de bois de rose à fleurs, le dedans en cèdre à tablettes, crémaillères, tiroirs à pupitres, des cornets d'argent, les mains et garnitures dorées d'or moulu; avoir fait une tablette garnie en velours dans un tiroir où l'on a fait une écritoire et trois cornets d'argent pour la bibliothèque de son cabinet, ci. . 120

« Deux corps d'encoignures sans porte, plaqués en dedans de bois de rose à fleurs à tablettes et crémaillères garnies de pieds dorés, ci. 485

Duvaux livre encore « à Madame de Brancas, pour le compte de Madame la Dauphine, deux petites tables à pied de biche, plaquées en bois de rose, les pieds et boutons dorés d'or moulu, couvertes d'un marbre d'Italie de 54 pièces. 108

« Le port à Versailles. . . . . 50 »

Ces meubles devaient être fort soignés ; leur description permet de les supposer tels que ceux que nous voyons journellement dans les

musées et les collections particulières et qui font l'admiration des collectionneurs.

Caffieri[1] à ce moment était le ciseleur de bronze le plus remarquable, et la pendule de Versailles, son chef-d'œuvre, donne une idée de ce qu'étaient les meubles soignés du milieu du dix-huitième siècle : car si toutes les appliques d'ornementation n'étaient pas faites par des ciseleurs de son école et exécutées dans son genre ou sur ses dessins, il n'en est pas moins resté pour nous la personnification la plus complète de l'artiste du bronze du règne de Louis XV.

Lazare Duvaux ne fabriquait pas de meubles, il les faisait faire et se contentait de les vendre; l'étude de son journal démontre que ces objets n'étaient d'aucun des maîtres de l'époque

---

1. Philippe Caffieri, sculpteur et ciseleur du Roi, né en 1714, mort en 1774; il travailla à la boîte en bronze destinée à renfermer la fameuse sphère de Passement; il exécuta d'après les dessins de l'architecte Gabriel, les bordures des glaces que Louis XV envoya au Grand-Seigneur (1742); il fit aussi, pour le chœur de Notre-Dame, deux torchères de cuivre doré, à neuf branches chacune, placées sur les deux côtés de la balustrade; il fit en outre, pour le trésor de la cathédrale de Paris, la châsse de saint Germain.

de Louis XV. Nul des grands noms de l'ébénisterie ou de la ciselure n'y est cité.

Il reste donc probable que connaissant fort bien les ateliers et les artistes, il s'adressait à des ouvriers habiles qu'il faisait travailler sous sa direction, et c'est pour cela que le nom de ses collaborateurs ne nous est pas parvenu[1]. A côté des meubles se trouvaient les instruments de musique, orgues et clavecins dont nous parlent les comptes de la Corbeille et des lettres du général de Fontenay. Les orgues étaient fabriquées par Somer[2] et Micault; les clavecins, autant que nous le pouvons savoir, étaient fournis par Pascal Taskin, et peut-être même les peintures qui ornaient ces instru-

---

1. Mme la vicomtesse de Janzé possède un lit de repos canné très original aux armes de Saxe et de Pologne. Cette chaise a pu être amenée de Saxe à Paris pour la Dauphine; elle est dans le style de Bérain et a dû être exécutée par des ouvriers français expulsés par l'édit de Nantes.

2. Nicolas Somer, facteur d'orgues de Mgr le Dauphin, demeurant rue Saint-Jacques. C'est ainsi qu'il est désigné dans l'acte de mariage de son fils Jacques-Joseph, également facteur d'orgues. Nous n'avons trouvé aux actes de l'état civil rien de personnel à Nicolas lui-même. Nicolas eut trois fils, Louis, Nicolas et Antoine-Jean, qui furent également facteurs d'orgues. Ils vi-

ments étaient-elles des frères Martin. Quelques clavecins merveilleusement décorés dans le genre de ces peintres, sont encore conservés dans des collections particulières[1].

La pièce qui servait de cabinet de toilette à la Dauphine était tendue de ce papier alors à la mode que l'on appelait « papier des Indes ».

C'est encore dans Duvaux que nous trouvons ces renseignements :

« (Mme la Dauphine). Livré à Mme la duchesse de Brancas, vingt petites feuilles de papier des Indes à fleurs à 5 livres. »

« (Mme la Dauphine). Livré à Madame de Brancas une feuille de papier de Chine à vase et fleurs très belles. 30

« (Mme la Dauphine). Livré à Madame de Brancas six feuilles des Indes peintes sur gaze, à 30. 180

---

vaient encore le 1er novembre 1779, lorsque leur frère aîné mourut. Ils signèrent l'acte de décès (actes de l'état civil). Les comptes des Menus-Plaisirs conservés aux Archives Nationales indiquent qu'un orgue fabriqué pour la Dauphine, par Nicolas Somer, fut payé en 1749. L'*Almanach-Dauphin* pour 1769 nous apprend qu'il était syndic et juré de sa corporation.

1. Voir la collection de M. le comte de Sartiges, de M. Eudel et de Mme la vicomtesse de Janzé.

Les toiles façon et raccordage des cinq châssis composant la garde-robe. 75

« Les papiers employés pour un châssis qui a servi d'échantillon. 20

« Les ports et reports des châssis 8 liv. »

Ces factures de tentures en papier sont très intéressantes à noter, car jusqu'à ce moment les murs des appartements avaient été tendus de tapisseries et d'étoffes, et l'emploi de ces papiers marque une révolution dans l'histoire de l'habitation privée. On voit que la Dauphine contribua à ce changement. Les premières fabriques de papiers de tentures étaient allemandes : elles reproduisaient des dessins d'ornementation gaufrés, assez grossiers, en couleurs voyantes sur fond d'or[1]. M. Courajod, d'après Papillon, signale aussi différents fabricants français établis à Paris, qui imitaient en papier le velours d'Utrecht.

Ces détails que nous venons de signaler sont

---

1. M. le baron de Heffner-Altenek, directeur du *National Museum* de Munich, possède toute une série de cahiers d'échantillons de ces papiers que possédaient les commis voyageurs de cette époque. Plusieurs de ces échantillons sont datés de Worms et de Prague, 1765, 1767 et 1769.

les seuls renseignements que nous ayons pu retrouver sur l'appartement de la Dauphine. Plus tard, comme nous l'avons déjà dit, après la mort du Dauphin, elle quitta son rez-de-chaussée qu'elle avait fait tendre en drap gris[1], et vint loger au-dessous de l'appartement même de Louis XV, dans les pièces occupées par Mme de Montespan et depuis par Mme de Pompadour[2].

Nous empruntons à l'histoire du château de

---

1. Voir plus haut et consulter les *Mémoires de Mme Campan*.

2. L'appartement occupé par la Dauphine après la mort de son mari est diversement désigné dans les mémoires de l'époque. *L'Espion dévalisé* et Soulavie désignent celui de Mme du Barry et racontent une fable à laquelle aurait été mêlé l'architecte Gabriel ; les travaux qu'ils signalent auraient certainement laissé des traces dans les comptes des Bâtiments royaux, et nulle part il n'en est question. La *Vie privée de Louis XV* et Lacretelle dans l'*Histoire de France au dix-huitième siècle* sont d'un avis opposé : ils désignent l'appartement de Mme de Pompadour. M. Dussieux, dans ses travaux sur Versailles, n'a point parlé de ce détail, mais son avis personnel, qu'il a bien voulu nous faire connaître, vient corroborer le dire des deux derniers ouvrages. Il existe encore une pièce plus importante, qui tranche entièrement la difficulté : c'est une lettre de la princesse Christine à son frère Xavier, du 12 janvier 1766. « ... Je ne saurois assez vous dire combien il (le Roi) s'occupe et a soin de notre chère Pepa, il n'y a pas roole de bonté qu'il

Versailles de M. L. Dussieux[1] la description de cet appartement, qui, après avoir appartenu à Mme de Montespan, fut depuis à la comtesse de Toulouse et à M. de Penthièvre; il se composait des salles des maréchaux 56, 57, 58 et 59.

La salle 56 était sous Louis XIV, comme aujourd'hui, un grand vestibule décoré de huit colonnes en marbre rouge de Flandre. Sous Louis XV on en fit, à l'aide de cloisons établies entre les colonnes, 3 pièces : l'une du côté de la salle 55 et celle du milieu furent données à la comtesse de Toulouse; la troisième, qui est adjacente à la salle 57, commençait l'appartement de Mme de Pompadour. Toutes ces cloisons ont été abattues par Louis-Philippe, qui a rétabli l'ancien vestibule. Les volets et les espagnolettes sont encore du temps de Louis XV. La salle 57 était la chambre à coucher de la marquise. C'est là que Louis XV

---

n'aye pour elle, vous savez déjà *qu'elle occupe l'appartement de Mme de Pompadour*, ce qui donne encore beaucoup de facilité au Roy d'aller chez elle, aussi y vient-il au moins trois ou quatre fois par jour, et y reste assez longtemps... »

1. L. Dussieux, *le Château de Versailles*, t. I, p. 483 et suiv.

faillit mourir d'une indigestion. Il faut lire dans les mémoires de Mme du Hausset[1], femme de chambre de Mme de Pompadour, le récit des terreurs de sa maîtresse à cette occasion. La gorge du plafond, les volets, les espagnolettes, quelques boiseries dans les encoignures sont du temps de la marquise. Les lambris sculptés ont été malheureusement détruits sous Louis-Philippe pour placer des portraits. Les serrures sont encore celles de Cucci[2]. La salle 58 était le cabinet de Mme de Pompadour. La gorge du plafond, décorée d'amours tenant des guirlandes, les volets sculptés, les fermetures des

1. Mme du Hausset était la veuve d'un pauvre gentilhomme. La misère la força d'accepter la place que Mme de Pompadour lui fit offrir, de sa première femme de chambre. Après la mort de la marquise, elle se retira dans sa province avec un peu d'aisance. (*Mémoires de Mme du Hausset*, Paris, 1824.)

2. Domenico Cucci, né vers 1638 ou 1639, était Romain; il quitta l'Italie pour venir travailler à Paris vers 1662 ou 1663. Il épousa, le 4 mai 1664, Jeanne Gougeon, fille de Paul Gougeon, peintre. Parmi les témoins, on rencontre Francesco Cucci, son oncle, et Jacinto Cucci, son frère, qui plus tard retournèrent à Rome; il eut plusieurs enfants, perdit sa femme en 1677 et se remaria le 20 février 1678 à Catherine Augier, fille de Guillaume Augier, peintre du Roi. En 1699, il vivait encore, comme il résulte de l'acte de mariage de l'une de ses filles;

fenêtres sont du temps de Louis XV. Une serrure Louis XV et deux boutons de porte de Cucci sont les seuls restes de l'ancienne décoration. Les lambris sculptés ont également disparu, sous Louis-Philippe, pour faire place à de médiocres portraits. La salle 59 était alors coupée en deux et formait deux antichambres[1]. »

L'auteur de la vie privée de Louis XV raconte que lorsque la Dauphine occupa cet appartement, le Roi voulant lui éviter, à cause de sa mauvaise santé, de descendre le petit escalier secret construit pour Mme de Montespan, avait fait placer une sonnette pour qu'il pût monter chez elle chaque fois qu'elle désirait sa présence.

---

mais, à partir de cette époque, on perd sa trace, et il est probable qu'il mourut dans un village des environs de Paris, où il avait une maison de campagne. Cet habile fondeur est souvent mentionné dans les registres des Bâtiments du Roi pour les garnitures de fenêtres et de portes en bronze doré qu'il exécuta pour les châteaux royaux.

1. L. Dussieux, *le Château de Versailles*, t. I, p. 338.

II

Mais les murs n'étaient pas seulement décorés par toutes ces moulures, et les nombreux tableaux que nous voyons signalés dans l'Inventaire ornaient aussi l'appartement.

Les différents catalogues des ventes annotés par les experts, qui sont actuellement conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, démontrent que bien des tableaux de grand prix furent achetés par les soins de la Dauphine[1]. Mais ces tableaux acquis pour le compte de l'Électeur de Saxe étaient destinés à aller augmenter la galerie de Dresde[2]. Le goût de la Dauphine se portait plus parti-

1. M. Courajod a signalé ce fait dans le *Journal de Lazare Duvaux*.

2. Voir aussi dans de Luynes (t. XII, p. 153) le détail des tapisseries exécutées aux Gobelins pour le roi de Pologne.

culièrement sur des œuvres moins importantes, mais surtout d'un prix moins élevé. La modicité des sommes d'argent dont elle disposait ne lui permettait pas d'amasser des richesses artistiques dans son appartement.

Car il n'est pas inutile de noter ici que tandis que Louis XV dépensait les sommes les plus fabuleuses avec ses maîtresses, le Canada était perdu faute d'argent, et que la valeur d'une seule des parures de Mme de Pompadour, convertie en poudre à canon, aurait peut-être suffi aux soldats de Montcalm pour conserver cette colonie à la France.

Le Dauphin et la Dauphine, de peur d'augmenter les charges de l'État et d'être préjudiciables aux intérêts de la France, restreignaient leurs dépenses.

Le Dauphin refusa toute sa vie de voyager parce que cela eût augmenté les impositions, et au moment de son mariage il fit employer en secours pour les pauvres l'argent qui était destiné aux réjouissances publiques[1]; quant à

---

1. Le Dauphin était sans cesse dans la gêne la plus complète; il fut obligé de contracter un emprunt considérable avec M. Paris

la Dauphine, elle ne tenait pas à jouir elle-même de l'argent qu'elle pouvait avoir, mais préférait en faire profiter les autres; témoin cette lettre que nous reproduisons en entier :

« Je ne puis vous cacher que je suis sensiblement touchée des malheurs du comte de Brühl[1]. Dieu seul sait s'il les a mérités, mais je ne puis m'empêcher de le plaindre, puisse-t-il faire quelques réflexions sur tout ce qui lui arrive. Dieu soit loué que le comte soit à Vienne. Je suis charmée que mon père approuve que je distribue les topazes. Je ne demandois point et ne m'attendois nullement à la grâce qu'il vouloit me faire, je les regarderai plutôt comme des reliques que comme des bijoux. Je suis peu en

---

de Montmartel; au moment de sa mort, il n'avait point éteint cette dette et Louis XV consentit à la payer pour lui. Les lettres de la Dauphine à Mgr l'évêque de Verdun (Papiers de Nicolaï communiqués par M. de Boislisle) parlent aussi d'un autre emprunt avec le sieur de la Borde, destiné à subvenir aux besoins de la Dauphine.

1. Henri, comte de Brühl, premier ministre et favori d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, né vers 1700 dans la Thuringe. Administrateur et ministre fort médiocre, il se rendit célèbre par le grand essor qu'il rendit aux arts en Saxe et par le développement considérable qu'il donna aux musées.

état d'acheter des diamans qu'on m'offre, et si j'avois de l'argent je le donnerois de bien bon cœur et les diamans avec. Ah bon Dieu combien de fois j'ai déjà regretté de n'avoir pas le sol, mais je tâcherai de les faire acheter à d'autres[1]. »

Les tableaux que possédait la princesse étaient principalement des copies de tableaux religieux qu'elle faisait faire elle-même.

Dans ses lettres[2] on trouve souvent le désir qu'elle exprime de posséder la reproduction de tel ou tel tableau auquel se rattachait un souvenir ou une dévotion quelconque[3].

A côté de ces toiles religieuses se trouvaient

---

1. Dans les lettres de la Dauphine à Fontenay, précédant celle que nous venons de citer, elle raconte avoir reçu des topazes de son père et déclare que si elles viennent de sa mère, elle les conservera comme des reliques, et que si, au contraire, elles n'ont pas ce caractère de souvenir, elle les distribuera. (Papiers de Xavier de Saxe, Archives de Troyes.)

2. Lettre de Madame la Dauphine à Mlle de Sylvestre, du 22 octobre 1750, insistant pour qu'on lui envoie la *Nuit* du Corrège. (Communiqué par M. de Boislisle.)

3. Voir *Œuvres chrétiennes des familles royales de France*, recueillies et publiées par Paul Viollet, ancien élève de l'École des Chartes. Paris, Poussielgue, 1870.

les portraits de famille de Carmontelle[1], de Roslin[2], de Nivelon[3] et de la Tour[4] et un certain nombre de tableaux qui lui avaient été légués

---

1. Carmontelle, né à Paris le 25 août 1717, fut lecteur du duc d'Orléans et l'ordonnateur de ses fêtes. Homme de lettres et peintre, il a laissé des proverbes dramatiques et les portraits de la plupart des personnages célèbres du dix-huitième siècle. Il mourut le 27 décembre 1806. Une suite de portraits de Carmontelle est conservée dans la bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale, à Chantilly.

2. Alexandre Roslin (ou Rosseline le Suédois), né à Malmoé en Suède, en 1718, mort à Paris, rue des Orties, section des Tuileries, le 5 juillet 1793. Diderot parle de lui dans ses *Salons*. Il fut reçu à l'Académie de peinture le 24 novembre 1753. Il peignait très remarquablement le satin et la dentelle ainsi que les chairs. En 1767, il envoya plusieurs toiles à l'exposition organisée par le marquis de Marigny.

3. Mlle Anne-Baptiste Nivelon, qui demeurait rue de Satory, à Versailles, copiait les portraits des princes de la famille royale. En 1755, elle copia pour Saint-Cyr le portrait du Roi, d'après Wanloo. Il paye lui-même 1000 livres. Voir Courajod, *Introduction du Journal de Lazare Duvaux.*

4. Maurice-Quentin de la Tour, peintre célèbre surtout par ses portraits au pastel, né à Saint-Quentin en 1704, mort en 1788. Il fut très protégé de Mme de Pompadour. Il avait fondé une école gratuite de peinture à Saint-Quentin, et a légué un prix annuel de 500 francs pour le meilleur tableau de perspective. Il fut reçu à l'Académie de peinture en 1746. La plus grande partie de son œuvre est encore conservée au musée de Saint-Quentin. Voir sa *Vie*, par MM. de Goncourt.

par le testament de sa mère[1], mais qui n'avaient aucune valeur artistique et n'étaient probablement que des copies de sujets religieux comme celles qu'elle faisait faire elle-même[2].

---

1. Testament de Marie-Josèphe, reine de Pologne. (Archives de Dresde.)

2. Lettre de Fontenay du 28 avril 1765 :

« Monseigneur, les sieurs Gochenal et Braun de Strasbourg, m'ont écrit du 22 d. c. que M. Hervald, secrétaire de Votre Altesse Roiale, leur adressoit cinq caisses qu'ils devoient m'expédier aussitôt qu'ils les auroient reçues, qu'ils ne savoient pas ce qu'elles contenoient, mais qu'un passeport étoit absolument nécessaire, sans quoi elles seroient arrêtées et ouvertes au premier bureau.

« N'ayant eu nul avis de cet envoi, je me suis trouvé fort embarrassé, ne pouvant demander un passeport sans spécifier ce que les ballots contiennent. C'est ce que j'ai exposé à Mme la Dauphine, supposant que les caisses devant lui être remises, par ordre de Votre Altesse Roiale, Elle sauroit peut-être ce qu'elles contenoient.

« Elle m'a tiré de peine, me mandant que c'étoient des tableaux, des crucifix et des reliques que feu Sa Majesté la Reine avoit léguée, à Elle, à Mgr le Dauphin, et aux princes ses enfants. J'attends l'arrivée de M. le duc de Praslin qui doit y être demain au soir, pour lui demander un passeport au moyen duquel cela arrivera ici sans être ouvert.

. . . .

« Je suis, etc.

FONTENAY. »

Ces tableaux sont cités dans l'inventaire.

III

C'est surtout dans l'orfèvrerie que nous aurons la preuve du bon goût du Dauphin et de la Dauphine. Leur service exécuté par Rœttiers[1]

---

1. Rœttiers, Jacques, fils de Norbert, tailleur général des monnaies, et de Winfride Clarke, né en 1707, reçu maître orfèvre par lettres patentes du Roi en vertu d'un arrêt du Conseil, avec le titre de joaillier du Roi, le 23 septembre 1733, puis nommé graveur du Roi. Il épousa, le 16 janvier 1734, Marie-Anne Besnier, fille du joaillier du Roi du même nom, conseiller de ville et échevin (1727-1729). Il eut deux fils, Alexandre-Louis, apprenti chez lui le 25 février 1766, et Jacques-Nicolas qui fut également apprenti chez son père, le 27 avril 1752. Ce dernier fut reçu maître le 9 mars 1765 et devint un des principaux orfèvres de la fin du dix-huitième siècle. En 1774 et 1775, ce fut lui qui fit le plus d'affaires dans le corps de l'orfèvrerie après Lempereur et Mercier.

Jacques Rœttiers fut garde, grand-garde doyen (1758-1761); il fit le service de la première Dauphine en 1745 et qui lui fut payé 300 000 liv.; il exécuta aussi un service célèbre pour l'Électeur de Cologne en 1749.

Il entra à l'Académie de peinture comme graveur, le 2 octobre

est à coup sûr la plus belle œuvre d'orfèvrerie que le dix-huitième siècle nous ait laissée par ses dessins ou ses gravures ou par les pièces elles-mêmes.

Ce service nous est conservé en partie dans les *Éléments d'Orfèvrerie divisée* de Pierre Germain[1]; ils y sont ainsi désignés dans son avis en tête du volume :

1773; il mourut le 17 mai 1784, et est ainsi qualifié dans son acte de décès : « Chevalier, membre de l'Académie de peinture et de sculpture, âgé de 77 ans ». Son portrait, dessiné par Cochin, fut gravé par Saint-Aubin. Son poinçon était J. R., une gerbe; celui de son fils, J N R, même devise. Il faisait moins d'affaires que son fils, à la fin de sa vie. Après avoir occupé longtemps un des premiers rangs, il n'était plus en 1762 que du quinzième au vingt-cinquième dans la liste des orfèvres.

1. Pierre Germain, que M. Paul Mantz, dans son étude sur l'orfèvrerie française, et M. Courajod, dans la préface de *Lazare Duvaux*, ont confondu avec Thomas Germain, l'orfèvre du Roy, est né en décembre 1716.

Le registre de la paroisse Saint-Sulpice porte :

« Du 31 décembre 1716. A été baptisé Pierre, fils de Jean Germain, marchand de vin, et de Marie-Marguerite Vieuxio, demeurant rue du Bacq; les parains étoient Jean-Pierre Spengler, suisse de l'église Saint-Sulpice, et Marie Germain, sœur de l'enfant. »

Pierre Germain entra comme apprenti chez Nicolas Besnier, aux Galeries du Louvre, le 26 avril 1736, et fut reçu par privilège des mêmes Galeries en 1744. Il demeurait quai des Orfe-

« J'ai joint d'autres dessins de M. Rœttiers de quelques morceaux d'orfèvrerie qu'il exécute actuellement pour Monseigneur le Dauphin. »

On y voit deux chandeliers, un simplement décoratif composé de feuilles et de coquilles : c'est le dessin le plus populaire et le plus souvent reproduit de l'œuvre du maître, l'autre avec deux figures, puis un candélabre également orné d'une figure, et, principalement la soupière, le légumier, les grands plats et les surtouts.

Les contours des plats sont formés de feuilles d'acanthe; la panse des soupières et des légumiers porte de nombreux décors de feuilles de chêne ou de coquilles finement ciselées sur un fond ondulé ou gaudronné; les armes du

---

vres. Il était grand-garde en 1756, 1757, et en 1776 fut élu un des 36 députés du corps. Ce fut lui qui rédigea le livre intitulé : *Éléments d'orfèvrerie*, qui reproduit des modèles assez remarquables dessinés par lui-même et par Rœttiers. Ce livre est aujourd'hui fort recherché et assez rare. Pierre Germain paraît s'être occupé surtout des devoirs qui lui incombaient par suite de ses charges, et aucune pièce de ses ateliers ne nous est parvenue. Les listes de capitation le montrent faisant des affaires assez ordinaires; il venait 120e ou 150e sur 300. Il jouissait d'une excellente réputation dans le corps des orfèvres.

Dauphin, au milieu de nombreux attributs champêtres, se retrouvent sur toutes les pièces. Les couvercles sont ornés de groupes d'amours jouant avec un dauphin ou de panoplies surmontées de casques.

L'art du dix-huitième siècle y est encore contourné, exagéré, mais il est en même temps riche et puissant et avant tout fort décoratif. Il ne nous a pas été donné de retrouver les comptes de ses pièces ni le sort qu'elles eurent à la mort de leurs possesseurs; les mémoires comme les archives sont muets à cet égard.

En dehors de ce grand service la Dauphine possédait une toilette, probablement l'œuvre de Thomas Germain[1]; c'est du moins ce que

---

1. Thomas Germain, fils de Pierre Germain, orfèvre du Roy, né en 1673. Après avoir travaillé dans son enfance dans l'atelier du peintre Bon Boullogne, sa mère qui, comme veuve d'orfèvre, en exerçait le métier à Paris, le fit partir pour l'Italie sous la protection de Louvois, et le jeune Thomas fut obligé, pour vivre, de conclure un engagement de six ans avec un orfèvre de Rome. Pendant qu'il acquérait dans l'orfèvrerie une réputation qui tournait au profit de son patron, il se perfectionnait dans la sculpture et dans l'architecture. Il passa quinze ans en Italie, où il laissa d'éclatantes marques de son talent d'orfèvre, de sculpteur et d'architecte. Il ne revint à Paris qu'en 1704, où

nous fait supposer cette mention du *Mercure* de septembre 1748 :

Il (Thomas Germain) fit aussi la toilette de Madame la Dauphine et son dernier ouvrage fut deux girandoles d'or à cinq branches, de dix-huit pouces de haut, pesant soixante-cinq marcs, d'un travail et d'un fini remarquables.

Barbier nous apprend dans son journal — novembre 1759 — que la Dauphine voulut envoyer à la Monnaie « une toilette d'argent toute

---

le bruit de ses succès l'avait devancé, et aussitôt on lui demanda de toutes parts des plans d'édifices et des pièces d'argenterie. Il travaillait pour tous les rois et tous les princes. Il se maria le 20 janvier 1720 à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Anne-Denise, fille de feu François Gauchelet, marchand orfèvre, rue du Roulle : lui, demeurait rue de la Monnaie. — Ce n'est que le 28 septembre 1723 qu'il obtint un logement dans les galeries du Louvre. Il exécuta en cuivre doré les trophées destinés à l'ornementation des piliers du chœur de Notre-Dame de Paris, et le soleil en or que Louis XV donna le jour de son sacre à la cathédrale de Reims. Il eut l'honneur d'être un des échevins de Paris de 1738 à 1740, et mourut le 14 août 1748. Il fut enterré à Saint-Thomas-du-Louvre, dans la chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry, dont les moines de Saint-Louis lui avaient cédé un caveau en reconnaissance des travaux importants qu'il avait exécutés dans leur église.

Il ne faut pas confondre Thomas Germain avec Pierre Germain, sur lequel nous avons donné plus haut quelques renseignements.

neuve et dont la façon coûtait très cher ». Cette toilette était-elle celle de Thomas Germain? rien ne nous permet de le dire; mais lors du décès de la Dauphine, l'ordre de Louis XV concernant ses pierreries et ses bijoux parle encore d'une toilette qui doit être conservée au garde-meuble avec les joyaux de la couronne. Nous ignorons depuis ce qu'elle est devenue; dans les comptes des Menus-Plaisirs, ni dans ceux de l'argenterie de la Couronne, nous n'en avons trouvé trace depuis 1767.

Le journal de Lazare Duvaux contient quelques factures d'orfèvrerie, mais ce sont des pièces usuelles et sans intérêt[1].

---

1. Nous ne citons pas ici les pièces d'orfèvrerie religieuse que le Dauphin et la Dauphine faisaient exécuter pour cadeaux. Ainsi de Luynes (t. IX, p. 422) raconte que « Monsieur le Dauphin a fait présent ces jours-ci à la paroisse Notre-Dame d'un très beau soleil de vermeil, qui coûte au moins 10,000 livres. Il y a sur ce soleil une figure de la sainte Vierge avec la couronne de douze étoiles. Madame la Dauphine fait ajouter des diamants à cette couronne. » Nous avons également retrouvé la mention suivante dans les lettres du Secrétariat du Roi (Arch. Nat., N° 104, fig. 39) :

Ordonnance du Roy au Commissaire de la Fleutrie, du 30 *janvier* 1760.

« Il est ordonné au sieur de la Fleutrie, commissaire au Châ-

L'Inventaire parle aussi d'un grand nombre de tabatières et de boîtes; c'est qu'alors il était d'usage, chez toutes les personnes d'une certaine condition, de faire faire par différents artistes des boîtes finement ciselées ou émaillées et quelquefois recouvertes de pierreries : souvent c'était un portrait miniature ou gouache qui en formait la décoration principale.

Nous verrons, dans l'Inventaire de Madame la Dauphine, les artistes qui exécutaient ce genre de bijouterie. En dehors des noms que nous aurons à citer nous ajouterons ceux des deux Ducroslay[1], d'Antoine et de Jean-

---

telet de Paris, de faire remettre au sieur Auguste orphevre, le calice d'or commandé par Madame la Dauphine qui a été retiré de ses mains *et laissé à la garde du sieur Dupuis, inspecteur de police, qui le représentera à cet effet*, pour ledit calice être incessamment achevé par ledit sieur Auguste qui s'en chargera au pied du procès verbal *qui sera dressé par le sieur commissaire de cette remise, quoi faisant le sieur Dupuis en demeurera bien et valablement déchargé.*

« Fait, etc. »

1. Jean Ducroslay, reçu comme apprenti le 24 juillet 1734, demeurait place Dauphine. C'est le même que M. Courajod appelle Auguste dans Lazare Duvaux. Il fut le prédécesseur de Pierre-François Dray, qui lui succéda le 7 décembre 1763, et qui portait le titre de joaillier du Roi en 1782.

Jean-Charles Ducroslay, reçu le 7 septembre 1737, avait pour

Baptiste Chéret[1], et aussi celui de Georges[2].

Il y avait aussi des tabatières en porcelaine

---

poinçon les lettres J C D, et pour devise un cœur; demeurait cour de Lamoignon, s'est retiré en 1761.

(Arch. Nation., Arrêts de la cour des Monnaies et Comptes des Menus-Plaisirs. Arch. de l'État civil.)

Le musée du Louvre possède plusieurs pièces de ces deux orfèvres. (Cat. Lenoir, nos 33, 34, 106.)

1. Antoine Chéret, reçu comme fils de maître, le 20 juin 1744, avait pour poinçon les lettres A C et pour devise un cœur; était gendre de Pierre Briceau, orfèvre, inhumé le 31 mai 1767 (Reg. de la paroisse Saint-Gervais); demeura successivement rue de la Fromagerie, Pont Saint-Michel, rue de la Harpe et rue du Battoir; il était dans le premier quart des orfèvres pour le chiffre d'affaires qu'il faisait (Compte de capitation de 1770); fut en 1772 au nombre des signataires d'un mémoire au duc de la Vrillière sur la concurrence que font à l'orfèvrerie française les produits étrangers qui sont établis à plus bas titre; figure en 1776 sur la liste des orfèvres qui ont payé le droit de réunion; il fut grand garde en 1777.

Jean-Baptiste-François Chéret, reçu comme fils de maître, le 13 juillet 1759, demeurait quai des Orfèvres, en 1768; avait pour poinçon les lettres J B F C et pour devise une clef; a été garde en 1776. Chéret est fort connu comme orfèvre, il est cité dans presque tous les mémoires du temps (*Tablettes de la Renommée*, *Mercure*, *Journal de Paris*); il joua un rôle important comme expert pour l'estimation des travaux de Goutières pour le duc d'Aumont; différentes pièces signées de lui sont conservées dans la collection Eudel et dans la collection du baron Pichon. Son chef-d'œuvre paraît être un vase et une cuvette d'argent exécutés pour l'Italie en 1785.

2. Marie-Gabriel Georges, reçu comme apprenti le 4 oc-

de Saxe qui représentaient différents sujets et plus particulièrement des chasses. — C'était pour la Dauphine un souvenir de sa première patrie. — Naturellement elle les aimait beaucoup, et son père lui en envoyait fréquemment de Dresde.

La tabatière était du reste le cadeau ordinaire dans l'ancienne cour au jour de l'an, et aux grandes fêtes le Roi en distribuait aux membres de sa famille et aux gens qu'il voulait plus particulièrement honorer.

Dans les corbeilles, la tabatière était la base du cadeau distribué à tous les différents personnages. Lazare Duvaux, l'abbé Proyart et de Luynes nous parlent souvent de tabatières données ou vendues à la Dauphine, mais il nous a été impossible d'en reconnaître une seule parmi celles citées à l'Inventaire.

---

tobre 1745; avait pour poinçon les lettres M G G et pour devise un lis; demeurait rue de Gèvres, en 1770; il mourut en 1776. Les listes de capitation de 1772 le portent comme étant classé dans le premier tiers des orfèvres par son chiffre d'affaires.

IV

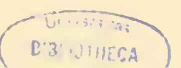
Non loin des meubles et des tabatières, était la bibliothèque. Après la mort du Dauphin, la Dauphine prit possession des livres de son mari[1]. C'étaient surtout des ouvrages de théologie, de philosophie, d'histoire ou bien des classiques latins et grecs. Les reliures étaient de Pasdeloup[2], de De Rome et de Vente[3].

---

1. Le Dauphin était l'auteur d'un livre de prières (Lettre de la Dauphine du 28 novembre 1766 à l'évêque de Verdun, archives de Nicolaï).

2. Les Pasdeloup sont nombreux dans l'histoire de la reliure française, mais celui dont il s'agit ici est Michel-Antoine Pasdeloup, né en 1685, qui a habité rue de la Parcheminerie, rue Saint-Jacques et rue de Cluny. En 1751 (20 avril) il épousa, étant âgé de 65 ans, une jeune fille de 19 ans. Dans son acte de mariage il est qualifié de relieur du Roi. Son brevet date de 1733.

3. Vers le milieu du dix-huitième siècle, la communauté des



La bibliothèque personnelle de la Dauphine ne comptait guère que des livres de piété, souvent reliés en maroquin vert à ses armes; il y avait aussi des livres sur les beaux-arts : peinture, danse, musique, etc., et sur la Saxe.

La galerie de Dresde, richement reliée[1], lui avait été envoyée par son frère[2], et nous avons retrouvé dans les ventes différents volumes à

relieurs eut deux De Rome comme gardes : Louis-Nicolas, en 1755, et Jean-Baptiste-Joseph, en 1757 ; ils étaient cousins germains.

Louis-Nicolas était fils de Louis De Rome, maître relieur ; il habitait rue Saint-Jean-de-Beauvais lors de son mariage avec la fille d'un fondeur en caractères d'imprimerie, le sieur Boileau (6 septembre 1745).

Jean-Baptiste-Joseph était fils de Louis II De Rome ; il habitait rue des Amandiers.

Vente n'était point libraire des Menus-Plaisirs, mais doreur des livres de la chambre du Roi. C'est lui qui fournissait les buvards, les cartonniers et quelquefois les reliures d'almanachs. Dans les comptes des Menus-Plaisirs pour l'année 1767, conservés au garde-meuble, se trouve la pièce suivante : « Pour la pompe funèbre de Mme la Dauphine : pour la reliure en carton de 25 exemplaires avec les armes de Mme la Dauphine à 30 s. p., 37.10 ; pour la brochure de 475 exemplaires de la même pièce, 442. »

1. Très beau volume in-folio édité en 1753, à Dresde, avec de nombreuses gravures de tous les meilleurs graveurs d'Europe.

2. Archives de Dresde.

ses armes sur le chant, la danse, et quelques livres d'histoire. Un petit livre de prières des plus curieux lui ayant appartenu est encore conservé à la Bibliothèque Nationale; il est relié en mosaïque avec son chiffre et la reliure porte la signature de Monnier[1]. Cependant les volumes du Dauphin et de la Dauphine, tout en étant fort soignés, ne furent jamais cités comme formant une collection supérieure.

---

1. La famille Monnier ou Le Monnier fournit à la corporation des relieurs un nombre considérable de membres; cinq furent gardes de la communauté et trois l'étaient encore au moment qui nous occupe. François-Laurent, en 1744; André, en 1752; et Pierre, en 1758. Le premier était relieur du duc d'Orléans, au dire de M. Marius Michel. La reliure citée de ce texte doit être attribuée à l'un des deux autres ou bien au quatrième, Charles-Henri, qui devint garde en 1769; il est aussi qualifié de relieur du duc d'Orléans. Ce fut lui qui probablement fit avec succès ces mosaïques bizarres si recherchées aujourd'hui. (Voir la collection de M. Rouquette.)

V

A ce moment la porcelaine récemment découverte était fort à la mode et celle de Saxe surtout avait une renommée universelle. En 1748, le roy Auguste envoya à sa fille un grand trumeau et plusieurs appliques de porcelaine blanche fort réussis. La Dauphine, de son côté, n'était pas étrangère aux produits de la manufacture de Vincennes — plus tard de Sèvres — que l'on venait de fonder. Dès 1747, cette fabrique offrait à Marie Leczinska un vase de porcelaine blanche, accompagné de trois figurines, surmonté d'un bouquet de quatre cent quatre-vingts fleurs de porcelaine.

Ce vase, dont le blanc était parfait, et dont les fleurs surpassaient les fleurs de Saxe[1], était

---

1. *Madame de Pompadour*, par MM. de Goncourt, p. 179; de Luynes, t. IX, p. 9 et 328.

envoyé en janvier 1749 par la Dauphine à son père.

Les lettres de cette princesse portent aussi le témoignage constant de l'intérêt qu'elle attachait aux porcelaines. Peu de temps avant sa mort, le Dauphin lui avait offert un magnifique plateau de Sèvres qu'elle avait remarqué et beaucoup admiré[1], et le Roy lui avait également donné, en janvier 1754, « un cabaret sur lequel il y avoit un pot à sucre et un très-petit pot au lait : ces deux seuls morceaux coûtoient 28 louis[2]. »

---

1. Lettre à Mgr de Verdun, 11 septembre 1766. (Archives de Nicolaï.)
2. De Luynes, t. XIII, p. 129.

VI

Il nous reste à décrire quels étaient les joyaux de la Dauphine, et quelle était la parure d'une princesse dans sa grande toilette.

Les diamants étaient à peu près montés comme aujourd'hui dans des chatons pleins et avec moins d'épaisseur.

Pour préparer la parure on modelait, en cire, sur une petite planchette de bois, l'objet tel qu'il devait être, puis on sertissait, sur des chatons, des pierres fausses, calibrées sur celles qui étaient destinées à figurer dans la pièce définitive, on y appliquait chacun des chatons sur la cire, à l'endroit qu'il devait occuper : on obtenait ainsi l'effet complet de l'objet avant de l'avoir commencé. Souvent on faisait de petits trous dans la planchette, au-dessous de chaque chaton, pour pouvoir les river sur le bois.

Nous avons rencontré plusieurs de ces planchettes avec le dessin modelé à la cire, et la

parure en chatons complètement appliquée dessus. Nécessairement c'étaient toujours des objets de composition difficile, tels que bouquets ou pièces de corps que l'on préparait ainsi[1].

On mêlait souvent les pierres de couleur aux diamants et même on peignait quelquefois les brillants de différentes façons. Stras[2], qui naquit à Strasbourg en 1700, avait même réussi dans ce nouveau genre de peinture. C'était un certain Trochus qui avait inventé les procédés de coloration, et Stras en avait eu connaissance par les demoiselles Goujon, petites-nièces de Trochus.

Au moment où nous parlons, la joaillerie venait de subir une révolution profonde tout

---

1. Tout fait supposer que Stras était l'inventeur de cette préparation; d'abord les pierres d'imitation étaient certainement fournies par lui; ensuite, dans ces planchettes, il y a beaucoup de pierres, imitant le diamant coloré, dont il était aussi l'inventeur.

2. Georges-Frédéric Stras, chimiste célèbre, fut d'abord compagnon chez la veuve Prevost, puis reçu maître orfèvre-joaillier privilégié du Roi, le 15 mai 1734, donna son nom à la composition qu'il inventa. Stras est cité continuellement dans les mémoires du temps et dans le *Mercure*; il se retira des affaires en 1752, laissant sa charge de joaillier du Roi à son

à son avantage. Les pierres, jusqu'alors montées à fond avec des entourages grossiers d'émail, furent désormais montées à jour et jouèrent naturellement avec plus d'éclat, et le bijou y gagna autant en légèreté. Nous ne savons pas à qui attribuer cette innovation, mais à coup sûr les cinq plus grands joailliers de l'époque, Rondé[1], Lempereur[2], Jacque-

---

gendre Georges-Michel Bapst; il mourut en 1770, laissant une grande fortune. Il faisait un commerce considérable de diamants et de pièces de joaillerie. Au moment de sa mort il ne s'occupait plus de chimie depuis longtemps.

1. Claude-Dominique Rondé, fils de Claude Rondé, également maître orfèvre à Paris, fut apprenti de Laurent Rondé; habitait au Louvre (à la date du 13 avril 1711) (Archives nationales, arrêts de la cour des Monnaies); fut reçu maître orfèvre du Roi et domicilié au Louvre le 4 janvier 1734. Il mourut en 1757. Il faisait des affaires considérables avec la Cour. Ce fut lui qui transforma la joaillerie et lui donna cette légèreté qu'elle a encore aujourd'hui; ses collègues ne firent que l'aider dans ses innovations. Les comptes des Menus-Plaisirs sont remplis de ses factures; il pouvait faire jusqu'à un million et demi par an d'affaires avec la Cour. Il portait le titre de joaillier de la Couronne. Ce fut Jacquemin qui lui succéda.

2. Jean-Denis Lempereur, reçu le 24 juillet 1734 comme fils de maître; garde-comptable en 1744, 1745 et 1776; faisait avec Pierre-André Jacquemin le plus d'affaires en orfèvrerie; était en 1751 conseiller du Roi, quartenier de Ville et demeurait Cour Neuve du Palais; était aussi grand amateur; « avait, »

min[1], Leblanc[2] et Stras, ne durent pas y être

---

dit le catalogue Tallard annoté, « un très beau cabinet de dessins et joignait à son amour de la collection un goût exquis et une grande connaissance » ; il demeurait alors (1733) rue Vivienne, près de celle des Filles-Saint-Thomas ; il signa l'Inventaire des joyaux de la Couronne de 1774 et laissa lui-même une belle collection dont le catalogue est encore fort recherché.

1. Pierre-André Jacquemin, reçu comme fils de maître le 8 mars 1751 ; nommé le 7 janvier 1753 à la place de Rondé, joaillier du Roi et garde des diamants de la Couronne. Le 13 mars 1757, il obtint le logement occupé par le même sieur Rondé, et le 8 septembre 1765 il prenait l'appartement de Fr. Th. Germain, déclaré en faillite. Jacquemin portait le titre de joaillier de la Couronne ; il fut remplacé par Ange-Joseph Aubert à sa mort en 1773. Il laissa une riche collection d'objets d'art qui fut cataloguée et vendue la même année. Son fils Alexis occupa quelques-unes de ses fonctions. Le brevet de sa nomination et de son appartement au Louvre est du 8 septembre 1769. Jacquemin, pendant le temps qu'il fut joaillier de la Couronne, monta pour le Roi, en Toison d'or, le fameux rubis connu sous le nom de *Côte-de-Bretagne*. Cette pierre avait été gravée en forme de dragon, par Gay, graveur de Mme de Pompadour (les commissions chargées dernièrement de faire un rapport et d'estimer les diamants de la Couronne afin d'en préparer la vente, n'avaient aucune connaissance de l'histoire de cette pierre, cependant une des plus célèbres de l'histoire de France). Le rôle de la capitation de 1772 nous indique que c'était lui qui faisait le plus d'affaires après Jean-Denis Lempereur. Son poinçon portait les lettres P A J et pour devise un cœur.

2. Leblanc père et fils. — Le registre de la paroisse Saint-Gervais nous indique que Leblanc père (Jean-Baptiste) est mort

étrangers[1]. D'abord, on ne portait pas de diadème, on décorait la chevelure par des aigrettes ayant la forme de fusées, de bouquets, de fleurs, de branches ou de nœuds de rubans.

---

le 17 avril 1763, à l'âge de 45 ans. Les témoins étaient Jean-Alexandre Leblanc et Pierre-Augustin Leblanc, ses fils, et Pierre-Augustin Bingard, son beau-frère. Sa veuve continua son commerce dans la boutique de son mari, place Baudoyer. J. B. Leblanc était un artiste habile; Pouget dit, en 1762, que « la pièce du corps de Mme la Dauphine faite chez M. Leblanc, est peut-être le plus beau morceau que l'on puisse trouver en ce genre ». Ce fut lui qui, à l'occasion de la perte d'un diamant de prix, fit découvrir Mme Binet de Boisgiroult, première femme de chambre de la Dauphine, comme auteur des vols de bijoux qui se commettaient chez elle (Barbier, *Journal historique*). Son troisième fils, Gaspard-Alphonse, quoique apprenti et compagnon chez son père et depuis chez sa mère, ne fut reçu maître que le 2 avril 1769. Il fournissait Mme du Barry. M. le baron Pichon possède un reçu de lui ainsi conçu : « Reçu de Mme la Comtesse du Barry, la somme de..... pour un cœur qu'il m'a fourni, de diamants jaunes (*sic*). » Il rédigea, de concert avec Lempereur et Aubert, l'Inventaire des diamants de la Couronne en 1774. Son poinçon portait les lettres G A L et pour devise un cœur. Il faisait des fournitures assez considérables à la Couronne. Le 29 février 1776, il livra une parure pour la somme de 15,000 l., en paiement de laquelle il reçut les pièces inscrites sur différents numéros de l'Inventaire de 1774 des diamants de la Couronne. (Voir cet Inventaire, p. 66, 67, 70, 71, 73, 106.)

1. C'est au premier surtout que l'on peut attribuer la plus grande part à cette transformation.

Aux oreilles, on portait des girandoles, c'est-à-dire une pierre montée en chaton à laquelle, par divers motifs, étaient attachées trois pendeloques également sur chaton; ce ne fut que plus tard, sous Louis XVI, que l'on prit l'habitude de porter des boucles différentes aux oreilles et en particulier une seule pendeloque. Quelquefois on remplaçait les chatons par une masse de petites pierres qui en prenait la forme.

Au cou, on avait des colliers dont le milieu était généralement formé d'un grand nœud avec une ou plusieurs pendeloques; les deux parties qui partaient du centre pour se fermer derrière la nuque s'appelaient des cintres, et étaient souvent aussi larges que le nœud et pouvaient mesurer deux centimètres. Souvent aussi le motif central du collier supportait un ou deux petits nœuds de pierres auxquels étaient attachées une ou trois pendeloques.

L'ornementation de la robe était fort compliquée. D'abord sur le corsage, en forme d'un long triangle dont la base était en haut, se plaçait une parure appelée pièce de corps.

C'était une suite de nœuds, plus ou moins gros, selon que leur place était plus ou moins élevée sur le corsage, et qui se plaçaient, sui-

vant leur taille, les uns au-dessus des autres, les plus petits à la ceinture et les plus gros à la bordure de la robe couvrant ainsi tout le devant du corsage.

Sur les épaules se portaient des nœuds qu'on appelait nœuds d'épaule; c'était souvent un gland qui pendait après une boucle de diamants ou bien un simple nœud de pierres.

A la ceinture était une longue suite de pierres qui venait se terminer en pointe par devant et qui prenait le nom de tailles. Les tailles formaient quatre pièces séparées, deux destinées à être portées par devant, deux par derrière.

Aux manches, presque toujours en dentelles, se mettaient des espèces de pompons composés d'un diamant au centre et de quatre diamants autour. La suite de ces pompons s'appelait *crevée*, et ce nom venait de ce que au seizième siècle ces pompons se plaçaient à l'extrémité de chaque crevé.

A côté de ces pompons il y avait les boutons de compères, c'est-à-dire les pompons destinés à chamarrer la robe dans tous les endroits que l'on croyait devoir rendre un peu brillants.

Les bracelets existaient comme de nos jours : c'était une plaque, souvent un portrait, entouré

de brillants et attaché à plusieurs rangs de perles; il y avait des bracelets de moindre valeur et plus intimes faits avec les cheveux des personnes chères.

La robe avec ses énormes paniers était soutenue des deux côtés par des agrafes en brillants de différentes formes, mais généralement d'une bande de diamants avec deux crochets aux extrémités. On les appelait trousse-côtés. Une agrafe semblable supportait la queue; elle était plus grande, et s'appelait trousse-queue. Les trousse-côtés et les trousse-queues étaient quelquefois aussi en forme de nœud.

C'est ainsi que se composait la suite exacte d'une grande parure. Mais en dehors de ces joyaux existaient toutes les pièces de joaillerie journalière.

La décoration du bonnet consistait d'abord en des *rubans de tête* en diamants que l'on plaçait sur le bonnet; on avait encore des fontanges ou nœuds ou des *becs de bonnet;* c'étaient de petits motifs adaptés à l'extrémité de la pointe du bonnet au sommet du front. Les nœuds de cols et les nœuds de robes de chambre servaient d'agrafes, les boucles de souliers et enfin les châtelaines, nécessaires,

éventails, etc., complétaient la série des bijoux de jour.

La Dauphine possédait deux grandes parures; elles avaient été montées, si nous en croyons le duc de Luynes[1], pour Marie-Thérèse d'Espagne et rachetées après sa mort à la petite Madame par le Roi, qui en fit cadeau à Marie-Josèphe lors de son mariage. La pièce de corps, qui passait pour être le chef-d'œuvre de la joaillerie du dix-huitième siècle, était due à Leblanc, et le metteur en œuvre Duflos devait y avoir travaillé[2]. Le reste de la parure était de Rondé, à en croire les comptes de la Couronne. En dehors des deux grandes parures dont nous venons de parler, l'Inventaire nous montrera divers objets de joaillerie qui furent donnés en cadeau à différents moments. Nous avons indiqué avec soin leur provenance.

1. T. VIII, p. 39.
2. Voir Pouget, préface.

VII

L'Inventaire signale de nombreux papiers fort importants d'après les lettres de Martanges[1]. Le testament de la princesse fait le 13 février 1776, indique déjà de nombreuses disposi-

---

1. « Dans le conseil de guerre tenu par le général Ratowski au moment de capituler à Pirna, un capitaine des grenadiers de l'armée saxonne, nommé Martanges, vint trouver ce général et lui dit qu'il ne croyait pas impossible de s'ouvrir un passage au travers de l'armée prussienne; qu'il ne lui demandait que trois cents grenadiers, qui étaient prêts à le suivre; que s'il réussissait, l'armée saxonne le suivrait; que le pis aller était qu'il pérît avec sa troupe; qu'au moins il mourrait avec honneur et que cet événement ne pouvait faire une perte irréparable. Le général Ratowski ne voulut point accepter cette proposition. M. de Martanges, instruit de la capitulation, n'a jamais voulu la signer; il a quitté le service et s'est retiré à Vienne; il a été d'abord dans l'état ecclésiastique; il quitta le petit collet et entra dans le régiment de Madame la Dauphine, créé pour M. le comte de Frise. M. de Martanges, après avoir servi quelque temps dans ce régiment, fut placé par M. le comte de Frise

tions prises par elle au sujet de ces papiers, mais la maladie augmentant, elle changea ses dispositions que nous trouvons dans une lettre chiffrée du même Martanges :

« D'abord il est certain que Mme la Dauphine a brûlé beaucoup de papiers avant sa mort, mais aussi elle a conservé une grande quantité. Trois semaines, ou un mois avant sa fin, elle avoit parlé à Mme Adélaïde en lui disant qu'elle les arrangeoit pour qu'ils lui fussent tous remis d'abord et qu'elle l'instruiroit de ceux qu'elle

---

dans celui de Lowendal. Comme M. de Lowendal ne voulait pas de Français dans son régiment, M. de Martanges fut réformé comme Français. M. le comte de Frise le mena avec lui à Dresde et lui fit obtenir une place de capitaine de grenadiers dans les gardes saxonnes. C'est un homme d'esprit, de conversation agréable, qui a même du talent pour faire des vers et qui est aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent. » (De Luynes, t. XV, p. 253.)

Voilà exactement le relevé de ses états de service :

Né le 10 février 1722. En 1754, il épousa Mlle Antonia Dufour. En 1757, il devint capitaine à la suite du régiment de la Dauphine; en 1758, aide de camp du prince Xavier. Le 1er avril 1762, maréchal de camp au service de France; en 1780, lieutenant général. En 1792, il émigra, fit partie de l'armée des princes et aida à la descente de Quiberon. De Martanges était le représentant du prince Xavier à Paris; il était avec lui dans ses lettres d'une intimité extraordinaire.

devoit remettre au Roy, de ceux qu'elle garderoit, ceux qui devoient être remis à Mme la princesse Christine et tant pour elle que pour V. A. R. Les espérances que M. Tronchin fit concevoir à Mme la Dauphine sur le rétablissement de sa santé l'empêchèrent de réaliser ce qu'elle s'étoit proposé de faire pour Madame, et, ce ne fut qu'à l'approche de la mort le 12 mars que sa confiance dans l'évêque de Verdun lui fit remettre le tout à ce prélat qui n'en apporta qu'une partie à Madame, qui ne crut plus devoir alors s'en charger, peut-être parce qu'elle étoit fâchée de ce que Madame la Dauphine ne s'étoit pas directement confiée à elle, mais alléguant la crainte qu'elle avoit que le Roy ne lui imputât à faute de recevoir des papiers qui avoient l'air d'être soustraits. Paulinier[1] m'a assuré que la plus grande partie de ces papiers qui regardoient la correspondance de V. A. R. et une autre liasse concernant les intérêts de la maison de Saxe étoient passés entre les mains du Roi et uniquement à sa dis-

---

1. Valet de chambre de Madame Adélaïde qui, par son habileté, avait pris une très grande influence sur elle.

position; qu'ils avoient été placés dans une pièce dont il n'y avoit que le Roi qui ait la clef. Qu'il croyoit même que le Roy avoit respecté les secrets de Mme la Dauphine jusqu'à ne pas les lire, et qu'il s'étoit contenté de les mettre sous son scellé particulier.

« Dans une autre conversation, il m'a dit qu'il y avoit eu des gens assés mal intentionnés pour jetter des soupçons sur l'attachement que Mme la Dauphine conservoit pour sa maison et qu'on avoit voulu envenimer l'esprit du maître, sur cette quantité de mémoires qu'elle conservoit concernant les intérêts de la Saxe. Hélas, mon Dieu, lui ai-je répondu, il est bien à souhaiter, pour l'honneur de la mémoire de la vertueuse Dame, que le Roy ait pénétré dans le secret de toute cette correspondance, il n'y aura certainement vu que des témoignages bien éclatants de la pureté du cœur et des vues de Mme la Dauphine; je l'ai assés connue pour en être bien convaincu. Monsieur, m'a-t-il répondu, à son tour, elle avoit certainement bien de la confiance en vous; je le sais mieux que personne; le Roy le sait bien aussi et il sait aussi à quoi s'en tenir sur le compte de bien des gens, et il s'est arrêté là comme en sachant plus,

mais n'en voulant pas dire davantage, puis il a repris qu'il croyoit au reste qu'une partie des papiers de la famille et de cette correspondance avoit été remise à Mme la princesse Christine. V. A. R. conçoit avec quelle précaution et quelle circonspection je suis forcé de ménager ma curiosité sur cette matière malgré toute l'impatience que j'ai de tirer tout ce qu'il sait, la prudence me prescrit indispensablement de m'arrêter où je voudrois le plus me porter en avant : je me suis préparé deux ou trois entretiens avec lui à la faveur desquels j'espère parvenir par degrés à savoir au juste tout ce qu'il sait et me mettre en état d'en rendre compte à V. A. R.; par tout ce qu'il m'a dit jusqu'à présent, je suis porté à croire que la partie essentielle de nos mémoires n'a point été brûlée et que le Roy en a pris connoissance et peut-être en a dit quelque chose à Madame; tout inquiétante que soit cette opinion je m'y arrête malgré les risques qui y sont attachés, le bien que je verrois à savoir le maître instruit de nos projets, et de l'utilité respective qui en reviendroit à la France comme à la Saxe me fait passer par dessus tout, et au fond qu'a-t-on à craindre quand on n'a dit et écrit que la pure vérité et qu'on l'a fait avec

une intention aussi pure qu'elle. La facilité avec laquelle le petit Paulinier se livre m'a confirmé le soupçon que j'avois depuis longtemps que sa maîtresse se voudroit entretenir avec moi et peut-être s'expliquer, mais de façon cependant que l'audience qu'elle m'accorderoit parût n'être qu'un acte de bonté personnelle : pour entrer à cet égard dans ses vûes, j'ai parlé audit Paulinier de mes affaires particulières. »

Martanges ne se trompe pas quand il affirme que certains papiers ont été pris par Louis XV, car l'Inventaire en fait foi.

Le prince Xavier de Saxe ne reçut aucun de ces documents, et il est probable que le Roi les brûla. Cette autre lettre de Martanges que nous citons nous donnera l'explication de cette destruction.

« Vous concevés, Monseigneur, que dans une histoire aussi confidente, composée par des gens aussi intéressés aux événemens et aussi instruits, les articles des ministres de Mme de Pompadour et des jésuites devoient être assés intéressans. Le Roy a vu tous ces papiers-là; mais n'en a-t-il pas vu d'autres qui nous intéressent davantage? C'est ce que je tâcherai d'approfondir. »

Il restait aussi les papiers destinés à l'éduca-

tion de Louis XVI dont nous avons déjà parlé et que la Dauphine désignait sous le nom de son trésor. Nous ignorons si Madame Adélaïde les eut en sa possession comme l'Inventaire paraît le faire supposer. Il restait encore un certain nombre de pièces dont parle Martanges qui avaient dû être mises en lieu sûr chez l'évêque de Verdun au moment de la mort de la Dauphine, et qui sont encore conservées dans la famille de Nicolaï. M. de Boislisle, avec sa complaisance habituelle, a bien voulu nous en communiquer l'inventaire dont nous donnons le détail en entier.

D'abord des Mémoires sur la vie, les vertus et l'éducation de Mgr le Dauphin (6 volumes ou dossiers), plusieurs pièces relatives au caractère de Mgr le Dauphin dont une entièrement de la main de la Dauphine. (Cette pièce est reproduite presque entièrement dans le Mémoire du P. Griffet[1].)

Relation de la maladie et de la mort de Mgr le Dauphin, écrite à la main par Madame la Dauphine[2].

---

1. Note de M. de Boislisle.

2. Nous avons parlé de cette relation dans la Notice sur Madame la Dauphine.

Pièces particulières relatives à l'opinion de Mgr le Dauphin sur l'autorité des Parlements, l'assassinat du Roi par Damiens et l'expulsion des jésuites.

Un extrait de la prédiction du P. Gourdan, relative à Louis XV, de la main de la Dauphine[1].

Divers ouvrages traduits et extraits par Mgr le Dauphin, prouvant ses connaissances, etc., etc.

La destruction de ces papiers ordonnée par Louis XV a peut-être rendu Marie-Josèphe encore plus ignorée, et a contribué encore davantage à laisser dans l'oubli sa personnalité si digne d'être connue et appréciée.

---

1. Dans cette prédiction, le P. Gourdan annonce que Louis XV, comme David, sera un sujet de grand scandale, mais se repentira et reviendra au bien.

ICONOGRAPHIE

DE

MADAME LA DAUPHINE

Les comptes de la maison du Roi[1] indiquent un fort grand nombre de portraits de la Dauphine. Nous les indiquons par date :

1749	Pastel de Latour, sans désignation, payé.	2400 l.
1751	Peinture, par Merelle[2], en pied,	

1. Archives nationales, comptes des Menus-Plaisirs, années 1747-1767; Mobilier national, comptes des Menus-Plaisirs de 1757 et 1759.

2. Merelle, peintre assez célèbre, ancien conseiller de l'académie de peinture et de sculpture de Saint-Luc. Il existe un catalogue d'un Mérelle, ainsi intitulé : Vente après décès de dessins et estampes, en feuilles et en volumes, pour le lundi, 27 janvier 1783, à l'hôtel Bullion, rue Plâtrière. (Voir G. Duplessis, catalogue du dix-huitième siècle.) Nous avons retrouvé

	la tête d'après Liotard[1], toile de 7 pieds de haut sur 4 1/2 de large.	300 l.
1754	Miniature, par Lebrun[2], pour tabatière	600 l.
1755	Peinture, par Merelle, toile de sept pieds quatre lignes de	

son acte de décès : Extrait des registres mortuaires de l'église royale et paroissiale de Saint-Paul à Paris.

L'an 1773, le jeudi 20 mai est décédé, rue Pavée, Pierre-Paul Merelle, âgé de 89 ans, peintre recteur de l'académie de Saint-Luc, et a été inhumé le samedi 21 dans la cave de la nef de cette église par nous, soussigné, curé, en présence de Pierre Merelle peintre conseiller de l'académie de Saint-Luc et de Me Claude-Théodore Merelle de Joigny, avocat au parlement, secrétaire de M. le procureur du Roy au Châtelet de Paris, ses fils qui ont signé. Collationné à l'original et délivré par nous soussigné, vicaire de ladite paroisse à Paris, le 28 mars 1776. (Signé) D. Mazurier.

1. Jean-Étienne Liotard, né à Genève en 1702. C'était vers le milieu du dix-huitième siècle le miniaturiste le plus à la mode. « Après avoir été à Rome, et dans plusieurs cours étrangères et entre autres à Constantinoples, il a conservé l'habillement turc et la barbe » (de Luynes, t. X, p. 21). Louis XV connut et apprécia son talent en voyant chez la Dauphine des portraits exécutés par cet artiste. Le musée du Louvre a acheté récemment un certain nombre de dessins de Liotard.

2. J.-B. Lebrun, prenait le titre de « peintre du Roy en miniatures » ; il fut constamment employé à la Cour. On trouve dans les papiers des Bâtiments royaux une série fort longue des mémoires qui lui furent payés pour ses peintures.

	haut sur quatre pieds neuf pouces de large.	600 l.
1755	Peinture, par Merelle, en pied, la tête d'après Liotard (donné au duc de Gesvres pour son château de Saint-Ouen). . .	300 l.
1749-1751	2 pastels, par Aubry[1]. . .	
1760	2 peintures, par Nattier[2], avec les mains, toile de trois pieds et demi de large . . . . . à	500 l.
1762	Peinture, par Nivelon.	250 l.
1764	Peinture, par Nivelon, en pied, 9 pieds de haut	1500 l.
1766	Peinture, par Nivelon, de forme ovale	150 l.
1767	Peinture, par Nivelon, de 4 pieds de haut, habillement et accessoires d'après nature. . .	300 l.

MM. de Goncourt, dans leur étude sur la Tour, signalent trois pastels de ce peintre que n'indiquent pas les comptes. Ce sont des por-

1. Peintre sur lequel nous n'avons rien trouvé, si ce n'est des mémoires dans les comptes des Menus-Plaisirs.

2. Jean-Marc Nattier, né à Paris en 1685, mort en 1766,

traits exposés aux Salons de 1761, 1763 et 1773 sans désignation.

En dehors de ces différents portraits cités plus haut, il en existe un certain nombre que nous avons pu voir :

Au Louvre, un portrait, pastel de la Tour (n° 817 du catalogue des dessins, par F. Reiset, 1880).

La Dauphine est assise, vue de trois quarts, tournée vers la gauche. Sa robe est blanche et décolletée, ornée de rubans bleus; elle tient un éventail de la main droite. Ce pastel a été copié à l'huile par le peintre allemand Graff; le tableau est dans l'appartement du roi de Saxe[1].

Il existe un second pastel de la Tour à la galerie de Dresde. La Dauphine y est assise de face, lisant de la musique, un bonnet de dentelle sur la tête avec un peignoir.

Ce portrait a été copié deux fois par Penel[2];

---

peintre de portraits et d'histoire. C'était le peintre privilégié de Mesdames, filles de Louis XV.

1. Nous devons à l'obligeance de M. le comte Witzthum, grand maréchal du palais, d'avoir pu le voir.

2. Penel, peintre de copies peu connu. Le musée du Louvre ne possède rien de lui.

l'une de ces copies est à Versailles, n° 3798 du catalogue, attribuée à Dronais. La quittance de ces deux tableaux est ainsi conçue :

« Portrait par Penel, en coeffe, d'après M. de La Tour, avec une main tenant un papier de musique, cy. 400 l. »
« Un autre pareil à celui cy-dessus pour Saxe. . . . . 400 l. »
(Comptes des Menus-Plaisirs de 1749.)

Il a été gravé par Aubert[1] et est reproduit en tête de cet ouvrage.

Ce portrait fait de Marie-Josèphe de Saxe une fort jolie personne; il est dissemblable du premier pastel de la Tour que nous venons de citer; pour nous le premier, copié par Graff, doit être ressemblant. Nous retrouvons la même physionomie sur le portrait de Nivelon[2], actuellement à Versailles, n° 3797, où elle est représentée

1. Michel Aubert, né vers 1700, mort en 1757; graveur sans grand cachet personnel. Son œuvre principal est la suite de portraits qu'il fit pour la collection d'Odieuvre (*L'Europe illustre*).

2. Ce portrait est celui que fit Nivelon en 1764 et que nous avons signalé d'après les comptes des Menus-Plaisirs.

assise, vêtue d'une robe blanche brochée d'or.

Plusieurs portraits de différents maîtres lui donnent encore le même type.

D'abord, un de Nattier, catalogué à Versailles, n° 3796, où elle porte une robe bleue garnie de fourrure.

Un autre, sans nom d'auteur, catalogué dans le même musée sous le n° 4453, où elle est couverte d'une robe rose garnie de fourrure.

Puis un petit portrait sans origine, actuellement de la collection de M. Delaherche, de Beauvais.

Mme la vicomtesse de Janzé possède aussi une peinture sur toile exécutée en Saxe et représentant Marie-Josèphe à l'âge de douze ans : elle est de face, en costume de cour; on voit déjà dans les traits la physionomie que les portraits ci-dessus lui ont donnée.

En dehors de ces portraits, Vanloo a représenté la Dauphine en grand costume, avec une figure plus maigre. Ce tableau nous est connu par la gravure de l'Armessin[1].

---

1. Nicolas de l'Armessin fils, né à Paris en 1684, mort en 1755. Il étudia la gravure à l'école de son père et se fit connaître par les planches qu'il exécuta pour le recueil de

Klein[1] est aussi l'auteur d'une mauvaise toile conservée à Versailles sous le n° 4452, au-dessous de laquelle est inscrit son nom, gravée par Wille[2].

Enfin le musée de Saint-Quentin possède une grande esquisse de la Tour, ainsi décrite par MM. de Goncourt :

« Grande esquisse représentant la Dauphine faisant l'éducation du duc de Bourgogne, son fils.

Grand pastel. Mauvaise proportion des figures. Composition très chargée d'accessoires mal rangés : buste de Louis XV, console, tenture, tabouret où jouent un chien et un chat, table

---

Crozat. Il grava d'après les maîtres les plus renommés, Watteau, Lancret, Boucher.

1. Peintre allemand au sujet duquel nous n'avons trouvé aucun détail biographique.

2. Jean-Georges Wille, graveur allemand, né le 5 novembre 1715 dans les environs de Kœnigsberg (Hesse-Darmstadt), mort le 5 avril 1808 à Paris. Les portraits du maréchal de Belle-Isle (1743) et du maréchal de Saxe (1745) établirent sa réputation. Ce fut seulement en 1754 qu'il entreprit de graver des compositions. *La mort de Cléopâtre*, d'après E. Netscher, fut sa première, et elle obtint un succès qui l'encouragea à suivre cette voie. Wille a laissé un journal de sa vie qui a été édité et annoté par M. Georges Duplessis.

chargée de livres à images. La Dauphine, en robe de velours rougeâtre, agrémentée de fourrure, assise, donne la main à son fils, tout vêtu de bleu, avec broderies, brandebourgs blancs, le cordon bleu en sautoir, son bonnet à plumes à la main ; la tête de la Dauphine et les bras ébauchés. Admirables lumières de velours dans la robe de la mère et dans le bleu de l'enfant, mais point d'effet. Un petit fond à droite presque grotesque : silhouette de soldat montant la garde ; et au delà, des remueuses promenant des enfants.

Cette préparation est intéressante, parce que la tradition veut que ce tableau, terminé et offert par la Tour à l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin, ait été lacéré en 1793[1]. »

Nous avons encore trouvé dans les comptes des Menus-Plaisirs, un mémoire de six portraits pour boîte et un portrait pour bracelet fournis

---

1. Le cabinet des estampes possède en dehors des estampes déjà citées, d'autres pièces peu intéressantes sur Marie-Josèphe de Saxe. Nous les citons toutes :

Un portrait in-8, chez Crépy, très mauvais.

Un de la suite de Desrochers.

Une figure allégorique in-4, par Lithet de Montigny.

Un portrait par Simon Duflos, d'après Vanloo, mauvais.

Un gravé par Fleischmann, d'après Schnow, mauvais.

par Lebrun, en 1749 et 1750, à raison de 300 livres pièce.

M. Emmanuel Jadin possède un buste en terre cuite de Le Moyne, fort joli, que Sainte-Beuve décrit ainsi dans le onzième volume de ses *Lundis* :

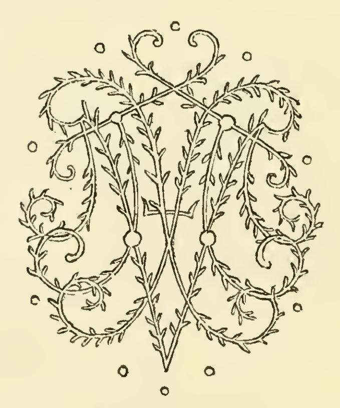
« Mais le pastel, s'il livre toute la physionomie, déguise toujours un peu les contours; le profil d'un buste est plus inexorable, et nous avons ce buste aussi pour la Dauphine. Dans un charmant portrait, terre cuite, du sculpteur Le Moyne, appartenant à notre excellent peintre Jadin, il m'est permis de voir, d'examiner en tous sens cet agréable et piquant visage; tout est riant, animé; l'éclat du teint devait achever la grâce; mais il y a ce nez dont il a été plus d'une fois question, et qui inquiète; on se demande enfin comment il était : c'est un nez assez prononcé, et qui, selon la remarque d'un fin physionomiste, promet déjà celui de Louis XVI. »

La représentation de son mausolée avec son médaillon, par François.

Un par Chéreau, en pied, in-4°, mauvais.

En dernier lieu, il existe une gravure représentant un camée, gravé par Guay, d'après Boucher, dans la suite de Mme de Pompadour, avec les profils du Dauphin et de la Dauphine.

M. Paul Mantz a été moins affirmatif dans son appréciation et n'a pas cru reconnaître dans ce charmant petit buste le portrait de Marie-Josèphe. Notre ami, M. Jadin, a bien voulu nous montrer cette figure, et après l'avoir examinée, nous nous permettons de nous ranger de l'avis de M. Mantz, et sans discuter en rien la valeur de la pièce qui est pleine de charmes, nous croyons ne pas retrouver la Dauphine dans ce visage chiffonné.



Chiffre de Marie-Josèphe, sur une reliure de Le Monnier.

(Communiqué par M. Thierry, conservateur à la Bibliothèque nationale.)

ORDRE DU ROI

concernant les effets et bijoux appartenant à feue Madame la Dauphine.

A Versailles, le 20 avril 1767.

De par le Roi,

Sa Majesté voulant pourvoir à la conservation des pierreries et bijoux qui appartenoient à feue Madame la Dauphine, tant de ceux qu'elle a aportés en venant en France que ceux dont S. M. lui a fait présent lors et depuis son mariage, a ordonné et ordonne que lesd. pierreries qui ont été remises par la d[e] Duchesse de Lauraguais, dame d'atours de feue Madame la Dauphine, au S. Comte de S[t] Florentin conseiller du Roi en tous ses conseils, ministre et secrétaire d'État et des commandemens de S. M., Commandeur de ses ordres, pour en être en sa présence fait un état et description et ensuite l'esti-

mation par le S. Jacquemin jouaillier du Roy et le Blanc jouaillier de Madame la Dauphine qu'elle a commis à cet effet, voulant S. M. que led. état et estimation soit déposé au secrétariat d'État de la maison de S. M. pour luy être représenté lorsqu'elle le jugera à propos, et que lesd. pierreries soient remises ez mains du S. de Fontanieu, intendant et contrôleur général des meubles de la Couronne, ainsi que la grande toilette de vermeil de feue Mad^e la Dauphine, pour rester sous sa garde au garde-meuble, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, veut pareillement S. M. qu'il soit fait un état estimatif par les jouailliers susdits de ce qui reste de bijoux d'or et autres appartenant à feue Madame la Dauphine et dont elle n'a pas disposé par son testament pour être lesd. bijoux vendus, et le prix d'iceux employé au payement de quelques sommes dues par feue Madame la Dauphine. Fait à Versailles le 20 avril 1767 [1].

Signé : *Louis.*

---

1. Archives Nationales, Secrétariat de la maison du Roi, O[1] 111.

INVENTAIRE

des pierreries, bijoux et reliquaires appartenant à Madame la Dauphine, fait par M. le comte de Saint-Florentin, en date du commencement du 14 mars 1767.

Aujourd'hui quatorze mars 1767. Le Roy étant à Versailles, nous Louis Phelypeaux Comte de Saint-Florentin[1], ministre et secrétaire d'État et des Commandements de Sa Majesté, Commandeur de ses ordres, en vertu de ceux à nous donnés par Sa Majesté de faire la description et inventaire des papiers, pierreries, bijoux, reli-

1. L. Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705, mort le 27 février 1777, était fils du ministre Phelypeaux de la Vrillière, et occupa lui-même pendant cinquante-deux ans divers ministères sous Louis XV, notamment celui de la maison du Roi, puis celui de l'Intérieur en 1744; Louis XV le créa duc en 1770. La rue Saint-Florentin a pris son nom du splendide hôtel qu'il y habitait. A l'époque où se fit cet Inventaire, le comte de Saint-Florentin était rentré comme ministre au

quaires apartenants à feue Madame la Dauphine, nous nous sommes transportés tant dans l'appartement où Elle est décédée que dans la pièce dite son oratoire et dans les autres endroits qu'Elle a occupés depuis le décès de Monseigneur le Dauphin où nous avons trouvé

Premièrement

La somme de vingt-deux mille cinq cent trente une livres quatre sols, en doubles louis, louis, demi louis, écus de six livres, de trois livres, pièces de vingt quatre sols et de douze sols.

Conseil d'État (1761), charge qu'il fut obligé de résigner avec ses autres emplois en 1772, bien que depuis deux siècles la fonction de secrétaire d'État existât dans sa famille. — Il est bon de remarquer que le comte de Saint-Florentin avait été chargé en 1749 des affaires générales de la religion réformée, et qu'il adjoignit la même année ce département à celui de la maison du Roi ; c'est en cette qualité qu'il ordonna l'Inventaire ci-joint.

Secondement

BOËTES[1] D'OR ET AUTRES BIJOUX :

Une grande boëte d'or émaillée fond bleu sur laquelle est le portrait de Madame Adélaïde, celui de Madame Victoire[2] au dessous, l'un et l'autre entourés de diamants, et le portrait de feu Monseigneur le Dauphin en dedans.

Une autre de cristal montée et doublée en or, garnie en cheveux avec le portrait de feu Monseigneur le Dauphin sur le dessus.

Une autre d'or émaillée, sur le dessus de laquelle est le médaillon du Roy en argent.

---

1. Par boëtes on entend également tabatières. L'usage des belles tabatières commença sous Louis XIV. Mme de Genlis prétend que c'est Louvois qui le premier eut une belle tabatière; elle raconte même l'avoir eue par héritage et l'avoir perdue dans un voyage en Hollande.

On mit d'abord les portraits à l'intérieur des tabatières, mais au bout de peu de jours les peintures jaunissaient et se couvraient de tabac; ce fut M. de la Popelinière, fermier général, qui imagina de mettre les portraits à leur véritable place, sur le couvercle. Généralement les tabatières étaient peintes en émail translucide sur flinqué.

2. Madame Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles le 11 mai 1733, morte à Trieste le 8 juin 1799.

Une autre ovale émaillée en or avec six tableaux dans les cartouches.

Une autre boëte d'or quarrée émaillée avec six tableaux dans les cartouches.

Une autre idem avec deux tableaux[1] seulement dans les cartouches.

Une autre idem ovale ayant six tableaux dans les cartouches.

Une autre idem émaillée ayant deux tableaux dans les cartouches, des rubans en émail.

Une autre petite ovale fonds gris de lin.

Une autre quarrée émaillée fonds rouge.

Une autre émaillée à canelures fonds bleu.

Une autre ronde émaillée fonds bleu à fleurs.

BOËTES D'OR :

Une grande boëte d'or quarrée dans laquelle est le portrait de la Reine.

Une autre ronde guillochée.

Une autre idem ronde d'un poli uni.

Une autre idem ronde doublée de bois.

Une autre petite boëte d'or quarrée guillochée.

---

1. C'étaient probablement deux plaques d'émail peint.

BOËTES DE CAILLOUX ET AUTRES PIERRES[1].

Une grande boëte quarrée d'amétiste à deux tabacs[2] montée en or garnie de diamants.

Une autre idem d'amétiste à deux tabacs forme quarrée montée en or.

Une autre d'amétiste en cuvette de forme ovale montée en or garnie de diamants.

Une autre idem quarrée d'agathe montée en or et garnie de diamants.

Une autre d'agathe ovale montée en or dans une boëte de galucha[3].

Une autre boëte ovale de cailloux montée en or.

---

1. Par cailloux nous devons comprendre toutes les pierres dures qui n'avaient point de définitions particulières.

2. La boîte à deux ou plusieurs tabacs contenait autant de compartiments séparés dans chacun desquels était du tabac aromatisé d'un parfum différent.

3. Le galuchat, qui tire son nom de l'ouvrier qui en fut l'inventeur, se fait avec la peau de raie ou de squale et plus particulièrement avec celle du poisson connu sous le nom de *Roussette*. Nous avons retrouvé dans les *Tablettes royales du vrai mérite* (1778) l'adresse de Galuchat : Galuchat père, quai des Morfondus, un des plus renommés gaisniers, est celui qui le premier a trouvé l'art d'adoucir et mettre en couleur les peaux de roussette et de requin dont on garnit les surtouts de

Une idem ovale à gorge[1] d'or de bois pétrifié.

Une autre idem quarrée montée en or.

Une autre idem quarrée montée en or.

Une autre idem à gorge d'or sans charnière.

Une autre idem montée en or.

Une autre quarrée de jaspe montée en or.

Une boëte de cornaline doublée d'or le dessus travaillé en relief[2].

Une grande boëte quarrée en mosaïque garnie d'or.

BOËTES DE LACQ :

Une boëte de lacq quarrée à deux tabacs doublée or.

Une autre idem doublée or montée en émail, ayant en dedans le portrait de Madame[3].

---

montres, boîtes à lancettes, étuis à ciseaux et à rasoirs et autres objets qui depuis ce temps ont conservé le nom de Galuchat. Plusieurs mémoires de Galuchat figurent dans les Comptes des Menus-Plaisirs, années 1757 et 1759.

1. On appelle gorge dans une tabatière le cercle d'or placé à l'ouverture.

2. Au repoussé.

3. Madame, la fille aînée du Dauphin et de la Dauphine, Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière, née le 23 septembre 1759; mariée à Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne; elle partagea

Une autre de lacq rouge de forme ovale montée et doublée d'or avec le portrait de Madame la princesse Christine [1].

Une autre de lacq rouge de forme quarrée montée et doublée en or cartouche d'écaille piquée.

Une autre d'écaille noire de forme ronde montée et doublée d'or sur laquelle est le portrait de Louis XIV.

Une petite boëte d'écaille noire à gorge d'or.

« la destinée errante » de son mari qui, dépossédé de ses États en 1799, vécut en Sardaigne et à Naples. C'est dans cette dernière ville qu'elle mourut le 7 mars 1802. Elle fut déclarée vénérable par un décret de Pie VII du 10 avril 1808.

1. Christine-Marie-Anne-Thérèse-Salomé-Eulalie-Xavière, née à Dresde le 12 février 1735, décédée au château de Brumath le 19 novembre 1792. Elle obtint la coadjutorerie de la princesse Charlotte de Lorraine en 1764, et en 1773 fut nommée abbesse de Remiremont. La règle de la maison n'interdisait pas les habitudes mondaines. La princesse faisait de nombreux voyages à Paris, fréquentait les théâtres, le bal de l'Opéra et passait généralement ses étés à Plombières. Elle dépensait énormément d'argent et une partie de ses dépenses étaient soldées par le roi Stanislas. Sa correspondance avec son frère Xavier est conservée à Troyes, et les archives de Nicolaï possèdent également de nombreuses lettres d'elle adressées à Mgr de Nicolaï.

Une petite de forme ronde montée et doublée en or, peinte en migniature.

Une autre idem de forme ronde montée et doublée en or, peinte en migniature.

Une autre ronde montée en or d'un verre de composition en bleu.

Une très belle tabatière ronde de nacre de perles montée et doublée en or sur laquelle est le portrait de feu Monseigneur le Dauphin.

Une petite boëte quarrée de cristal de roche montée en or.

Une petite boëte ronde de jaspe sanguin montée en or, dans laquelle est le portrait du Roy de Pologne[1].

Une petite boëte de cailloux ovale montée en or.

Une boëte de lacq fonds d'or quarrée montée et doublée en or avec le portrait de feue Madame Infante[2] en dedans.

---

1. Stanislas Leczinski.

2. Madame Infante, sœur jumelle de Madame Henriette, née le 14 août 1727; elle s'appelait Louise-Élisabeth et avait été mariée à Don Philippe, Infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse. Sa correspondance est conservée à la Bibliothèque nationale.

Une euvette d'amétiste sans dessus non montée.

Une jolie boëte d'yvoire doublée et montée en or avec des médaillons en camailleux.

Une autre idem d'yvoire avec un cercle d'or.

Une autre idem d'yvoire avec le médaillon du Roy.

Une boëte d'écaille ronde noire doublée d'or sur le dessus de laquelle est le portrait de feu Monsieur le Duc de Bourgogne [1].

BOËTES DE PORCELAINES :

Une boëte de porcelaine quarrée montée en or, et l'ouverture garnie de diamants camailleux verd.

Une autre idem quarrée de porcelaine de Saxe [2]

---

1. Premier fils du Dauphin et de Marie-Josèphe, né à Versailles le 13 janvier 1751 et mort le 11 mai 1761.

2. La manufacture de Saxe est la première dans laquelle la porcelaine, dite pâte dure, fut fabriquée en Europe. Précédemment, la porcelaine venait de la Chine et on ignorait le secret de sa composition. La découverte en est due à un chimiste allemand, Jean-Frédéric Boettcher ou Bottger, qui, en 1704, avait rencontré à Aue, près Schwarzenberg, une mine de kaolin. Boett-

montée en or avec les vues de Dresde, l'ouverture garnie de diamants.

Une autre idem quarrée de porcelaine de Sèvres [1], doublée et montée en or, représentant des chasses.

Une autre ronde de porcelaine de Sèvres montée et doublée en or avec les portraits de Madame la Princesse Christine et ceux des Princes Xavier et Clément [2].

---

cher, grâce à la munificence de l'Électeur de Saxe, installa, le 6 juin 1710, sa manufacture dans le château d'Albert à Meissen.

Nous n'avons malheureusement pu avoir aucun renseignement sur les porcelaines de Saxe à Dresde, les archives de la fabrique ayant été pillées par les Prussiens pendant la guerre de Sept-Ans. Voir la lettre de M. Graesse aux pièces justificatives.

1. La manufacture de porcelaines de Sèvres fut fondée en 1756 pour remplacer la fabrique de Vincennes établie en 1740. La fabrique de Chantilly, qui les précéda, date de 1725; mais la première manufacture de porcelaines en France fut celle de Saint-Cloud, créée par le chimiste Morin en 1695. Le premier directeur de Sèvres était un potier du nom de Chicanneau. Cette espèce de porcelaine, dans la composition de laquelle n'entrait pas de kaolin, est connue sous la dénomination de porcelaine pâte tendre. La manufacture de Sèvres était une fabrique royale dont les fonds étaient fournis par le Roi.

2. Clément-Venceslas-Hubert-François-Xavier, prince de Saxe, né à Dresde le 28 septembre 1739, décédé le 27 juillet 1812. Il embrassa d'abord la carrière des armes, mais se sen-

Une autre idem en cuvette de porcelaine de Saxe à gorge d'or représentant des tableaux de marine.

Une autre quarrée de porcelaine de Saxe montée à gorge d'or semée de fleurs.

Une tabatière de porcelaine de Saxe en cuvette avec des figures chinoises à gorge d'or.

Une autre idem quarrée dans laquelle est le portrait du feu Roy de Pologne[1] à gorge d'or.

Une autre de porcelaine de Sèvres, doublée d'or, avec le chiffre de Madame la Dauphine dessous.

Une tabatière peinte sur écaille fonds verd montée en or et dentelle à guirlandes d'or, dou-

---

tant trop faible pour supporter les fatigues de la guerre, il se destina bientôt à l'état ecclésiastique. Après avoir été évêque de Freysingen, le 18 avril 1763, de Ratisbonne, le 27 avril 1763, et coadjuteur de l'évêché d'Augsbourg, le 5 novembre 1764, il fut archevêque-électeur de Trèves du 10 février au 27 avril 1802. A cette époque, par suite du Concordat, l'archevêché fut érigé en simple évêché. Mais le prince Clément avait quitté Trèves dès 1794, au moment où les Français étaient entrés en Allemagne et avaient pris possession de cette ville. — Son portrait avait été également fait par La Tour en 1753.

1. Auguste III, père de la Dauphine.

blée en or sur laquelle est le portrait de feu Monseigneur le Dauphin en Colonel de Dragons [1].

Une autre boëte idem ovale fonds bleu doublée et montée en or sur laquelle est le portrait de Madame Adélaïde.

Une autre ronde à cercles d'or sur laquelle est le portrait d'Henri quatre.

Une autre ronde à cercles d'or doublée d'écaille.

Une autre idem fonds verd ronde à cercles d'or.

Une boëte de chasse doublée d'écaille montée en or, vernis Martin.

Une autre idem ronde à fleurs.

Une autre idem ronde à cercles d'or.

Une boëte de vernis rouge renfermant de la farine de Saint Louis de Gonzague [2].

---

1. Le Dauphin était colonel du régiment des Dragons-Dauphin. Il existe à Versailles un portrait, sans nom d'auteur, représentant le Dauphin sous cet uniforme (n° 3794 du catalogue). Ce tableau fut peint par les soins de la Dauphine et de Mme de Chevreuse au camp de Compiègne, peu de temps avant la mort du Dauphin.

2. Saint Louis de Gonzague, fils de Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione, gouverneur de Montferrat, naquit le

Une tabatière de lacq quarrée doublée et montée en or émaillé.

AUTRES BIJOUX :

Une tablette d'agathe garnie en or et en diamants dans laquelle est le portrait de la feue Reine de Pologne[1].

Une grande boëte quarrée d'agathe à parfiler[2].

---

9 mars 1758. Il fit ses vœux chez les PP. Jésuites le 2 novembre 1587. Il mourut à Rome le 21 juin 1591. Béatifié par le pape Grégoire XV en 1621, il fut canonisé par Benoît XIII en 1726.

Malgré toutes les recherches que nous avons pu faire, il nous a été impossible de savoir ce que l'on appelait farine de Saint-Louis de Gonzague. Les PP. Jésuites, qui comptent ce saint comme un des principaux de leur ordre, ne connaissent point cette substance. Nous croyons que c'était une poudre de toilette quelconque alors en usage.

1. Marie-Josèphe, fille aînée de l'empereur Joseph Ier et de Guillelmine-Amélie de Hanovre, née le 8 décembre 1699. Elle se maria à Frédéric-Auguste III, le 20 août 1719, et elle mourut à Dresde le 17 novembre 1757. Elle était la mère de la Dauphine. Un de ses portraits est à Versailles. Cette princesse fut célèbre par sa grande vertu et par la dignité et l'énergie qu'elle montra, lorsque gardée à vue dans son palais, elle était insultée par les soldats de Frédéric.

2. « Parfilage. Ce fut une mode extravagante et très-ignoble du dix-huitième siècle. Je puis me flatter de l'avoir fait tout à

Un baradel [1] de lacq garni en or.
Une montre d'amétiste garnie de diamants

---

coup tomber par la critique que j'en fis dans *Adèle et Théodore*. Je dirai seulement ici, sans détails et sans réflexions, ce que c'était que le parfilage, espèce d'ouvrage qui, pendant douze ou quinze ans, suspendit, pour un grand nombre de femmes, les utiles travaux de la tapisserie et de la broderie.

« On demandait à tous les hommes de sa connaissance leurs vieilles épaulettes d'or, leurs vieux glands d'épée d'or, leurs vieux galons d'or, etc., que l'on enlevait ainsi à leurs valets de chambre, et l'on parfilait toutes ces choses, c'est-à-dire qu'on séparait l'or de la soie pour le vendre ensuite à son profit. En outre, on recevait aux étrennes des bobines d'or ou de petits meubles couverts d'or, que de même on parfilait et que l'on vendait. J'ai vu le malheureux duc de Lauzun donner à une dame de la société (Mme A. de B.) une fausse harpe de grandeur ordinaire toute recouverte *d'or de bobines*. Communément une habile parfileuse gagnait à cet étrange métier environ cent louis par an. » (Mme de Genlis, *Dictionnaire des Étiquettes de la Cour*.)

1. Le Baradelle était une « écritoire » de poche garnie de ses divers accessoires, c'est-à-dire un étui en nacre, en laque ou en or, aux deux extrémités duquel se trouvaient la plume et le crayon que l'on rentrait dans l'étui lorsque l'on ne s'en servait plus. (Collections de Mme la baronne Adolphe de Rothschild et de Mme la baronne de Bourgoing.) Il doit son nom au sieur Baradelle, « fabricateur d'instruments de mathématiques, quai de l'Horloge du Palais, à l'enseigne de l'Observatoir ». Un nommé Lefebvre, quay des Morfondus, aux Deux Globes, revendiqua pour son père l'invention de l'écritoire de poche que Baradelle prétendit tenir du P. Sébastien. Ce serait M. le duc

avec sa chaîne [1] garnie de même dans un étui verd.

Une autre montre d'amétiste la chaîne de même garnie de diamants dans un étui rouge.

Une montre d'or émaillée à répétition avec sa chaîne et crochet de même et un cachet.

Une autre montre d'or à répétition avec sa chaîne et crochet de même, un petit étui de galucha contenant un petit flacon et une petite bague d'or tenant à la chaîne de ladite montre l'aiguille garnie de diamants.

Un grand éventail d'amétiste [2] garni de diamants.

Un étui de côté [3] d'agathe monté en or garni avec la chaîne à laquelle il tient.

Une lunette d'aproche, une cassollette et un

---

du Maine qui aurait possédé le premier Baradelle. (Courajod, *Lazare Duvaux*.)

1. Chaîne signifie châtelaine; à cette époque les montres se portaient déjà sur le côté avec un crochet.

2. Les panaches garnis de primes d'améthystes.

3. Étui plat, généralement en pierres, en nacre ou en galuchat avec monture en or; il se portait généralement avec une chaîne attachée par un crochet à la ceinture sur le côté de la robe comme une montre à une châtelaine.

cachet aux armes de Madame la Dauphine[1].

Deux bracelets montés en or, l'un du portrait de Monsieur le Duc de Bourgogne, l'autre de cheveux de feu Monsieur le Dauphin.

Un couvert d'or complet[2] dans son étui de galucha.

Un étui de bois de violette dans lequel sont des ciseaux d'or.

Une aiguille à broder au tambour[3] de cristal de roche garnie en or et en karat[4] dans un étui de galucha.

Deux cachets d'or aux armes de Madame la Dauphine un grand et un petit.

Un portrait du Pape[5] peint en migniature

---

1. Les empreintes de ce cachet existent dans les archives de la ville de Troyes. Nous reproduisons ces armoiries à la fin de l'un des chapitres.

2. Probablement de Thomas Germain ou de Roettiers.

3. L'aiguille à broder au tambour n'est pas une aiguille dans laquelle on passe un fil, mais un petit crochet très fin avec un manche; c'est ce manche qui était en cristal orné de diamants. Le tambour était un petit métier portatif.

4. En karat signifie en petits brillants.

5. Alors Clément XIII (Charles Rezzonico), né à Venise le 17 mars 1693, mort le 3 février 1769. Évêque de Padoue, élu pape en 1758. Le fait le plus remarquable de son pontificat fut l'abolition de l'ordre des Jésuites.

avec la bordure en médaillon dorée d'or moulu.

Deux bagues du portrait du feu Roy de Pologne entourées de diamants.

Deux bagues l'une du portrait du feu Monseigneur le Dauphin, l'autre de ses cheveux, avec son chiffre, entourées de diamants, un rojet[1] avec sa chaîne d'or.

Une bague d'agathe onnix[2] en relief représentant le portrait du feu Roy de Pologne.

Une bague d'émeraude entourée de diamants représentant le Roy Henry quatre[3].

Une bague de Saint François Xavier[4] entourée de diamants.

---

1. Rojet, objet inconnu, mais que l'on portait à la ceinture avec un crochet, tel que nécessaire ou cassolette.

2. Camée.

3. L'émeraude était gravée.

4. Saint François Xavier, dit *l'apôtre des Indes*, fils de Jean Jasse, conseiller de Jean III, roi de Navarre, et de Marie d'Azpilcuete et Xavier, né le 7 avril 1506, fut, avec saint Ignace, son compatriote, un des fondateurs de la société de Jésus (1534). En 1542, il arriva aux Indes et il partait évangéliser la Chine quand il mourut, le 2 décembre 1552, dans l'île de Sancian. Béatifié par le pape Paul V en 1619, saint François Xavier fut canonisé par le pape Grégoire XV en 1622. — La famille de Saxe avait une dévotion toute particulière pour saint François

Six autres bagues avec quelques anneaux et une chemise de Chartres d'or[1].

Xavier. (Le P. Em. Regnault, *la Dauphine*.) C'est ce qui explique le nombre assez considérable de reliquaires et de portraits de ce saint dans cet inventaire.

1. On appelait *chemise de Chartres* de petites chemises faites en imitation de celle de la Sainte Vierge qui faisait partie du trésor de la cathédrale de cette ville. On en vend encore; elles sont roulées dans des petits étuis. Nous devons ce renseignement à M. Louis Courajod.

Le Dauphin et la Dauphine avaient continué cette tradition de dévotion pour la vieille cathédrale française; voici en quels termes Proyart, dans sa *Vie du Dauphin*, nous en instruit :

« La Dauphine ayant été quelque temps en péril après la naissance du comte de Provence, le Dauphin fit vœu, pour le rétablissement de sa santé, d'aller à Notre-Dame de Chartres. La Princesse, étant guérie, voulut l'accompagner dans ce voyage de dévotion ; et dans un siècle où l'esprit d'incrédulité s'efforce de jeter un vernis de petitesse sur tout ce qui tient à la religion, on voyait ces deux vertueux époux, à l'exemple de nos plus grands Princes, se faire honneur de la simplicité de leur foi et de ces pratiques respectables que la piété de nos Pères a consacrées. »

C'est aussi en souvenir de cette relique que les armoiries de l'évêque de Chartres portent une chemise. Les bornes des propriétés de l'évêché avaient aussi une chemise sculptée sur leur sommet.

On sait que Marie Leczinska avait aussi une dévotion particulière pour Notre-Dame de Chartres : le 8 décembre 1728, cette reine mariée depuis trois ans n'avait point encore eu de fils. A la suite d'une communion, elle fit vœu d'aller à Notre-Dame de Chartres remercier la Vierge si un fils lui était donné. Le

Un besoard[1] de singe, une grande cornaline montée en bague.

Un cachet de cornaline aux armes de Madame la Dauphine.

Une autre petite bague le tout dans une boëte de bois.

Une cave de lacq garnie de quatre flacons, d'un gobelet et sa souscoupe de cristal de roche, d'un antonnoir d'or, les bouchons des flacons de même métal[2].

Une cafetière d'or de deux tasses avec son réchaux à l'esprit de vin renfermée dans un étui de chagrin.

Une cassolette de vieux lacq montée en or.

---

4 septembre suivant naissait le Dauphin; trois mois après, la Reine accomplissait son vœu en se rendant à Chartres et y consacrait son fils d'une façon toute particulière à la Vierge des Gaulois. (Voir la *Vie de Marie Leczinska*, par Mme la comtesse d'Armaillé.)

1. Le bezoard est une concrétion pierreuse qui se forme dans l'estomac ou dans les glandes de certains animaux, et à laquelle on attachait des propriétés merveilleuses, et en particulier celle d'attirer le venin. Au dix-huitième siècle, le bezoard était employé comme breloque et comme pierre dans la monture de petites boîtes ou tabatières.

2. Quoique cette pièce n'ait pas été notée dans le Journal de Duvaux, elle pourrait provenir de ce mercier ou de l'orfèvre Ducrollay, qui faisait un commerce de laque considérable.

Un beau chapelet de jaspe garni en or émaillé avec une médaille représentant Notre-Seigneur et la Vierge.

PAPIERS :

Un très grand portefeuille noir de maroquin[1] contenant des papiers et lettres remis au Roy.

Trois cartons de papiers contenant des autentiques de reliques, des brefs et autres papiers de cette nature remis à Madame Adélaïde.

Une grande cassette de bois de rose remplie de papiers de feu Monseigneur le Dauphin, remis au Roy[2].

Un coffret de bois de rose sur lequel étoit écrit, *mon trésor*, remis à Madame Adélaïde.

AUTRES OBJETS :

Un coffre de lacq rempli d'ustensiles et de couleurs à peindre[3].

---

1. Ce portefeuille avait été probablement fourni par Vente.
2. Nous avons signalé dans l'Introduction cette liasse de papiers destinés à Louis XVI et que Louis XV se fit remettre.
3. Nous avons déjà dit que Marie-Josèphe peignait.

Un ganif anglais monté en or.

Un couteau manche d'écaille, à deux lames, l'une d'or l'autre d'argent.

RELIQUES, CRUCIFIX ET TABLEAUX LÉGUÉS :

Un crucifix d'or dans un étui de velours bleu.

Un beau chapelet d'agathe avec un médaillon d'or.

Un grand reliquaire de la vraie croix, dans une boëte d'or ovale en relief, tiré des poches de Madame la Dauphine.

Un autre en vermeil contenant de la vraie croix, tiré des poches de Madame la Dauphine.

Un autre idem, de la vraie croix, tiré des poches de Madame la Dauphine, dans une boëte ovale en vermeil.

Un livre de prières manuscrit sur velin [1].

Sept petits portraits en migniature de la maison de Saxe encadrés de bois.

---

1. Ce petit manuscrit a dû être remis à Madame Adélaïde avec tous les authentiques, car dans le catalogue de la bibliothèque de cette princesse, dressé par les autorités révolutionnaires de 1792, on signale un petit livre de prières sur vélin, écrit par Jarry, qui paraît être celui désigné dans l'Inventaire.

Un crucifix d'argent avec son pied d'ébenne.

Un grand reliquaire de cristal de roche monté en or et garni de pierres précieuses contenant de la vraie croix.

Deux reliquaires de cristal de roche montés en or, l'un contenant du bois de la vraie croix et l'autre des reliques de saint Ambroise[1].

Deux reliquaires sur pied montés en argent.

Une Vierge d'yvoire.

Une relique de saint Jean Népomucène[2] dans un étui de velours.

---

1. Saint Ambroise, père de l'Église latine, était fils du préfet des Gaules. Né vers 340, il était gouverneur de la Ligurie lorsqu'il fut acclamé par le peuple évêque de Milan. Tout le monde sait la fermeté qu'il déploya dans ses fonctions, et qu'il ne craignit pas de refuser l'entrée de son église à l'empereur Théodose à la suite du massacre de Thessalonique. Il mourut en 397.

2. Saint Jean Népomucène naquit à Nepomuck, en Bohême, vers 1330. Chanoine de Prague, il fut l'aumônier de l'empereur Wenceslas, qui le fit noyer dans la Moldau en 1383 parce qu'il avait refusé de lui révéler le secret de la confession de l'impératrice Jeanne. Jean Népomucène fut canonisé par le pape Benoît XIII. Ce saint est un des plus populaires de l'Allemagne du centre. Tous les ans, le jour de sa fête, des milliers de pèlerins arrivent de la Bohême, de la Saxe et de la Moravie, à Prague, pour faire un pèlerinage à la chapelle située sur le pont d'où il fut jeté dans la Moldau.

La relique citée dans l'inventaire était un legs de la reine

Un reliquaire de saint Xavier mourant, en émail, sur une pierre précieuse[1] avec son cadre doré d'or moulu.

Un petit reliquaire de saint Louis de Gonzague dans un filigrane d'argent.

Un reliquaire de vermeil doré envoyé à feu Monseigneur le Dauphin pendant sa maladie.

Une relique de saint Louis dans un reliquaire de vermeil doré.

Un tableau de l'Immaculée conception en pierres précieuses, sa bordure de bronze doré d'or moulu.

Une relique de la vraie croix dans une croix de cristal.

Un reliquaire monté en vermeil.

Deux grands tableaux peints sur toile repré-

---

de Pologne à sa fille. « A ma fille Josèphe la grande relique de saint Jean Népomucène. » (Testament de la reine Marie-Josèphe, Archives de Dresde.)

La dévotion de saint Jean Népomucène était encore particulière à la Maison de France. On trouve dans le testament de Marie Leczinska : « Je laisse... à Louise mon beau Saint Jean Népomucène avec le nœud qui est avec... ». (Archives nationales.)

1. Probablement de l'émail à froid, c'est-à-dire de la peinture au vernis, l'émail vitrifiable sur pierre n'étant point possible.

sentants le feu Roy et la feue Reine de Pologne[1].

Un tableau de tapisserie de Carles Maratte[2].

Un tableau peint par La Tour[3], représentant la princesse Christine[4].

Un tableau représentant saint Jean qui baise la main de Notre-Seigneur.

Un tableau représentant saint Xavier mourant, dans une bordure de bois.

Deux grands tableaux faisant pendants, l'un de saint Joseph tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, l'autre Agar dans le désert.

---

1. Probablement par Louis de Sylvestre, actuellement conservés à Versailles, nos 2787 et 2788.

2. Carlo Maratti ou Maratta, peintre italien, élève de Sacchi, né à Camerino en 1625, mort en 1713. Il travailla particulièrement pour le pape Alexandre III. Nous n'avons pu retrouver ni aux Archives, ni aux Gobelins le détail de cette tapisserie. Ce tableau avait appartenu à la reine de Pologne et fut légué par elle au Dauphin. « Au Dauphin le grand crucifix d'ivoire de ma chapelle, avec son piédestal, et aussi le portrait sur cuivre de notre chère madame de Czestochowa, et le tableau d'après Carlo Maratta qui est dans ma chambre à coucher. » (Testament de la reine Marie-Josèphe, Archives de Dresde.)

3. La Tour a fait le portrait de tous les princes et princesses de la famille royale.

4. Ce tableau est un pastel qui fut exécuté lors du premier

Le portrait de M. l'évêque d'Amiens[1].

Un portrait de saint Bruno[2] peint sur cuivre, encadré de bois.

Deux petits tableaux de Carmontel représentants les princes Xavier et Clément.

Un tableau de fruits en mosaïque.

---

voyage de la princesse à Versailles en 1762. Il fut exposé au salon de 1763.

1. L'évêque d'Amiens était alors Mgr Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, né à Carpentras en 1683, sacré évêque d'Amiens le 14 juillet 1734, mort le 10 juillet 1774. Mgr de La Motte était intimement lié avec le Dauphin; après la mort du Prince il devint conseiller intime de la Dauphine; il dut vaincre sa grande timidité et sa modestie pour se rendre auprès de la Dauphine.

Mgr d'Amiens était en relation avec tous les grands personnages de l'époque; son humilité le poussa à détruire toute cette correspondance qui aurait été des plus curieuses à étudier; cependant ses lettres spirituelles ont été imprimées. La vie de ce prélat a été écrite par l'abbé Delgore. Le portrait de l'évêque d'Amiens cité dans l'Inventaire était accroché dans la chambre même de la Dauphine. Mme de Genlis raconte de lui un mot amusant : une de ses pénitentes lui demandant la permission de mettre un peu de rouge : « Sur une seule joue, » répondit-il. — Le portrait dont il est ici question était dans la chambre même de la Dauphine à la fin de sa vie.

2. Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, né à Cologne en 1030, mort en 1101. Il fonda en 1084 auprès de Grenoble le couvent célèbre dit de la Grande-Chartreuse. Appelé à

Un tableau de la Nuit, du Corrège[1].

Deux petits tableaux peints sur cuivre, l'un représentant l'*Ecce homo*, l'autre la sainte Vierge.

Un portrait de feu Monseigneur le Dauphin peint par Rosseline que la Reine a demandé.

Une Vierge tenant l'enfant Jésus peint par la Reine[2].

Un tableau peint sur marbre représentant l'enfant Jésus dormant et la Vierge qui prie.

Rome en 1089 par le pape Urbain II, dont il avait été le maître, il fonda en 1094 la Chartreuse de Squillace, en Calabre, et il s'y retira pour y finir ses jours. — Ce panneau sur cuivre était probablement une reproduction de la suite des tableaux de la vie de saint Bruno par Lesueur.

1. Antoine Allegri, célèbre peintre italien, né à Corregio dans le Modenais en 1494, mort en 1534. Ce tableau, universellement connu sous le nom de *la Nuit du Corrège*, représente une adoration des bergers. Il appartient aujourd'hui à la galerie de Dresde.

Selon Pungileoni, *la Nuit* fut peinte pour la chapelle de Saint-Prospero, à Reggio, entre 1522 et 1528. Ce tableau a été restauré en 1827 par Palmaroli et en 1858 par Schirmer.

2. Marie Leczinska se livrait à la peinture ; elle laissa par testament un certain nombre de tableaux peints par elle à la maréchale de Mouchy ; on peut encore les voir au château de Mouchy. Il existe aussi une copie d'Oudry, faite par elle, au grand Trianon.

Une Vierge peinte sur cuivre[1].

Un tableau représentant une Nativité peint sur bois.

Seize petits tableaux de différents sujets de dévotion envoyés à Madame la Dauphine par la feue Reine de Pologne, sa mère[2].

Fait et arrêté les d. jour et an que dessus.

St Florentin.

De tous lesquels effets il a été tiré pour remplir les legs faits par Madame la Dauphine sui-

---

1. Probablement la Vierge léguée au Dauphin par la reine de Pologne, sa belle-mère, et connue sous le nom de Notre-Dame de Czestochowa. (Archives de Dresde.) Ce devait être une Vierge avec la bordure en cuivre repoussé et estampé comme les tableaux russes. Czestochowa est une ville de Pologne dans le gouvernement de Kalisz. Elle possède un couvent, objet de pèlerinages considérables.

2. Ces tableaux ne sont pas cotés dans le testament de la Reine; mais les lettres de Xavier conservées à Troyes nous donnent les indications sur l'envoi de ces tableaux.

vant son testament en datte du trois février mil sept cent soixante-six, les articles suivants :

LEGS DE LA REINE.

Une petite boëte de jaspe où est le portrait du Roy de Pologne et le tableau en migniature de la Nuit du Corrège.

Deux reliquaires de cristal de roche montés en or, l'un contenant du bois de la vraie croix et l'autre des reliques de saint Ambroise[1].

La Reine a désiré de plus avoir le portrait de feu Monsieur le Dauphin peint par Rosseline.

LEGS DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN[2].

La relique de la vraie croix dans un grand reliquaire de cristal monté en or et pierres précieuses, la relique de saint Louis dans un reliquaire de vermeil doré, un reliquaire de vermeil doré avec des figures en relief tiré des poches de Madame la Dauphine, tous les papiers écrits

1. On retrouve ces deux reliquaires dans l'inventaire des bijoux de Marie Leczinska fait après son décès, le 25 juin 1768.

2. Louis-Xavier-Marie-Joseph, duc de Berry, né à Versailles le 23 août 1754, plus tard Louis XVI.

à la main de Monsieur le Dauphin; ils ont été remis au Roy[1].

LEGS DE MONSIEUR LE COMTE DE PROVENCE[2].

Un reliquaire de vermeil doré contenant du bois de la vraie croix, et un des reliquaires tiré des poches de Madame la Dauphine.

LEGS DE M. LE COMTE D'ARTOIS[3].

Une relique de saint Louis de Gonzague dans un reliquaire de filigrane d'argent; un des reliquaires tiré des poches de Madame la Dauphine. en vermeil, et un autre reliquaire en vermeil contenant de la vraie croix numéroté 300.

---

1. Ce sont ces papiers que Martanges signale comme étant disparus. (Voir notre Introduction.)

2. Louis-Stanislas-Xavier, plus tard Louis XVIII, était alors le deuxième enfant mâle de la Dauphine, par suite de la mort de plusieurs autres. Il était né à Versailles, le 17 novembre 1755.

3. Charles-Philippe de France, comte d'Artois, qui fut Charles X, troisième fils de la Dauphine, était né à Versailles. le 9 octobre 1757.

LEGS DE MADAME[1].

Un reliquaire de vermeil doré contenant une relique de saint Jean Népomucène, un tableau de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus peint par la Reine.

LEGS DE MADAME ÉLISABETH[2].

Une relique de la vraie croix dans une croix de cristal; une vierge d'yvoire.

LEGS DE MADAME ADÉLAÏDE.

La boëte bleue d'or émaillée[3] sur laquelle est le portrait de Mme Adélaïde et celuy de Mme Victoire en dessous, l'un et l'autre entou-

---

1. Plusieurs princesses portaient le titre de Madame à la cour de France à cette époque; mais celle dont il est question ici est Marie-Adélaïde-Clotilde, fille aînée du Dauphin et de la Dauphine, plus tard reine de Sardaigne.

2. Élisabeth-Philippe-Marie-Hélène de France, née à Versailles, le 3 mai 1764, fut la dernière enfant du Dauphin; elle fut guillotinée le 10 mai 1794. Sa vie a été écrite par M. de Beauchesne.

3. C'est-à-dire boîte d'or émaillée en bleu; probablement de l'émail sur flinqué.

rés de diamants et le portrait de feu Monseigneur le Dauphin.

La boëte de cristal montée en or, garnie des cheveux de Monseigneur le Dauphin avec son portrait dessus.

La cassette remplie de papiers dite *mon trésor* [1].

LEGS DE MADAME VICTOIRE.

Une tabatière ronde de nacre de perles, montée et doublée en or, sur laquelle est le portrait de feu Monseigneur le Dauphin.

Deux bagues : l'une du portrait de feu Monseigneur le Dauphin, l'autre de ses cheveux avec son chiffre, entourées de diamants; un baradel d'or avec les ciseaux.

LEGS DE MADAME SOPHIE [2].

Une grande boëte d'or quarrée dans laquelle est le portrait de la Reine.

---

1. Voir plus haut.
2. Sophie-Philippe-Élisabeth-Justine de France, née à Versailles, le 27 juillet 1734, fille de Louis XV et de Marie Leczinska.

LEGS DE MADAME LOUISE[1].

Une boëte ovale émaillée en or avec six tableaux dans les cartouches; le livre de prières de Madame la Dauphine écrit à la main qui étoit dans une de ses poches, et le portrait de Monseigneur l'évêque d'Amiens.

LEGS DU PRINCE XAVIER.

Une boëte de porcelaine où sont représentées les vues de Dresde et autres vues; le tableau de saint Xavier mourant en émail sur une pierre précieuse avec le cadre où il y a une topaze sur laquelle est gravé le saint nom de Jésus; le tableau de l'entrevue de Neihaus[2]; le portrait du prince Clément peint par La Tour.

---

1. Louise-Marie de France, née à Versailles, le 15 juillet 1737, entra dans l'ordre des Carmélites le 11 avril 1770, où elle reçut l'habit le 17 septembre suivant; elle mourut dans le couvent de Saint-Denis, le 13 décembre 1787. C'était celle que le Roi avait appelée à sa naissance « Madame huitième et dernière ».

2. Copié sur l'original de Louis de Sylvestre, par Mlle de Sylvestre sa fille, et présenté par elle à la Dauphine le 29 février 1752.

Le tableau représente l'entrevue de l'impératrice, le roi et Amélie, veuve de l'empereur Joseph, avec la reine de Pologne

LEGS DE M. LE PRINCE ALBERT[1].

Le portrait du feu Roy de Pologne en bague entouré de diamants.

Le coffre de lacq où il y a des couleurs pour peindre à l'eau avec tout ce qui est nécessaire, les portraits des princes Xavier et Clément de Carmontel.

LEGS DE M. LE PRINCE CHARLES[2].

Le portrait du feu Roy de Pologne en bague entouré de diamants; le tableau de fruits en mosaïque.

---

sa fille (en 1739); presque tous les enfants y figurent, la Dauphine entre autres; Mme Esterhazy est derrière elle. On y voit aussi le comte Brühl encore fort jeune (toutes les figures sont des portraits). L'original est au musée de Dresde. Neuhaus est situé sur la frontière de la Bohême et de l'Autriche.

1. Albert-Casimir-Ignace-Pie-François-Xavier, prince de Saxe, duc de Teschen, né à Dresde, le 11 juillet 1738; marié le 8 avril 1766 à Marie-Christine-Joséphine, fille de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Marie-Thérèse, née le 13 mars 1742. A l'occasion de son mariage il fut fait lieutenant et gouverneur général du royaume de Hongrie.

2. Charles-Christian-Joseph-Ignace-Eugène-François-Xavier, duc de Saxe, était le troisième fils de Frédéric-Auguste. Il naquit le 13 juillet 1733. Son père aurait voulu lui laisser son

LEGS DE M. LE PRINCE CLÉMENT.

Les tablettes d'un caillou de Saxe avec une gorge de diamants où est le portrait de la feue Reine de Pologne, le portrait du Pape Clément XIII en migniature avec sa bordure en médaillon dorée d'or moulu, le portrait de Mme la princesse Christine, peint par La Tour.

LEGS DE MADAME L'ÉLECTRICE DE BAVIÈRE[1].

Une boëte de porcelaine de Sèvres où sont les portraits des princes Xavier et Clément et de la princesse Christine.

---

trône de Pologne; il le poussa d'abord à entrer en relations avec la Russie et à se faire reconnaître duc de Courlande. (Cette province était privée de son souverain depuis près de 20 ans.) Après un séjour de quelque temps à Pétersbourg, Charles fut intronisé dans son duché le 8 janvier 1759, mais son gouvernement fut de peu de durée. Catherine II tira Biren de son exil, fit chasser le duc Charles et mit son favori à sa place au duché de Courlande. Charles dut s'enfuir précipitamment de ses États et arriva à Dresde vers le 1er octobre 1763 pour voir son père mourir. A partir de ce moment Charles vécut complètement retiré et mourut à Dresde le 16 juin 1790.

1. Marie-Anne-Sophie, princesse de Saxe, Électrice de Bavière, née le 29 août 1728, mariée le 13 juin 1747 à Maximi-

LEGS DE MADAME LA PRINCESSE CHRISTINE.

Le tableau de l'Immaculée conception en différentes pierres.

Une bague avec le portrait du feu Roy de Pologne.

Le portrait de Henri IV en bague sur émeraude entourée de diamants; la boëte de lacq où est le portrait de l'Infante.

La cave de cristal de roche dans une boëte de lacq.

Les deux grands portraits du Roy et de la Reine de Pologne pour sa maison de Remiremont[1].

Le portrait du prince Xavier peint par La Tour[2].

---

lien-Joseph, Électeur de Bavière, fils de Charles VII, né le 28 mars 1727.

1. La princesse Christine, étant coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, habitait cette ville.

2. Exposé au salon de 1761. Le musée de Saint-Quentin possède aussi un portrait du prince Xavier, mais qui a été légué au musée de Saint-Quentin d'après le testament de La Tour, et par conséquent n'a jamais dû quitter son atelier avant d'entrer au Musée. Ce portrait était ainsi accueilli par la princesse Christine : « Vous sçaurez déjà que notre chère Pepa me laisse votre

Les petits portraits peints sur yvoire de sa famille.

Tous les tableaux que Madame la Dauphine avoit eus par testament de la Reine sa mère.

Une montre d'amétiste garnie de diamants, une nativité peinte sur bois.

LEGS DE MADAME LA PRINCESSE ÉLISABETH[1].

Une boëte d'amétiste garnie de diamants.

LEGS DE MADAME LA PRINCESSE CUNÉGONDE[2].

Un grand éventail d'amétiste garnie de diamants.

---

portrait par La Tour, il me sera encore plus cher si vous êtes content de sa destination, il ne pouvoit pas tomber en meilleures mains, parce que personne ne vous aime avec une aussi parfaite tendresse et vraie amitié que celle qui sera toute sa vie,

« Votre fidèle sœur,

« CHRISTINE. »

(Lettre du 3 avril 1767, Correspondance de Xavier de Saxe, Archives de Troyes.)

1. Marie-Élisabeth-Apolline-Casimire-Françoise-Xavière, princesse de Saxe, née le 9 février 1736, sœur de la Dauphine.

2. Cunégonde-Marie-Hedwige-Françoise-Xavière-Florence, princesse de Saxe, sœur de la Dauphine, fut d'abord membre

LEGS DE MADAME LA COMTESSE DE MARSAN[1].

Une boëte de porcelaine de Sèvres montée et doublée d'or représentant des chasses, deux bracelets où sont les cheveux de M. le Dauphin et le portrait de feu M. le duc de Bourgogne ; une boëte de vernis rouge dans laquelle est de la farine de saint Louis de Gonzague.

LEGS DE MADAME DE MARTINITZ,

Gouvernante de Madame la Dauphine.

Une boëte de lacq rouge avec des cartouches d'écaille piqués[2].

---

du Chapitre de Binsel en juillet 1770, coadjutrice de l'abbaye d'Essen en février 1775, puis du Chapitre de Thorn en 1776; elle était née le 10 novembre 1740.

1. Marie-Louise de Rohan-Soubise, née le 7 janvier 1720, épousa, le 15 juin 1736, Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, brigadier des armées du Roy. Veuve le 2 mai 1743, elle fut nommée gouvernante des enfants de France en janvier 1754, après le décès de Mme la duchesse de Tallard, sa tante. Elle était la sœur du P. Griffet, de la Compagnie de Jésus, et amie intime de la Dauphine.

2. Boîte en laque de Coromandel rouge avec des incrustations, travail très fin et très recherché aujourd'hui en raison de sa rareté.

LEGS DE M. LE DUC DE LA VAUGUYON[1].

Deux boëtes, l'une sur laquelle est le portrait de Monsieur le Dauphin en colonel de dragons, et sur l'autre le portrait de M. le duc de Bourgogne.

LEGS DE M. LE CARDINAL DE LUYNES.

Le tableau de l'enfant Jésus dormant et de la sainte Vierge qui prie, peint sur marbre; une boëte émaillée avec le médaillon du Roy en argent.

LEGS DE M. L'ÉVÊQUE DE VERDUN.

Le tableau de l'enfant Jésus dormant et le saint Jean qui lui baise les mains.

Le portrait de saint Bruno.

Le tableau qui représente dans l'église de Sens le tombeau de Monsieur le Dauphin et de

1. Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Ihier de Caussade, duc de la Vauguyon, prince de Garency, gouverneur des enfants de France, chargé de l'éducation du Dauphin, du comte de Provence et du comte d'Artois, né à Tonneins le 17 janvier 1706, mort à Versailles le 4 février 1772.

Madame la Dauphine; un petit crucifix de bois avec un ruban couleur de rose.

LEGS DES RELIGIEUX DE SEPT-FONDS[1].

Les deux petits tableaux ronds peints sur cuivre, qui représentent l'*Ecce homo* et la sainte Vierge.

LEGS DE L'ABBAYE DE LA TRAPE.

Deux reliquaires sur pieds montés en or, dont Madame la Dauphine déclare avoir perdu les autentiques.

LEGS DES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE[2].

Les deux tableaux représentants, l'un une Fuite en Égypte et l'autre la Visitation.

---

1. Monastère de l'ordre de Cîteaux, dans l'ancien Bourbonnais, à 25 kil. de Moulins, doit son nom à sept fontaines qui furent découvertes lors de son établissement.

2. La Reine affectionnait particulièrement ce lieu de retraite ; elle s'y était fait installer un cabinet où elle passait une partie de ses journées. Ce fut dans la chapelle de cette abbaye que, craignant pour la vertu du Dauphin, elle renouvela la prière de Blanche de Castille. Voir la *Vie de Marie Leczinska*, par Mme la comtesse d'Armaillé. Paris, Didier, 1re édition, p. 182

LEGS DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR.

Le grand tableau de Carle Maratte en tapisserie sous glace.

LEGS DE L'ABBAYE DE SAINT-CYR[1].

Deux grands tableaux, l'un de saint Joseph tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, et l'autre d'Agar dans le désert.

LEGS DU P. CROUST[2],

Cy-devant confesseur de Madame la Dauphine.

Le portrait de saint François-Xavier avec la relique du même saint dans un petit reliquaire d'argent.

---

et 183. La maison des Carmélites de Compiègne n'était composée que de quatorze religieuses; la Reine leur faisait beaucoup de dons et y allait fort souvent. La prieure était Mme Descajœuls, sœur d'un maréchal de camp.

1. En raison de la proximité de la maison de l'abbaye de Saint-Cyr, la Dauphine se rendait souvent dans cette localité.

2. Le P. Jean-Michel Croust, de la Compagnie de Jésus, était supérieur du couvent de Colmar depuis quatre mois lorsqu'on le nomma confesseur de Madame la Dauphine; il alla la rejoindre à Strasbourg lors de son entrée en France; depuis il ne la quitta que lors de l'expulsion des Jésuites. Il avait été le

LEGS DE M. L'ABÉ CAULET,

Confesseur de feu Monseigneur le Dauphin.

Un grand crucifix d'argent avec son pied d'ébenne et une relique de la vraïe croix dans le haut de la croix d'ébenne.

LEGS DE M. L'ABÉ SOLDINY[1],

Confesseur de Madame la Dauphine.

Un crucifix d'or et un chapelet sur lequel étoient les indulgences *in articulo mortis*.

LEGS DES DAMES DE MADAME LA DAUPHINE.

Madame la Dauphine a légué à chacune de ses

---

premier confesseur des enfants de la Dauphine. C'est le père Croust qui, lors de l'entrée de la Dauphine à Troyes, lui avait conseillé de faire brûler, comme trop élogieuse, la pastorale qu'on avait représentée devant elle.

1. Prêtre du diocèse de Paris, de la paroisse de Saint-Roch, des plus estimés, au dire de l'abbé Proyart. C'était l'abbé Soldiny qui avait remplacé le P. Croust comme confesseur — lors de l'expulsion des Jésuites — auprès de Madame la Dauphine. Ce fut lui qui fut introduit auprès de Louis XV pour l'assister lors de l'attentat de Damiens. Il avait été envoyé auprès du Roi par Madame Adélaïde. (Voir Fréd. Masson, *Mémoires du cardinal de Bernis*.)

dames de compagnie[1] une boëte à prendre dans celles qu'elle avoit, au choix de Mme Adélaïde, et de plus à Mme de Caumont[2] une boëte avec sa chaîne d'or émaillée, la cassette des boëtes a été portée à Mme Adélaïde qui en a tiré seize boëtes dont quatorze qu'elle a données aux dames et deux autres de peu de conséquence dont elle a disposé.

---

1. *Dames pour accompagner Madame la Dauphine.*
Mme la duchesse de Caumont;
— la comtesse de Tessé, douairière;
— la comtesse de Tessé;
— la comtesse de Roure;
— la marquise de Pons;
— la comtesse de Mailly;
— la marquise de Talaru;
— la comtesse du Chastelet-Lomont;
— la duchesse de Sully;
— la vicomtesse de Choiseul;
— la comtesse de Damas;
— la comtesse de Lorges;
— la comtesse de Beaumont;
— la princesse de Guistel.

2. Marie-Louise de Noailles, née le 8 septembre 1710, dame de compagnie de Madame la Dauphine, avait épousé, le 8 avril 1739, Jacques Nompar, duc de Caumont. C'était une des amies les plus intimes de la Dauphine. Quinze jours avant sa mort, la Dauphine écrit à l'évêque de Verdun qu'elle termine un portrait pour Mme de Caumont. (Archives de Nicolaï. Communiqué par M. de Boislisle.)

Outre les reliquaires cy dessus désignés, et dont feu Madame la Dauphine avoit fait des destinations particulières, tous les autres reliquaires et reliques qui étoient en grand nombre dans l'oratoire de Madame la Dauphine ont été remis suivant qu'elle l'avoit prescrit par son testament à Mme Adélaïde avec les autentiques qui se sont trouvés pour choisir ceux qu'elle désiroit conserver, et distribuer le reste dans les maisons religieuses dont la sainteté seroit bien connue[1].

La delivrance de tous les legs susdits a été faite et M. le général Fontenay s'est chargé de tous ceux pour la maison de Saxe, et de Madame de Martinitz, et en a donné sa reconnoissance au bas de l'état de tout ce qui lui en a été remis[2].

Tous les lesd. legs remplis, il reste encore des tabatières et autres bijoux mentionnés au présent inventaire.

---

1. Ces legs à Madame Adélaïde prouvent l'affection que la Dauphine avait pour elle. Pendant la dernière maladie de Marie-Josèphe, Madame Adélaïde ne la quitta pas et la veilla toutes les nuits. (Voir Soury, *Portraits de femmes*.)

2. Nous n'avons pu retrouver cet état.

SAVOIR :

Une boëte blanche de vernis, ronde avec cercles d'or.

Une ronde d'écaille noire.

Une autre blanche ronde de vernis cerclée d'or, sur le dessus de laquelle est le portrait d'Henri IV.

Une petite boëte ronde d'yvoire avec le médaillon du Roy sur le dessus.

Une boëte ronde de bois pétrifié à gorge d'or.

Une autre boëte ronde de lacq en verd doublée d'écaille avec des cercles d'or.

Une boëte ronde de bois recouverte d'or.

Une autre boëte ronde d'or de poli uni.

Une boëte de lacq ovale montée en or en cage sur laquelle est le portrait de Madame Christine.

Une d'agathe ovale à gorge d'or dans un étui de galucha.

Une grande boëte quarrée d'agathe montée en or.

Une grande boëte quarrée de bois pétrifié à gorge d'or sans charnière.

Une autre boëte quarrée de bois pétrifié montée en or.

Une petite boëte de chasse d'or émaillée en bleu.

Une grande boëte quarrée en mosaïque garnie d'or.

Une boëte d'or quarrée émaillée à fonds rouge.

Une boëte quarrée de bois pétrifié à grande gorge de deux ors.

Une tabatière quarrée de porcelaine de Saxe en camailleux vert, montée en or, dorée en dedans, gorge de diamants à l'ouverture.

Une autre quarrée de porcelaine de Saxe semée de fleurs, à gorge d'or.

Une boëte quarrée d'agathe à deux tabacs montée en or, ouverture en diamants.

Une boëte de lacq montée en or émaillée avec le portrait de Madame la Dauphine étant jeune.

Une petite boëte ovale d'agathe ou caillou à gorge d'or.

Une boëte ronde de verre de composition, couleur bleue, montée en or.

Une boëte de chasse de vernis de Martin montée en or.

Un baradel de lacq garni en or, en assés mauvais état.

Une petite boëte ronde en vernis à fleurs, cercles d'or.

Une petite boëte ronde d'yvoire, cercles d'or.

Une boëte de porcelaine de Saxe en cuvette montée en or représentant une marine sur le dessus.

Une boëte ovale d'agathe montée en or.

Une boëte ronde d'agathe montée en or.

Une boëte ovale d'agathe montée en or.

Une boëte quarrée de lacq doublée d'or et montée en or émaillé.

Une petite boëte d'or quarrée guillochée.

Une petite boëte d'or émaillée fonds gris de lin, cartouches en fleurs.

Une tabatière de porcelaine de Saxe ovale, forme boëte de chasse en cuvette avec figures chinoises.

Une grande tabatière de porcelaine de Saxe quarrée montée en or et dans laquelle est le portrait du feu Roy de Pologne.

Une petite boëte ronde d'écaille noire dite une journée [1] à gorge d'or.

---

1. On appelait journée une petite boîte ronde à couvercle et

Une cuvette ovale d'agathe sans dessus dans une boëte noire.

Une montre d'agathe, sa chaîne de même, garnie de diamants.

Une autre montre d'or à répétition avec sa chaîne et crochets d'or, à laquelle tient un étui de galucha renfermant un flacon et des anneaux d'or.

Un étui de côté d'agathe garnie et montée en or, l'ouverture en diamants ayant un cachet d'or aux armes de Madame la Dauphine, une petite lunette dans un étui d'or, et un petit baradel d'or.

Un couvert d'or composé d'un couteau, d'une cuillère et une fourchette d'or, dans un étui de galucha.

Un pot pourri de vieux lacq monté en or[1].

---

sans charnières, on y mettait généralement des pastilles ou de petits bonbons.

1. Le pot-pourri était un vase d'or, d'argent ou d'une autre matière, souvent en porcelaine, plus généralement en forme d'urne ou d'encensoir, surmonté d'un couvercle percé de trous, ou « d'yeux », comme on disait alors. Ce meuble servait à répandre de l'odeur dans les appartements. (Voir le *Livre-Journal de Lazare Duvaux*, par Louis Courajod, p. 10.)

Une grande boëte d'agathe à parfiller.

Une loupe montée en or dans un étui de galucha.

Une paire de ciseaux d'or dans un étui de bois de rose.

Un couteau à manche d'écaille ayant deux lames, une d'or et une d'argent, dans un étui de galucha.

Une aiguille à broder au tambour, montée en cristal de roche, avec quelques karats de brillants, dans un étui de galucha.

Un canif à l'anglaise monté en or.

Un grand cachet d'or de Madame la Dauphine dans son étui.

Une boëte de bois dans laquelle il y a un besoard monté en or, une bague d'une grande cornaline gravée représentant le feu Roy de Pologne, un petit cachet d'or, un autre cachet aux armes de Madame la Dauphine de cornaline montée en or, deux petites bagues dans lesquelles il y a des cheveux, une bague de saint François Xavier entourée de diamants, et plusieurs bagues et anneaux d'or, une petite bague ayant un portrait sous glaces, une chemise de Chartres d'or.

Une caffetierre d'or de deux tasses avec son

rechaux à l'esprit de vin, dans un étui de chagrin.

Un trés beau chapelet de jaspe monté en or émaillé avec un médaillon de même, représentant d'un côté notre Seigneur et de l'autre la Vierge dans un étui de cuir noir.

En suit l'état des pierreries[1] de feu Madame la Dauphine, qui ont été remises suivant l'ordonnance de Sa Majesté du 20 du présent mois et an sous la garde de M. Fontanieu[2] intendant

---

1. « Une partie des pierreries qui appartenoient à feu Madame la Dauphine (Marie-Thérèse) sera employée à faire des présents à celle-ci (Marie-Josèphe) ; ces pierreries composées de celles qui lui venoient d'Espagne et de celles données par le Roy, ont été rachetées par Sa Majesté suivant l'estimation qui en a été faite. Cette estimation monte à environ 1,500,000 livres ; et comme les pierreries appartiennent à la petite Madame, le Roy lui en fait la rente. » (De Luynes, t. VIII, p. 69.) D'après ce passage, presque toutes les parures de Marie-Josèphe ne furent point exécutées pour elle, mais bien pour Marie-Thérèse. La « pièce de corps », qui est la première citée dans l'Inventaire, était due à Leblanc père. C'était, dit Pouget (*Traité des pierres précieuses*, préface), le plus bel ouvrage de joaillerie du dix-huitième siècle.

2. Gaspard-Moïse Fontanieu, historien français, né en 1693 ;

et contrôleur général des meubles de la Couronne.

SÇAVOIR :

1° Pièce de corps diamants brillants. 2° Morceaux accompagnant la pièce Les tailles de derrière. Les épaulettes. Deux trousses cotés. Une trousse queue.	Le tout complet

Une paire de boucles de souliers composée de huit diamants principaux à chaque ovale, le reste en karats[1].

Une paire de boucles d'oreilles avec nœuds et pendeloques entourés.

Un pompon d'un gros diamant, six diamants principaux autour.

---

d'abord intendant du Dauphiné, il a rassemblé sur cette province un nombre considérable de documents conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Conseiller d'État en 1740, maître des requêtes, et premier président du Grand-Conseil, il fut nommé en 1758 contrôleur général des meubles de la Couronne. Il mourut en 1767. Il résidait quai Conti, hôtel Conti. Son fils lui succéda.

1. En petits diamants.

Une crevée de diamants et boutonnières avec six gros boutons dans les milieux.

Deux nœuds de manches assortis à la parure cy-dessus[1].

Un collier et son ceintre[2] avec deux grandes pendeloques et leur petit nœud dessus, sept boutons de compères[3].

Un ruban et cornes dont les milieux détachés forment deux épingles dont les douze diamants et trois de plus, et une carcasse d'épingles[4] sont dans un étui.

Une paire de boucles, pendeloques et nœuds de brillants venant de Saxe[5].

Un nœud avec sa pendeloque et le petit nœud au-dessus, le tout venant de Saxe.

---

1. Ces deux nœuds de manches furent payés à Jacquemin, le 11 janvier 1756, 107 660 livres. (Comptes des dépenses secrètes de la Cour, publiés par la Convention nationale. Paris, Imprimerie nationale, 1793.)

2. On appelait alors ceintre la partie du collier qui, partant du motif du centre, faisait tout le tour du cou.

3. Un nœud de rubans dont les coques se détachaient et formaient plusieurs parures.

4. Carcasse pour porter les épingles dans les cheveux.

5. Ces diamants avaient été donnés à la Dauphine lors de son mariage; on sait que la maison de Saxe possède une des plus belles collections de pierres d'Europe.

Une paire de grandes girandoles, venant de la parure du Roy, deux cent quatre vingt dix chatons de brillants faisant des bracelets.

Deux bracelets du portrait du Roy et de Monseigneur le Dauphin, entourrés de gros brillants avec chacun six rangs de perles.

Une aigrette où il pend quatre grandes pendeloques.

Un saint Jean Népomucène.

Un grand saint Jean Népomucène avec de petites émeraudes.

Une carcasse de boucles de nuit à fleurs, dont les milieux forment les bagues et épingles cy-devant désignées.

Une carcasse de croix de brillants à la dévote, dont le milieu est vuidé, et donné par Madame la Dauphine à son pélerinage de Chartres à la Vierge, et les six petits ont été employés dans la fontange et forment actuellement des épingles.

PARURES DE COULEUR ET DIAMANTS :

Un bouquet de diamants blancs, jaunes et rubis.

Un nœud de robes de chambre, diamants et émeraudes.

Un nœud de brillants et émeraudes avec son trèfle et sa pendeloque[1].

Une paire de boucles et pendeloques émeraudes et brillants.

Une bague émeraude lozange avec quatre petits brillants sur le corps[2].

Une aigrette brillants et émeraudes dont le milieu forme un Saint Esprit, le tout garni de cinq pendeloques.

Quatre pompons brillants et émeraudes.

Une aigrette de brillants avec deux poires émeraudes et une de brillants.

Une aigrette d'un grand rubis balet et poires de diamants avec fleurs de diamants et rubis.

Une paire de boucles de deux grands rubis Spinel et brillants[3].

Un nœud de brillants blancs et les milieux

---

1. Cet article et les suivants forment une grande parure, émeraudes et brillants, donnée par le Roi à la Dauphine en 1752.

Cette parure avait été montée et fournie par Jacquemin, moyennant la somme de 67 070 l. 10 s. (Comptes des dépenses secrètes de la Cour, publiés par la Convention nationale.)

2. On appelle corps d'une bague l'anneau qui entoure le doigt et supporte la pierre.

3. Cette aigrette avec les quatre articles suivants formait une parure que le Roi avait donnée à la Dauphine en septembre 1751. L'aigrette avait un rubis énorme provenant d'une ar-

peints en couleur de rose avec la pendeloque et son trèfle de même.

Une paire de boucles très grandes, rondes, composée de même en brillants blancs et autres peints en couleur de rose.

Une paire de bracelets de perles, de six rangs chaque, sans portrait.

Un éventail d'or garni d'amétiste et de brillants[1].

Un collier de perles à six rangs.

Un gros collier de vingt trois perles d'Orient[2].

Un autre éventail de nacre, de perles, garni de brillants, rubis et émeraudes.

Une montre et sa chaîne en bleu brodés en diamants.

Un étui de pièces et sa chaîne de même.

Un nœud de col et une paire de girandolles de topases de Saxe et six petits diamants dans le même étui, plus trois autres petits diamants.

Une paire de bracelets de brillants et émé-

---

mure donnée par le Sultan à Louis XV en 1722. (De Luynes, t. XI, p. 231.)

1. En marge : L'éventail légué à Madame la princesse Christine.

2. Celui que la Dauphine porte dans ses cheveux dans tous ses portraits. (Vanloo, Klein, etc.)

raudes, garni chacun de sept rangs de perles.

Un nœud, d'un grand rubis Spinel quarré long, avec les cotés de brillants et de rubis.

Lesquels diamants et pierreries montent à la somme de dix-sept cent trente-sept mille sept cent soixante deux livres six deniers[1] suivant l'estimation qui en a été faite par le sieur Jacquemin, jouaillier du Roy, et Le Blanc, jouaillier de feu Madame la Dauphine, commis par Sa Majesté pour faire la dite estimation.

Fait et arrêté à Versailles, le 21 juin 1767.

SAINT FLORENTIN.

Suit l'état des diamants qui appartenoient à feu Monseigneur le Dauphin, que Sa Majesté a pareillement ordonné, être remis sous la garde du sieur de Fontaines[2], intendant et contrôleur général des meubles de la Couronne.

---

1. Le diamant sous Louis XV avait baissé de la moitié de sa valeur depuis Henri IV; depuis il s'est relevé de plus d'un tiers; ainsi une pierre valant 545 francs en 1606 valait en 1750 202 francs et actuellement 360 francs. (*Officiel* du 2 novembre 1877, d'après *l'Économiste*.)

2. Il y a erreur dans le texte, c'est de Fontanieu qu'il faudrait. Voir la note plus haut.

SÇAVOIR :

Une toison[1] dans laquelle il y a deux diamants de la Couronne non compris dans l'estimation. Le surplus estimé. . . . . 38 661 #

Une grande plaque de Saint Esprit estimée. . . . . 111 820 #

Une croix de cordon du dit ordre estimée. . . . . 51 156 # 5 s

Une paire de boucles de souliers estimée. . . . . 20 375 #

Lesquelles dites sommes reviennent à celle de deux cent vingt-deux mille douze livres cinq sols, suivant l'estimation qui en a été faite par ledit sieur Jacquemin et Le Blanc, jouailliers ci-dessus nommés, commis aussi par Sa Majesté pour faire la dite estimation.

Fait et arrêté à Versailles.

Lesdits jour et an que dessus.

St Florentin.

---

1. Une croix de la Toison d'or.

État des tabatières bijoux et autres effets dont feu Madame la Dauphine n'a point disposé et qui ont été vendus suivant l'ordre de Sa Majesté.

SÇAVOIR :

Une boëte blanche de vernis, doublé d'écaille, forme ronde avec cercle d'or.

Une autre blanche ronde de vernis, cerclée d'or, sur le dessus de laquelle est le portrait d'Henry quatre.

Une petite boëte ronde d'yvoire avec le médaillon du Roy sur le dessus.

Une boëte ronde de bois pétrifié à gorge d'or.

Une autre boëte ronde de lacque en verd doublé d'écaille avec des cercles d'or.

Une boëte ronde de bois d'Origvelle (?) recouverte d'or.

Une autre boëte ronde d'or de poli uni.

Une boëte de lacque rouge ovale, montée en or, en cage, sur laquelle est le portrait de Madame Christine.

Une d'agathe rubanée ovale à gorge d'or, dans un étui de galucha.

Une grande boëte quarrée de bois pétrifié, montée en or.

Une petite boëte de chasse d'or émaillée en bleu.

Une grande boëte quarrée en mosaïque garnie d'or.

Une boëte d'or quarrée émaillée à fonds rouge.

Une boëte quarrée de bois pétrifié à grande gorge de deux ors.

Une tabatière quarrée de porcelaine de Saxe en camailleux verd, montée en or, dorée en dedans, gorge de diamants à l'ouverture.

Une autre quarrée de porcelaine de Saxe, semée de fleurs, à gorge d'or.

Une boëte quarrée d'agathe à deux tabacs, montée en or, ouverture en diamants.

Une boëte de lacq montée en or émaillée avec le portrait de Madame la Dauphine étant jeune.

Une petite boëte ovale de bois pétrifié ou caillou, à gorge d'or.

Une boëte ronde de verre de composition couleur bleue montée en or.

Une boëte de chasse de vernis de Martin, montée en or.

Un Baradel de lacq garni en or en assez mauvais état.

Une petite boëte ronde en vernis à fleurs, cercles d'or.

Une petite boëte ronde d'yvoire, cercles d'or.

Une boëte de porcelaine de Saxe en cuvette, montée en or, représentant une marine sur le dessus.

Une boëte ovale d'agathe rouge montée en or.

Une grande boëte ronde de bois pétrifié, montée en or et cassée en dessus.

Une boëte ovale d'agathe rouge montée en or.

Une boëte quarrée de lacq doublée d'or et montée en or émaillé.

Une petite boëte d'or quarrée guillochée.

Une petite boëte d'or émaillée fonds gris de lin, cartouches en fleurs.

Une tabatière de porcelaine de Saxe, ovale, forme de boëte de chasse en cuvette avec figure chinoise.

Une grande tabatière de porcelaine de Saxe quarrée montée en or et dans laquelle est le portrait du feu Roy de Pologne.

Une petite boëte ronde d'écaille noire d^te^ une journée, à gorge d'or.

Une cuvette d'agathe ovale sans dessus dans une boëte noire.

Une montre d'agathe, sa chaîne de même garnie de diamants.

Une autre montre d'or à repetition avec sa chaîne et crochet d'or à laquelle tient un étui de galucha renfermant un flacon et des anneaux d'or.

Un étui de côté d'agathe garni et monté en or, l'ouverture en diamants ayant une petite lunette dans un étui d'or et une demie aulne.

Un couvert d'or composé d'un couteau, d'une cuillère et une fourchette d'or dans un étui en galucha.

Une grande boëte d'agathe à profil gravé en dessus et dessous.

Une loupe montée en or dans un étui de galucha.

Une paire de ciseaux d'or dans un étui de bois de rose.

Un couteau à manche d'écaille ayant deux lames, une d'or et une d'acier dans un étui de galucha.

Une aiguille à broder au tambour montée en cristal de roche avec quelques karats brillants dans un étui de galucha.

Un canif à l'anglaise monté en or.

Une chemise de Chartres d'or.

Un très beau chapelet de jaspe montée en or émaillé avec un médaillon de même, représentant d'un côté Notre Seigneur et de l'autre la Vierge dans un étui de cuir noir.

Tous lesquels bijoux ont été estimés et vendus la somme de dix mille six cent trente cinq livres.

Fait et arrêté à Versailles, le 28 juin 1767.

St Florentin.

Tous les livres qui ont été trouvés dans le cabinet de feu Monseigneur le Dauphin et dont le Prince n'avoit point disposé, ont été estimés suivant l'ordre du Roy du premier juin dernier par les sieurs Herisseant[1], libraire et impri-

---

1. Jean-Thomas, fils de Jean Hérissant, épousa la fille de Jacques Estienne, libraire à Paris; fut reçu libraire le 21 mai 1726, en succédant à son père. Adjoint au syndicat le 19 novembre 1750, il est nommé imprimeur le 3 septembre 1763, consul le 28 janvier 1764 et en même temps reçoit le titre de seul imprimeur des cabinets, maison et bâtiments de S. M. Le

meur ordinaire du cabinet du Roy, et par Barrois[1], libraire à Paris, et prisés à la somme de dix mille quatre cent dix sept livres. Lesquels livres, suivant l'intention de Sa Majesté, sont restés dans ledit cabinet de feu Monseigneur le Dauphin.

Fait et arrêté à Versailles le 8 juillet 1767.

St Florentin.

L'argent comptant trouvé chez feue Madame la Dauphine a monté à la somme de vingt-deux mille cinq cent trente une livres, quatre sols, cy . . . . 22 531 # 4 s

Les bijoux dont la princesse n'avoit point disposé et qui ont été vendus suivant l'ordre

5 juillet 1770, il est syndic; il mourut le 2 août 1772; il habitait rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin. Ses enfants continuèrent son industrie, et en 1830 sa librairie existait encore. Hérissant était expert en livres, rédigeait les catalogues et les imprimait.

1. Marie-Jacques, fils de François Barrois, reçu libraire le 16 février 1734; adjoint au syndicat le 22 décembre 1751. Il mourut le 20 mars 1769. Il habitait quai des Grands-Augustins;

du Roy ont monté à la somme de dix mille six cent trente cinq livres, cy.	10 635 # »
Somme totale. .	33 166 # 4 s

Laquelle somme de trente-trois mille cent soixante six livres, quatre sols, a été employée à acquitter une partie des dettes de feüe Madame la Dauphine, ainsi qu'il suit :

SÇAVOIR :

Au sieur Leblanc, joaillier de feüe Madame la Dauphine, la somme de 12 636 # pour le parfait payement de toutes les fournitures et ouvrages par lui faits pour le service de cette Princesse et jusqu'à son décès, cy. . . . . 12 636 #

Au sieur Jacquemin, joaillier du Roy, la somme de 5853 # pour son parfait payement de deux tables de bracelets, montant à douze mille sept cent

---

sa librairie portait l'enseigne de : *A la Ville de Nevers*. Il était fort lié avec Didot. Comme Hérissant il faisait les expertises et éditait les catalogues.

soixante quinze livres (12775) par lui fournis à Madame la Dauphine et dont elle a fait présent à M. de Saint Mégrin[1] lors de son mariage, cy. . . . 5 835 lt »

Au sieur Tiron[2], orphèvre-joaillier, la somme de 4054 lt 4 s, à compte de celle de 8953 lt qui lui étoient dus pour les bijoux et ouvrages par lui faits et fournis pour le service de feüe Madame la Dauphine. . . . . . . 4 054 lt 4 s

De l'autre part. . . . . . . 22 543 lt 4 s

---

1. Paul-François de Quelen de Stuer de Caussade, né le 30 juillet 1746, appelé *le marquis de Saint-Mégrin*, gouverneur de Cognac, et, depuis la mort de son père, duc de la Vauguyon, un des anciens menins du roi Louis XVI, nommé le 11 mai 1776 ambassadeur auprès des États-Généraux des Provinces-Unies. Il épousa, le 14 octobre 1766, Antoinette-Rosalie de Pons, fille de Charles-Armand, comte de Roquefort, dit le vicomte de Pons, brigadier des armées du Roi, et de Gabrielle-Rosalie le Tonnelier-de-Breteuil.

2. Jean-Marie Tiron, reçu maître le 26 novembre 1748, étant fils de maître, habitait place Dauphine; après Lempereur et Jacquemin, c'était lui de tout le corps de l'orfèvrerie qui faisait le plus grand chiffre d'affaires, d'après les listes de capitation de 1670.

Au sieur Fredou[1], peintre, pour ouvrages par lui faits pour feüe Madame la Dauphine, la somme de. . . . . 3 270 ᵗᵗ

A la demoiselle de Chalus[2], la somme de 2775 ᵗᵗ 10 ˢ, pour des étoffes qu'elle avoit fait venir pour le service de feüe Madame la Dauphine. . . . . 2 775 ᵗᵗ 10 ˢ

A la dame Motte, première femme de chambre de feüe Madame la Dauphine, pour son mémoire de dépenses faites pour le service de cette princesse et par ses ordres, cy. . . 2 449 ᵗᵗ 14 ˢ

---

1. Jean-Martial Fredou de la Bretonnière, peintre qui jouissait d'une grande renommée vers le milieu du dix-huitième siècle; il a fait la plupart des portraits de la famille de Bourbon, dont beaucoup ont été gravés. — Son frère François était un graveur habile. (Dr G. K. Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, tome IV, p. 477.)

2. Lingère dont nous avons retrouvé l'acte de décès :

Dame Françoise de Chalus, décédée le 8 juillet 1825, rue Basse-du-Rempart, 32 (quartier de la place Vendôme), 87 ans, née à Chalus (Puy-de-Dôme), veuve de Jean-François de Narbonne-Lara. Témoins : Jean-Baptiste Ouin, rentier, 39 ans, rue Basse-du-Rempart, 32 ; Louis Sommer, tailleur, 32 ans, même demeure.

Au sieur Restou[1], peintre, la somme de 600 ₶, pour plusieurs petits tableaux qu'il avoit faits pour feüe Madame la Dauphine, cy	600₶	»
A la demoiselle de la Beaume[2] ancienne femme de chambre de feüe Madame la Dauphine, la somme de 500₶ pour un quartier de la pension de 2000₶ que Madame la Dauphine lui donnoit actuellement, cy.	500₶	»

1. Jean II Restout, fils de Jean Ier, naquit à Rouen le 26 mars 1692. Il fut l'élève et l'héritier de son oncle Jean Jouvenet. En 1718, il fut agréé à l'Académie de peinture; professeur en 1733, recteur en 1752, directeur en 1760, il devint chancelier en 1762. En 1729, Restout avait épousé Marie-Anne, fille du peintre Hallé, de laquelle il eut Jean-Bernard, également peintre, qui était gardien du garde-meuble en 1792, lorsque arriva le vol des diamants de la Couronne.

2. Suzanne-Françoise de la Baume, épouse de maître Jean-Baptiste de Besseguier, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé le 11 juin 1764, rue de Bourbon, chez M. l'abbé de Siougeac, aumônier de Madame la Dauphine, 44 ans. Témoins : Maître Dominique-Hyacinthe Durand, prieur d'Auneuil, son cousin, et Maître Jean-Antoine-Marie de Langlade Duchay, vicaire général du diocèse du Puy. (Registre de la paroisse Saint-Sulpice.)

A Vincent[1], garçon des garçons de la chambre, la somme de trois cent quatre vingt onze livres (391) pour un mémoire de fournitures par lui faites pour le service de la chambre de feüe Madame la Dauphine.	381 ᵗᵗ	»
Au sieur Lutton[2], caissier de Mercure, la somme de trois cents livres (300) pour deux années de fournitures du Mercure par lui faites à Monseigneur le Dauphin et feüe Madame la Dauphine	300 ᵗᵗ	»
A Mme Nivelon, peintre, la somme de 192 ᵗᵗ pour deux petites copies de portraits qu'elle a faites pour feüe Madame la Dauphine, cy.	192 ᵗᵗ	»

1. Dans les comptes des menus plaisirs du Roi de 1766, nous trouvons, à la date du 23 octobre : « Au sieur Vincent porte-meuble de M. le comte d'Artois la somme de 250 livres. »

2. Lutton, avocat, greffier-commis au greffe civil du Parlement, commis aux recouvrements du *Mercure*, rue Sainte-Anne,

Au sieur Louton, garçon de garde robbe de feüe Madame la Dauphine, la somme de 48 ᴴ pour une charité qu'il a faite par ordre de cette princesse, cy	48 ᴴ	»
Somme totale. . . .	33 069 ᴴ	8 ˢ
Reste	96 ᴴ	16 ˢ
Somme pareille à la recette	33 166 ᴴ	4 ˢ

Sᴛ Fʟᴏʀᴇɴᴛɪɴ.

butte Saint-Roch, près du sellier du Roy : c'est ainsi qu'il est désigné en tête du *Mercure*.

État de ce qui s'est trouvé dans la corbeille présentée à Madame la Dauphine en 1747 et de la distribution des présents :

La dame d'honneur[1], un étuy de côté.

La dame d'atours[2], une montre émaillée et un flacon émaillé.

Mme du Roure[3], une montre émaillée.

Mme de Rubempré[4], un étui de côté vert.

Mme de Fodoas[5], une montre rouge.

Mme de Tessé[6], un étuy vert.

---

1. La duchesse de Brancas; sa belle-fille, Louise-Diane de Clermont-Gallerande, lui succéda en 1751.

2. Diane-Adélaïde de Mailly-Nesle, duchesse de Lauraguais. Voir la note ci-dessus.

3. Marie de la Fare Tornac, dame de la Dauphine. Son mari, le comte du Roure, était officier des mousquetaires gris.

4. Femme de Maximilien-Léopold Ghislain, comte de Merode, prince de Rubempré et d'Everberg.

5. Léonore, fille de François Faudoas-Averton, comte de Belin, etc., mariée à François de Rochechouart, marquis de Bonnivet.

6. Marie-Charlotte de Béthune, née le 23 août 1713, mariée

Mme de Pons[1], une montre bleue.

Mme de Champagne[2], une montre d'or émaillée en violet.

Mme de Lorge[3], un étuy de côté.

Mme de Caumont, une tabatière en grenat.

Mme de Belfont[4], une boëtte en cornaline.

---

le 26 octobre 1735 à René-Marie de Froulay, marquis de Tessé, grand d'Espagne de première classe, grand écuyer de la Reine, colonel du régiment de la Reine, brigadier des armées du Roi, mort à Prague, le 3 août 1742. Dame du Palais (en novembre 1744) de l'Infante d'Espagne, future Dauphine de France, elle avait été nommée au même titre auprès de Marie-Josèphe de Saxe, la seconde Dauphine.

1. Marie-Charlotte Lallemant de Betz, avait épousé, le 16 février 1736, Charles-Philippe, comte de Pons, lieutenant général des armées du Roi, commandeur des ordres du Roi. Nommée, le 25 avril 1747, l'une des dames pour accompagner Madame la Dauphine Infante. Depuis la mort de cette princesse, elle remplit la même place auprès de Marie-Josèphe de Saxe, seconde Dauphine.

2. Angélique-Madeleine de Marguerie, avait épousé, le 13 mars 1726, François-Claude-Jacques de Champagne.

3. Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marsan, dame du palais de Madame la Dauphine, avait épousé, le 26 février 1737, Louis de Durfort, duc de Lorges, lieutenant général des armées du Roi.

4. Marie-Suzanne-Armande du Châtelet de Gigault de Bellefonds, fille de François-Bernardin, comte de Clermont, maréchal des camps et armées du Roi et gouverneur de Vincennes (mort en 1747), et de Catherine-Armande de Vignerot-du-

Mme de Rohan[1], un sac à ouvrage, une navette d'or, une boëte à mouche assortissante.

La première femme de chambre[2], une boëte d'or.

Le chevalier d'honneur[3], une boëte d'or émaillée.

Plessis-Richelieu. Elle a été faite une des dames du palais de la Dauphine au mois de janvier 1745, et est morte à Paris le 9 avril 1754.

1. Anne-Victoire-Marie-Christine, princesse de Hesse-Rheinfels, nièce du roi de Sardaigne, née le 25 février 1728, épousa le 24 décembre 1745 Charles de Rohan, prince de Soubise, duc de Rohan, pair et maréchal de France, ministre d'État.

2. Dlle Hippolyte Dufour, première femme de chambre (10 février 1747), épousa Binet de Boisgiroult.

Elle acquit une certaine célébrité par des détournements considérables qu'elle fit dans l'exercice de sa charge. Différents vols avaient été commis dans l'appartement de la Dauphine, et, à propos de la disparition d'un diamant de la valeur d'environ six mille livres, on eut la preuve que le voleur n'était autre que Mme Binet de Boisgiroult. Le diamant, après avoir été vendu par elle, fut proposé à Leblanc, joaillier qui, après l'avoir examiné, lui trouva de la ressemblance avec celui de Madame la Dauphine et dont avis de la disparition avait été donné à tous les joailliers ou orfèvres. (Journal de Barbier, t. IV, p. 397.) Après enquête, Mme Binet, convaincue du vol, fut d'abord mise à la Bastille, puis enfermée dans un couvent à Guincamp, en Bretagne. (Lettre de la Dauphine à Mgr de Nicolaï, 21 juillet 1761.)

3. Le marquis de la Farre, maréchal de France.

Le premier écuyer[1], une boëte d'or émaillée gros bleu.

M. le comte de Loos, ambassadeur, une boëte en cornaline.

Mme l'ambassadrice, une boëtte avec diamants.

M. leur fils, une tabatière.

M. de Richelieu, une boëtte en cornaline.

M. de Maillebois[2], une boëtte de lacque.

M. le comte de la Motte[3], une boëtte d'or à brillants.

M. le duc de Fleury[4], une boëtte d'or à brillants.

M. le maréchal de Saxe, une boëtte d'or émaillée.

---

1. Pierre-Paul de Piolenc, écuyer ordinaire (10 février 1747).

2. Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, mort le 7 février 1762. Il épousa, le 26 janvier 1713, Marie-Emmanuelle d'Aligre, née le 31 juillet 1692, qui, en octobre 1750, fut nommée dame de Mesdames Victoire, Sophie et Louise de France.

3. Philippe-Robert de la Motte, maître d'hôtel, servant ordinaire (10 février 1747).

4. André-Hercule de Rosset de Fleury, né le 27 septembre 1715. Lieutenant général, gouverneur de la Lorraine et de Nancy, gentilhomme de la chambre, chevalier des Ordres du Roi.

M. le duc de Gesvres[1], une boëtte d'or émaillée.

Mme de Pompadour, une boëtte à mouches émaillée et une boëtte de lacq.

Les huit menins de Monseigneur le Dauphin, quatre boëttes et quatre montres.

M. de Mirepoix[2], une montre bleue.

M. l'abbé de Saint-Cyr, une tabatière.

M. de Bayeux[3], une montre.

Les maîtres de cérémonies, une boëtte d'or.

M. l'Échevin, premier commis au contrôle général, un étuy et un tire-bouchon d'or.

Le maître d'hôtel ordinaire[4], une boëtte d'or.

Le chef de brigade, une boëtte d'or.

Un exempt, une boëtte d'or émaillée.

L'aumônier du Roy, une boëtte d'or.

---

1. François-Joachim-Bernard Potier, duc de Gesvres, pair de France, chevalier des Ordres, brigadier de cavalerie, gouverneur de l'Ile de France, né le 29 septembre 1692, mort le 19 septembre 1757.

2. Gaston-Charles-Pierre de Levis de Comagne, chevalier des Ordres, créé duc en 1751, maréchal de France, etc., né en janvier 1702, mort le 25 novembre 1757.

3. Paul-Albert de Luynes, évêque de Bayeux; voir la note plus haut.

4. Philippe Robert de la Motte.

Les quatre femmes de voyage, quatre boëttes à mouches.

M. de Muy père, une boëte à cailloux, des deux côtés.

M. de Muy fils, une montre platte émaillée.

M. de Coigny[1], une montre de nacre de perle.

M. de Brancas, une boëtte de lacque.

Un écuyer du Roy, une boëtte d'or.

M. de la Vigne[2], médecin, une montre d'or de femme.

M. Evin[3], chirurgien, une boëtte d'or.

---

1. Jean-Antoine-François Franquetot, marquis de Coigny, lieutenant général, chevalier des Ordres du Roi. Il épousa, en novembre 1729, Marie-Thérèse-Josèphe-Corantine de Nevet, qui, en 1759, fut nommée dame de compagnie de Mesdames de France.

2. Louis-Michel de la Vigne Frechelle, docteur régent de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, demeurait à la cour. Il avait été nommé médecin ordinaire de Madame la Dauphine le 15 septembre 1747. Nous avons retrouvé son acte de décès du 3 mai 1755 : « Est décédé dans la rue Saint-Antoine, Louis-Michel de la Vigne Frechelle, docteur en médecine, âgé de 60 ans environ, etc., etc. Témoins : Charles-Augustin Renard de Bièvre, bourgeois de Paris, son cousin germain, et Jean-Jacques Giullemardet, receveur des fermes du Roy. » (Registre de l'Église royale et paroissiale de Saint-Paul.)

3. Prudent Evin ou Hevin, démonstrateur royal en matière chirurgicale et secrétaire de l'Académie royale de chirurgie pour

Deux huissiers du Roy, deux montres à répétitions.

M. Bolduc, une boëtte d'or.

Un porte-manteau, un flacon d'or.

M. Morin, maréchal des logis, une montre d'or.

M. Boitet, idem, un flacon d'or.

Deux valets de chambre du Roy, deux flacons d'or.

Le contrôleur du Roy, une boëtte d'or.

Le chapelain, un flacon d'or.

Le clerc de chapelle, un porte-crayon d'or.

M. Fleury, prévôt de l'Hôtel, un étuy d'or.

M. Cornu, idem, un étuy d'or.

M. Dufour[1], un étuy à curedents.

Trois garçons de la chambre de Madame la Dauphine, trois étuys d'or.

Deux valets de garde robbe, deux flacons d'or vert et bleu.

---

les correspondances, était premier chirurgien de Madame la Dauphine et demeurait à la cour (10 février 1747).

1. Pierre Dufour, fils de la nourrice du Dauphin, depuis première femme de chambre de la Dauphine, d'abord contrôleur général de la maison de la Dauphine, fut ministre du roi à Coblentz ; il épousa la fille de Hébert, marchand mercier au Palais.

Aux huit femmes de chambres, huit porte-crayons d'or.

Le lieutenant des gardes de la porte, un flacon d'or.

Le fourrier des Cents Suisses, un tire-bouchon d'or.

Fille de garde-robbe de la Chambre, un petit porte-crayon d'or.

IL MANQUOIT POUR

M. le maréchal de Noailles, une tabatière.

M. le duc de Lauraguais, idem.

Le grand veneur de Strasbourg, idem.

M. Binet, idem.

Les intendants des menus, idem.

M. Bouilhac[1], premier médecin, idem.

Toutes ces boëtes manquantes ont été données et remplacées.

---

1. Jean Bouilhac, médecin de la Faculté de Montpellier et des enfants de France, était premier médecin de Mgr le Dauphin; il demeurait à la cour (9 février 1747).

IL EST RESTÉ POUR MADAME LA DAUPHINE :

Cinq beaux sacs et cinq navettes.

Une boëtte à rouge émaillée.

Une petite boëtte de lacque.

Cinq flacons de cristal de roche.

Un étuy à cizeaux d'or.

Un porte-crayon d'or.

Huit tire-bouchons d'or.

Il restoit plusieurs personnes auxquelles il falloit des présents comme les deux valets de chambre du Roy, l'huissier de l'antichambre, le portefaix Guichon, Simoni, de la Poste.

On n'a trouvé pour Mmes de Fontevrault[1] qu'une tabatière ; pour Mme Victoire une paire de cizeaux d'or et un couteau d'or pour Mme Sophie et un éventail, et rien pour Mme Louise?

Elles ont aussi été données depuis.

---

1. Mesdames Sophie et Louise alors encore à Fontevrault.

CORBEILLE

DE

MADAME LA DAUPHINE

État de la dépense faite en l'Extraordinaire des Menus plaisirs et Affaires de la Chambre du Roy pour les Bijoux de la Corbeille[1] de Madame Marie-Josèphe de Saxe à l'occasion de son mariage avec Monseigneur le Dauphin. Le neuf février de la présente année mil sept cent quarante sept.

---

1. Le terme corbeille de mariage n'avait pas la même signification que de nos jours ; on entendait alors par corbeille la collection des cadeaux que la fiancée devait faire à l'occasion de son mariage.

Premièrement.

Au sieur HÉBERT[1], marchand Bijoutier, la somme de cinquante deux mille quatre cent soixante sept livres pour tous les bijoux qu'il a fournis pour la corbeille de Madame la Dauphine ainsy qu'il est cy-après détaillé.

Sçavoir :

TABATIÈRES :

Une boëte d'or enrichie d'une branche d'aubépine dont les feuilles émaillées en vert et les fleurs de brillants, la somme de deux mille cinq cent vingt livres, cy. . . . . 2520#

Une autre d'or émaillée de la somme de deux mille six cent quarante livres, cy . . 2640#

Une autre d'or émaillée de la somme de deux mille deux cent quatre vingt livres, cy . 2280#

---

1. Thomas-Joachim Hébert, marchand mercier joaillier (et non pas orfèvre), rue Saint-Honoré, avait donné, nous apprend de Luynes, son nom à une forme de vase de Sèvres. M. Courajod parle de lui dans *Lazare Duvaux*. Sa fille avait épousé le fils de la nourrice du Dauphin qui, depuis, devint la première

Une autre d'or émaillée épie de bled de la somme de douze cent quarante huit livres, cy . . . . 1248 ††

Une autre d'or émaillée de fleurs de pensées de la somme de mille huit livres, cy. 1008 ††

Une autre d'or émaillée épie de bled de Turquie de la somme de quinze cent douze livres, cy . . . . 1512 ††

Une autre d'or idem émaillée en bleu et verd de la somme de quatorze cent quarante livres, cy . . . . 1440 ††

Une autre d'or émaillée de la somme de treize cent quatre vingt douze livres, cy . . 1392 ††

Une autre d'or idem de la somme de sept cent vingt livres, cy . . . . 720 ††

Une autre d'or idem à fleurs de la somme de mille trente deux livres, cy. . . . . 1032 ††

Un autre d'or idem à fond poly de la somme de neuf cent soixante livres, cy . . . 960 ††

---

femme de chambre de la Dauphine; c'est ce qui explique les commandes nombreuses qu'il recevait de la maison de Marie-Josèphe; en la seule année de 1749 il livrait pour plus de 155 000 livres de bijoux. — Voir les comptes des Menus-Plaisirs et ceux de l'Argenterie, Archives Nationales, Archives du Garde-Meuble, etc., etc.

Une autre d'or idem de la somme de six cent quatre vingt seize livres, cy. . . . . 696#

Une autre garnie d'or de lac ancien de la somme de six cents livres, cy. . . . 600#

Une autre d'or émaillée avec des cerises de la somme de dix sept cent vingt livres, cy . . . . 1720#

Une autre de lac quarrée de la somme de cent quatre vingt douze livres, cy. . 192#

MONTRES :

Une montre d'or avec sa chaîne émaillée en rouge de la somme de dix sept cent cinquante livres. . . . . 1750#

Une autre montre d'or en bleu de la somme de quinze cent cinquante livres, cy. . 1550#

Une autre à répétition émaillée en verd de la somme de treize cent quarante quatre livres, cy . . . . 1344#

Une autre émaillée en verd lac la somme de huit cent seize livres, cy. . . . . . . 816#

Une autre tournée à répétition sans chaîne la somme de huit cent quarante livres, cy . . . . 840#

Une autre unie à répétition de la somme de six cent cinquante livres, cy. . . . . 650 ᵗᵗ

Et trois chaînes d'or à deux branches à raison de cent quarante livres la somme de quatre cent trente deux livres, cy. . . . . . 432 ᵗᵗ

Une montre d'or à répétition, sa chaîne et clef avec un diamant au ressort de la somme de deux mille quatre cents livres, cy. . 2400 ᵗᵗ

Un cachet assortissant pour la dite montre de la somme de cent quatre vingt douze livres, cy . . . . 192 ᵗᵗ

ÉTUYS :

Un étuy fond d'or émaillé bleu, jaune et verd de la somme de quatre cent quatre vingt livres, cy. . . . . 480 ᵗᵗ

Un autre d'or idem à fleurs de la somme de cinq cent soixante seize livres, cy. . 576 ᵗᵗ

Deux autres d'or à raison de deux cent soixante livres chacun, la somme de cinq cent vingt huit livres, cy. . . . . 528 ᵗᵗ

Un autre de la somme de deux cent quatre vingt huit livres, cy. . . . . 288 ᵗᵗ

Un autre de pièces d'or émaillé en verd garny

de brillants de la somme de dix huit cents livres, cy. . . . . 1800 ₶

Un autre de pièces d'or émaillé en bleu garny de diamants et cachet, la somme de deux mille livres, cy. . . . . 2000 ₶

Un autre à ciseau d'or gravé de la somme de quatre cent trente deux livres, cy. 432 ₶

Un autre d'or émaillé de fleurs garny de couteau, ciseau, porte-crayon, sa chaîne et brillants, de la somme de trois mille cent livres, cy . . . . 3100 ₶

Un autre d'or à cure dents émaillé en fleurs de la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . 450 ₶

FLACONS :

Un flacon d'or émaillé de roses de la somme de sept cent quatre vingt seize livres, cy. 796 ₶

Un autre d'or de la somme de trois cent soixante livres, cy . . . . 360 ₶

Un autre d'or plus petit de la somme de trois cents livres, cy . . . . 300 ₶

Un autre d'or de cristal de la somme de cent quatre vingt douze livres, cy. . 192 ₶

PANIERS :

Un panier d'or et sa navette émaillé de la somme de treize cent quatre vingt douze livres, cy . . . . 1392 ᵗᵗ

Un autre idem garny de son sac de réseau d'or brodé de la somme de deux mille cent livres, cy . . . . 2100 ᵗᵗ

BOETTES A MOUCHES :

Une boëtte à mouches en rouge de la somme de huit cent quarante livres, cy. . . 840 ᵗᵗ

Une autre idem d'or de la somme de sept cent quarante quatre livres, cy. . . 744 ᵗᵗ

Une autre de lac quarrée de la somme de cent quatre vingt douze livres, cy. . 192 ᵗᵗ

TABLETTES :

Une tablette d'or émaillée avec des cerises de la somme de dix neuf cent vingt livres, cy . . . . 1920 ᵗᵗ

Une autre de lac de la somme de trois cent trente deux livres, cy. . . . . 332 ᵗᵗ

La somme de soixante douze livres pour un rideau blanc bordé d'or garny de réseau d'or, et glands pour un panier, cy. . . . 72#

ÉVENTAILS :

Un éventail de bois, de nacre, de perles et d'yvoir sculpté d'or monté sur une belle peau, de la somme de quatre cent cinquante six livres, cy.. . . . . 456#

Un autre idem la somme de trois cent soixante douze livres, cy . . . . . . 372#

Un autre idem la somme de deux cent quatre vingt huit livres, cy . . . . 288#

Un autre idem la somme de cent soixante huit livres, cy. . . . . 168#

Un autre idem la somme de cent quatre vingt douze livres, cy . . . . 192#

Un autre idem la somme de cent quatre vingt livres, cy. . . . . 180#

Un autre idem la somme de cent cinquante six livres, cy. . . . . 156#

Un autre idem la somme de deux cent vingt huit livres, cy . . . . 228#

Un autre idem la somme de cent quarante quatre livres, cy. . . . . 144#

Un autre idem la somme de quatre vingt dix huit livres, cy . . . . 98 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de soixante dix huit livres, cy. . . . . 78 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de quarante deux livres, cy. . . . . 42 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de vingt sept livres, cy. . . . . 27 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de soixante douze livres, cy. . . . . 72 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de quatre vingt seize livres, cy. . . . . 96 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de soixante six livres, cy. . . . . 66 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de cinquante livres, cy. . . . . 50 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de soixante deux livres, cy . . . . 62 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de quarante cinq livres, cy. . . . . 45 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de quatre vingt deux livres, cy. . . . . 82 ᵗᵗ

Un autre idem la somme de cinquante sept livres, cy. . . . . 57#

Un autre idem la somme de cinquante quatre livres, cy. . . . . 54#

Un autre idem la somme de quarante huit livres, cy. . . . . 48#

Un autre idem la somme de soixante six livres, cy. . . . . 66#

Un autre idem la somme de quarante deux livres, cy. . . . . 42#

Un autre idem la somme de trente six livres, cy. . . . . 36#

Un autre idem la somme de quarante quatre livres, cy. . . . . 44#

Un autre idem la somme de quarante huit livres, cy. . . . . 48#

Un autre idem la somme de soixante livres, cy . . . . 60#

Un autre idem la somme de cinquante quatre livres, cy. . . . . 54#

Un autre idem la somme de trente six livres, cy. . . . . 36#

Un autre idem la somme de quatre vingt quatre livres, cy. . . . . 84#

Revenant toutes les sommes non tirées hors ligne à ladite première cy-dessus de cinquante

deux mille quatre cent soixante sept livres, cy . . . . 52 467 ᵗᵗ

Au sieur LAFRENAYE[1], autre marchand bijoutier, la somme de trente neuf mille neuf cent vingt deux livres pour tous les différents bijoux qu'il a fourny pour la corbeille de Madame la Dauphine ainsi qu'il est ci-après détaillé.

Sçavoir :

Pour parure complète composée d'une tabatière, boëte à mouches, montre avec sa chaîne, et crochet, étuys, flacons, le tout émaillé d'or garni de brillants, la somme de trente mille livres, cy. . . . . 30 000 ᵗᵗ

---

1. Éléonore Delafrenaye, tel est le nom sous lequel il est désigné dans les comptes des Menus de 1756 au Garde-Meuble. Il habitait cour du Palais, à l'enseigne de la Croix d'or. Il n'était pas orfèvre, mais recevait de nombreuses commandes de la Cour; les comptes des Menus-Plaisirs conservés aux Archives Nationales et au Garde-Meuble en font foi. En 1754 il livrait deux boîtes pour 1244 livres, et en 1756 et 1760 il fournissait

BOËTTES :

Une boëtte d'or émaillée de la somme de dix huit cents livres, cy. . . . . . . 1800 ₶

Une autre d'or d'Égypte à deux tabacs la somme de cinq cent cinquante deux livres, cy. . . . . 552 ₶

Une autre de lac de la somme de neuf cent cinquante livres, cy . . . . 950 ₶

Une autre idem, la somme de neuf cent cinquante livres, cy.. . . . . 950 ₶

MONTRES :

Une montre émaillée de la somme de six cents livres, cy. . . . . 600 ₶

Une autre à répétition de la somme de quinze cents livres, cy. . . . . 1500 ₶

Une autre idem de la somme de huit cent cinquante livres, cy. . . . . 850 ₶

---

cinq boîtes pour environ 6000 livres. — Son frère Pierre, marchand comme lui, demeurait également cour du Palais, à l'enseigne du *Dauphin*.

Deux autres de la somme de six cents livres chacune, cy. . . . . 1200 ᵗᵗ

ÉTUY :

Un étuy de pièce en jaspe de la somme de sept cent soixante huit livres, cy . . 768 ᵗᵗ

PANIER :

Un fond de panier avec la navette[1] et coëffe, la somme de quatre cent quatre vingt livres, cy. . . . . 480 ᵗᵗ

ÉCRITOIRE :

Une écritoire en maroquin garnie d'argent

---

1. « Jadis les femmes, pour avoir une contenance dans leurs visites et dans un cercle, tiroient de leurs sacs à ouvrage une jolie navette d'or, d'écaille ou d'ivoire, et faisoient des nœuds. Cet ouvrage en général ne servoit à rien ; mais il étoit une espèce d'emblême qui exprimoit l'aversion que toute femme doit avoir pour une totale oisiveté : c'étoit l'enseigne du travail des doigts. Ce maintien avoit de la grâce ; il caractérisoit particulièrement une femme. » (Mme de Genlis, *Dict. des Étiquettes de la Cour*.)

de la somme de deux cent soixante douze livres, cy. . . . . 272 ᵗᵗ

Revenant toutes lesdites sommes non tirées hors ligne à ladite première ci-dessus de trente neuf mille neuf cent vingt deux livres, cy. . . . . 39 922 ᵗᵗ

Au sieur HERBAULT[1], autre bijoutier, la somme de quatorze mille cent cinquante livres pour tous les différents bijoux qu'il a fourny pour la corbeille de Madame la Dauphine ainsi qu'il est cy après détaillé.

Sçavoir :

Un étuy de pièces d'or émaillé avec plusieurs pièces d'or, de la somme de dix huit cents livres, cy . . . . 1800 ᵗᵗ

---

1. Nous n'avons trouvé qu'un seul Herbault (Louis-Antoine), retiré en 1746, parmi les orfèvres parisiens. Il est probable que celui-ci était un mercier; mais ni les archives de l'état civil, ni les papiers commerciaux de l'époque, ne nous ont donné d'indication à cet égard.

Un étuy d'or en cage avec ciseaux d'or de la somme de deux cent soixante quatre livres, cy . . . . 264 ᵗᵗ

Un autre d'or émaillé de verd de la somme de quatre cent trente deux livres, cy. . . 432 ᵗᵗ

MONTRE ET CHAÎNES :

Une montre d'or à répétition avec chaîne et brillants de la somme de quatorze cents livres, cy . . . . 1400 ᵗᵗ

Une chaîne d'or à deux branches de la somme de cent soixante livres, cy. . . . . . 160 ᵗᵗ

Une autre chaîne d'or tournée à nœuds et à crochets d'or de la somme de deux cent soixante dix livres, cy. . . . . 270 ᵗᵗ

Une autre à branche de la somme de deux cent quarante livres, cy . . . . 240 ᵗᵗ

Une autre émaillée à trois branches de la somme de trois cents livres, cy. . . 300 ᵗᵗ

Trois autres idem sans émaux à raison de deux cent six livres chacune, la somme de six cent dix huit livres, cy . . . . 618 ᵗᵗ

Deux autres idem à deux branches à raison de cent soixante livres chacune, la somme de trois cent vingt livres, cy . . . . . . 320 ᵗᵗ

PANIERS :

Un panier d'or émaillé avec navette émaillée d'or de la somme de mille quatre vingt livres, cy. 1080#

Un autre idem en or ciselé avec navette de la somme de six cents livres, cy. . . . 600#

BOËTTES D'OR :

Une boëtte d'or émaillée et ciselée de la somme de deux mille livres, cy . . . 2000#

Une autre quarrée à fleurs de la somme de huit cent quatre vingt livres, cy. . . 880#

Une autre idem émaillée garnie de fleurs de la somme de douze cents livres, cy. . 1200#

FLACONS :

Un grand flacon d'or poly de la somme de trois cent soixante livres, cy. . . . . 360#

Un autre plus petit d'or poly de la somme de deux cent quarante livres, cy . . . . 240#

Deux flacons de cristal de roche garny d'or à raison de cent soixante huit livres chacun,

la somme de trois cent trente six livres, cy. . . . . 336 ᵗᵗ

Un autre idem de la somme de cent vingt livres, cy. . . . . 120 ᵗᵗ

TABLETTES, CRAYONS ET PLUMES :

Une tablette montée en cage garnie d'or de la somme de quatre cents livres, cy. 400 ᵗᵗ

Un porte crayon d'or de la somme de cent vingt livres, cy. . . . . 120 ᵗᵗ

Un autre de la somme de cent douze livres, cy. . . . . 112 ᵗᵗ

Un autre de la somme de cent livres, cy. . . . . 100 ᵗᵗ

Quatre idem à raison de soixante six livres pièce, la somme de deux cent soixante quatre livres, cy. . . . . 264 ᵗᵗ

Une plume d'or sans fin de la somme de cent quarante quatre livres, cy . . . 144 ᵗᵗ

TIRREBOUCHONS :

Un fort tirrebouchon d'or de la somme de cent livres, cy . . . . 100 ᵗᵗ

Deux autres moins forts à raison de quatre vingt quatre livres pièce, la somme de cent soixante huit livres, cy . . . . 168 ᵗᵗ

Un autre de la somme de soixante douze livres, cy. . . . . 72 ᵗᵗ

La somme de cinquante livres pour raccommodage de plusieurs boëttes d'or, cy. 50 ᵗᵗ

Revenant toutes lesdites sommes non tirées hors ligne à ladite première cy-dessus de quatorze mille cent cinquante livres, ci. 14 150 ᵗᵗ

Au sieur BALMONT[1], autre bijoutier, la somme de douze mille cinq cent soixante dix

1. André Balmont, reçu orfèvre en 1726 comme fils de maître, avait un apprenti; il demeurait quai des Orfèvres en 1767. Il avait épousé Marie-Madeleine Herbault (actes de l'état civil de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur). Il faisait de nombreuses affaires avec la Cour. Le 17 décembre 1756, on lui payait une somme de 5489 livres pour quatre boîtes dont une avec portraits. (Comptes des Menus-Plaisirs et de l'Argenterie.) Il était mort en 1770, car les listes ne portent plus son nom, mais sa veuve continua son commerce, quai des Orfèvres, et d'après le rôle de capitation, en 1770, elle faisait des affaires considérables.

neuf livres pour toutes les marchandises de bijoux qu'il a fourny pour la corbeille de Madame la Dauphine ainsy qu'il est ci-après détaillé.

Sçavoir :

BOËTTES D'OR :

Une boëtte d'or à mouches de la somme de onze cent livres, cy. . . . . 1100#

Une autre de la somme de mille livres, cy. 1000#

Une autre de la somme de neuf cent quatre vingt livres, cy. . . . . 980#

Une autre de la somme de huit cents livres, cy . . . . 800#

Deux autres de la somme de quatorze cents livres, cy . . . . 1400#

Deux autres de la somme de deux mille livres, cy. . . . . 2000#

TABATIÈRE :

Une tabatière de la somme de six cent cinquante livres, cy. . . . . 650#

ÉTUYS :

Un étuy d'or de la somme de cent quatre vingt livres, cy. . . . . 180 ᵗᵗ

Un autre de la somme de deux cent soixante livres, cy. . . . . 260 ᵗᵗ

Un autre de la somme de cent quatre vingt livres, cy. . . . . 180 ᵗᵗ

PORTE CRAYONS :

Un porte crayon d'or de la somme de cent vingt livres, cy. . . . . 120 ᵗᵗ

Un autre de la somme de soixante cinq livres, cy. . . . . 65 ᵗᵗ

Un autre de la somme de cent seize livres, cy. . . . . 116 ᵗᵗ

Un autre de la somme de soixante trois livres, cy. . . . . 63 ᵗᵗ

TIREBOUCHONS :

Un tirebouchon d'or de la somme de quatre vingt quatre livres, cy. . . . . 84 ᵗᵗ

Un autre de la somme de quatre vingt six livres, cy. 86ᵗᵗ

Un autre de la somme de quatre vingt dix livres, cy. 90ᵗᵗ

Un autre de la somme de cent vingt livres, cy 120ᵗᵗ

Un autre de la somme de cent trente livres, cy. 130ᵗᵗ

Revenant toutes lesdites sommes non tirées hors ligne à ladite première ci-dessus de douze mille cinq cent soixante dix neuf livres, cy. 12 579ᵗᵗ

Au sieur GIROST[1], marchand jouaillier, la somme de cinq mille sept cent seize livres pour tous les bijoux qu'il a fourny pour la corbeille de Madame la Dauphine ainsi qu'il est ci-après détaillé.

---

1. Girost. — Nous n'avons rien trouvé aux actes de l'état civil ni dans les comptes de la Cour des Monnaies, ni dans les papiers des orfèvres; nous pouvons affirmer qu'il n'était pas orfèvre.

Sçavoir :

BOËTTES D'OR :

Une boëtte d'or doublée fond de Burgos et cornaline de la somme de mille quatre vingt livres, cy. . . . . 1080 #
Une autre colorée avec des fleurs d'or de la somme de sept cent vingt livres, ci . 720 #

MONTRE :

Une montre à répétition de la somme de dix sept cent cinquante livres, ci . . . . 1750 #

ÉTUYS :

Un étuy à curedents émaillé de la somme de cinq cent seize livres, cy. . . . . . . 516 #
Un autre garny de ses ciseaux d'or de la somme de deux cent dix livres, cy. . 210 #

COUTEAU :

Un couteau d'or émaillé garny de brillants de la somme de six cents livres, cy. . . 600 #

PANIER :

Un fond de panier à ouvrage émaillé avec les navettes de la somme de huit cent quarante livres, cy. . . . . 840#

Revenant toutes lesdites sommes non tirées hors ligne à ladite première ci-dessus de cinq mille sept cent seize livres, cy. . . . 5716#

Au sieur FAYOLLE[1], marchand, la somme de cinq mille huit cent trente six livres pour tous les bijoux qu'il a fourny pour la corbeille de Madame la Dauphine ainsi qu'il est cy-après détaillé.

Sçavoir :

BOËTTES D'OR :

Une boëtte piquée d'or de la somme de sept cent vingt livres, cy. . . . . 720#

1. Ce n'était pas un orfèvre,

Une autre d'or gravée de la somme de sept cent quatre vingt dix livres, cy. . . 790 ll

Une autre d'or émaillée de la somme de mille quatre vingt livres, cy. . . . . 1080 ll

Une autre idem plus grande de la somme de douze cents livres, cy. . . . . 1200 ll

Une autre de la somme de huit cents livres, cy . . . . 800 ll

ÉTUYS D'OR :

Six étuys d'or de la somme de onze cent cinquante livres, cy. . . . . 1150 ll

PORTE CRAYON :

Un porte crayon d'or de la somme de quatre vingt seize livres, cy. . . . . 96 ll

Revenant toutes les sommes non tirées hors ligne à ladite première ci-dessus de cinq mille huit cent trente six livres, cy. . . . 5836 ll

Au sieur DEVOS[1], marchand orpheure, la somme de dix neuf cent vingt quatre livres pour deux boëttes d'or qu'il a fourny pour la corbeille de Madame la Dauphine, cy. . 1924^{H}

Au sieur DE BECHE[2], marchand, la somme

1. Jean-Baptiste Devos, reçu maître orfèvre en raison des finances fournies au Roi en 1720 (remboursement de 80 000 liv.), habitait rue de Seine en 1769. La liste des brevets d'apprentis de la Cour des Monnaies nous le signale comme ayant un apprenti et le rôle de capitation de 1770 comme faisant peu d'affaires. Son poinçon portait les lettres $^{J\,B}_{D}$ et pour devise une hermine.

2. Gérard Débèche, né à Liège en 1705 ou 1706, vint s'établir à Paris vers 1730. Il excellait dans l'art de ciseler au repoussé les montres, tabatières, bonbonnières, pommes de cannes, etc., etc. Il avait conservé certaines habitudes flamandes qui n'étaient pas des plus recommandables. Ivrogne incorrigible, ce qui ne l'empêcha pas de vivre fort vieux, grand coureur de filles, il n'eut pas moins de quatorze enfants, dont la plupart paraissent avoir fini à l'hôpital. Il ne mourut pas à Paris et probablement alla, fort âgé, finir ses jours dans son pays natal. *L'Almanach-Dauphin* nous apprend qu'en 1769, Débèche père demeurait rue de la Juiverie, et en 1778 rue de

de deux mille deux cents livres pour une tabatière chinoise émaillée qu'il a fourny pour ladite corbeille, cy. . . . . 2200[#]

Au sieur BAILLON[1], horloger du Roy, la somme de dix sept cent quarante livres pour

---

la Pelleterie ; Debèche fils, ciseleur également, demeurait en 1769 au Pont-au-Change. (Voir A. Jal, *Dictionnaire critique*, et les *Nouvelles Archives de l'art français*.)

1. Mathieu Baillon, marchand horloger, demeurant rue Saint-Honoré, décédé à l'âge de 37 ans, le 26 novembre 1752 (acte de décès aux archives de l'état civil).

Jean-Baptiste Baillon, marchand horloger, frère du précédent et horloger de la Reine, nommé premier valet de chambre de Marie Leczinska avec ses grandes entrées le 15 septembre 1743 ; un de ses enfants eut comme parrains la Reine et le Dauphin.

Baillon signait les montres que Duvaux se chargeait de transformer en bijoux pour ses clients. Baillon était un curieux. Il existe une *Notice des tableaux, bronzes, etc., qui composoient le cabinet de feu M. Baillon, écuyer, premier valet de chambre de Madame la Dauphine et son horloger, dont la vente se fera en sa maison, rue Dauphine, Paris*, 1772, *in*-8. (Courajod, *Livre-Journal de Lazare Duvaux*.)

Baillon a laissé de nombreux chefs-d'œuvre, particulièrement des cartels en bronze doré du meilleur goût. Le mobilier national en possède plusieurs.

Les actes de l'état civil ne possèdent rien à son nom ; nous ignorons quel est celui des deux Baillon que nous citons qui a vendu la montre citée dans la corbeille.

trois montres d'or qu'il a fourny pour ladite corbeille, sçavoir une plate émaillée de six cents livres, une autre ordinaire de six cents livres et l'autre de guilloché de cinq cent quarante livres, cy. . . . . 1740 ᵗᵗ

Au sieur L'ÉVÊQUE[1], Jouaillier, la somme de deux mille quatre cent livres pour deux boites d'or qu'il a fourny pour ladite corbeille à raison de douze cent livres chacune, cy. . . . . 2400 ᵗᵗ

Total du montant des bijoux ci-dessus
138 934 ᵗᵗ.

Au sieur HÉBERT, Trésorier Général des Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du Roy,

---

1. Charles Lévêque, fils de maître, présenté et reçu le 4 septembre 1708 (liste des orfèvres de 1715, Cour des Monnaies); a rendu son poinçon le 27 mars 1756 (voir la notification dudit jour à la Cour des Monnaies); habitait quai des Orfèvres. Son fils, Louis-Antoine, déjà orfèvre depuis 1753, lui succéda. Un autre de ses fils était huissier des Menus, et ce fut par ce der-

la somme de dix sept cent trente six livres, treize sols, six deniers, pour ledit trois deniers pour livre de taxations à lui attribuées sur celle de cent trente huit mille neuf cent trente quatre livres à quoy monte la dépense contenue au présent état, cy . . . . . . 1736# 13s 6d

Somme totalle du présent État cent quarante mille six cent soixante dix livres, treize sols, six deniers, cy. . . . . 140 670# 13s 6d

Vu par Nous, Conseiller du Roy, Intendant et Contrôlleur général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et affaires de la Chambre de Sa Majesté, le vingt huit mai mil sept cent quarante huit.

DE BONNEVAL.

Controllé par Nous, Conseiller du Roy, Intendant et Controlleur Général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et affaires de la Chambre de Sa

---

nier que Charles Lévêque eut sans cesse des montures de pierres fausses à exécuter pour les représentations devant la Cour. Voir de Luynes, t. X, p. 83.

Majesté, le 20 décembre mil sept cent quarante huit.

LENOIR DE CINDRÉ.

Nous François-Joachim POTIER, duc de GESVRES, pair de France, premier Gentilhomme de la chambre du Roy, certiffions avoir ordonné pour le service de Sa Majesté la dépense contenue au présent État, que nous avons arrêté à la somme de cent quarante mille six cent soixante dix livres treize sols six deniers, laquelle sera payée par le sieur Hébert, Trésorier Général des Menus Plaisirs et affaires de la chambre du Roy, aux dénommés au présent état sur leurs quittances dûment contrôlées, sçavoir :

Cent trente mille cinq cent trente quatre livres dont il est fait fonds entre ses mains par ordonnance du....

Et quant aux quatre mille cent trente six livres, treize sols, six deniers restant du fonds qui sera ordonné par Sa Majesté à cet effet fait le....

DUC DE GESVRES.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT :

État de la dépense faite en l'Extraordinaire des Menus Plaisirs et Affaires de la chambre du Roy pour la distribution des Médailles d'or et d'argent à l'occasion du Mariage de Madame Marie-Josèphe de Saxe avec Monseigneur le Dauphin le 9 février de la présente année 1747.

Premièrement.

Au sieur DECOTTE[1], directeur général de la monnoye des médailles, la somme de cent quarante trois mille sept cent quarante neuf livres, trois sols, un denier, pour toutes les médailles d'or ou d'argent qu'il a livrées pour la cérémonie du mariage de Monseigneur le Dauphin à Versailles le 9 février de la présente année et dont les quarrés lui ont été fournis ainsi qu'il est cy-après détaillé.

---

1. Il était en même temps contrôleur, conseiller d'État, et demeurait aux galeries du Louvre.

Sçavoir :

Cent vingt et une médailles de la première grandeur de 18 lignes de diamètre pesantes ensemble 237 onces 2 gros à raison de 101 livres l'once compris la façon, la somme de vingt trois mille neuf cent soixante deux livres, cinq sols, cy. . . . . 23 962^{lt} 5^{s}

286 médailles d'or de la deuxième grandeur de 16 lignes et demy de diamètre pesantes ensemble 237 onces 2 gros à raison de 102 livres l'once compris la façon, la somme de vingt trois mille neuf cent soixante deux livres, cinq sols, cy . . . . 23 962^{lt} 5^{s}

286 médailles d'or de la deuxième grandeur de 16 lignes et demy de diamètre pesantes ensemble 421 onces 2 gros à ladite raison, quarante deux mille cinq cent trente livres, neuf sols, quatre deniers, cy. 42 530^{lt} 9^{s} 4^{d}

248 médailles d'or de la troisième grandeur de 15 lignes et demy de diamètre pesantes ensemble 233 onces à ladite raison, vingt quatre mille six cent quarante quatre livres, cy . . . . 24 644^{lt} »

212 médailles d'or de la quatrième grandeur de 13 lignes et demy de diamètre pesantes en-

semble 151 onces 6 gros à ladite raison, la somme de quinze mille trois cent vingt six livres, quinze sols, cy . . . . . . 15 326# 15^s

718 médailles d'argent de la première grandeur de 18 lignes de diamètre pesantes ensemble 96 marcs 2 gros et demy à raison de 72 livres le marc, la somme de six mille neuf cent quatorze livres, seize sols, trois deniers, cy . . . . 6914# 16^s 3^d

2200 médailles d'argent de la deuxième grandeur pesantes ensemble 214 marcs 2 gros à raison de 72 livres le marc, compris la façon, la somme de quinze mille quatre cent dix livres, cinq sols, cy. . . . . 15 410# 5^s

2000 médailles d'argent de la troisième grandeur pesantes ensemble 125 marcs 7 onces à ladite raison, la somme de neuf mille soixante trois livres, cy. . . . . 9063# »

1800 médailles d'argent de la quatrième grandeur pesantes ensemble 81 marcs 4 onces 5 gros à ladite raison, la somme de cinq mille huit cent soixante treize livres, douze sols, six deniers, cy. . . . . 5873# 12^s 6^d

La somme de vingt quatre livres pour 6 caisses garnies de leurs mains et agraffes pour renfermer lesdites médailles à raison de quatre

31

livres chacune, cy. . . . . 24# »

Revenant toutes lesdites sommes non tirées hors ligne à ladite première cy-dessus de cent quarante trois mille sept cent quarante neuf livres, trois sols, un denier, cy. 143 749# 3s 1d

Au sieur HÉBERT, Trésorier Général des Menus Plaisirs et affaires de la Chambre du Roy, la somme de dix sept cent quatre vingt seize livres, dix sept sols, trois deniers pour les trois deniers pour livre de taxations à luy attribuez sur celle de cent quarante trois mille sept cent quarante neuf livres, trois sols, un denier à quoi monte la dépense contenue au présent État, cy. . . . . 1796# 17s 3d

Somme totale du présent état cent quarante cinq mille cinq cent quarante six livres, quatre deniers, cy. . . . . 145 546# 0s 4d

Vu par Nous Conseiller du Roy, Intendant et Contrôleur général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et affaires de la Chambre de Sa Ma-

jesté, le vingt huit mai mil sept cent quarante huit.

DE BONNEVAL.

Controllé par Nous, Conseiller du Roy, Intendant et Controlleur Général de l'argenterie Menus Plaisirs et affaires de la Chambre de Sa Majesté, le dix décembre 1748.

LENOIR DE CINDRÉ.

Nous François-Joachim POTIER duc de GESVRES[1], Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, certifions avoir ordonné pour le service de Sa Majesté, la dépense contenue au présent état que nous avons arrestée à la somme de cent quarante cinq mille cinq cent quarante six livres quatre deniers, laquelle sera payée par le sieur Hébert,

1. François-Joachim-Bernard Potier, né le 29 septembre 1692, duc de Gesvres, pair de France en 1722, fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom le 7 janvier 1710, brigadier de cavalerie le 1er février 1719, gouverneur de Paris le 8 novembre 1722, chevalier des Ordres le 8 février 1728, premier gentilhomme de la Chambre le 12 avril 1739, mort le 8 juillet 1757.

trésorier général des Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du Roy, au sieur Decôtte, Directeur Général de la monnoye des médailles sur sa quittance dûment contrôlée, sçavoir :

60 000# dont il est fait fonds entre ses mains par ordonnance du....

50 000# par autre ordonnance du....

1 793# 9s 4d par autre ordonnance du....

1 955# 3s 9d aussi des fonds faits entre ses mains par autre ordonnance du....

Et les dix sept cent quatre vingt seize livres, sept sols, trois deniers restant du fond qui sera ordonné par Sa Majesté à cet effet, fait le....

Au sieur SOMER, facteur, la somme de dix huit cent trente livres pour un buffet d'orgue par luy fourny à Madame la Dauphine suivant son mémoire arresté par M. le premier Gentilhomme de la Chambre, ci. . . 1830#

Audit sieur MICAULT, autre facteur, la somme de deux mille quatre cents livres pour un instrument d'une invention nouvelle qu'il a fourny à Madame la Dauphine suivant l'ordre arresté par M. le Premier Gentilhomme de la Chambre, cy. . . . . 2400#

DUC DE GESVRES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

A M. Germain Bapst, ancien joaillier de la Couronne.

Mon très cher et très honoré Monsieur,

En accusant réception de votre lettre, datée de la ville de Pesth, je m'empresse de donner les renseignements désirés. Par malheur, notre ancien inventaire ne dit pas un mot sur l'origine du dit service, tout ce que nous savons est basé sur la tradition. Le catalogue descriptif de la collection céramique (épuisé), p. 11, p. 47, composé par moi, remarque seulement qu'une garniture de cinq (six) vases placés dans la X[e] salle de l'ancienne collection céramique, au Palais japonais, est formée de pièces doubles qui faisaient partie du trousseau de la princesse Marie-Josèphe, mariée au Dauphin, père de Louis XVI.

De ces six vases, décorés de scènes de chasse et de guerre, les deux plus grands offrent des écussons héraldiques, l'un avec les fleurs de lys, l'autre avec une espèce de filet sur un fond rouge[1].

Les deux armoiries sont jointes par la chaîne de l'ordre du Saint-Esprit, avec son médaillon et avec le crachat. Les armes de Saxe ne s'y trouvent nulle part, et les quatre vases plus petits ne contiennent même pas ces dites armoiries.

A ces vases tiennent sans aucun doute :

6 paires de tasses sans coupe avec les armoiries, surmontées par une couronne royale, sur laquelle il y a un lion.

2 paires de tasses avec deux anses et les mêmes armoiries qui se trouvent aussi sur les pièces suivantes :

1 Cafetière.

1 Théière.

1 Pot pour le lait.

2 Boîtes à thé.

1 Sucrier.

1 Service avec soucoupes.

Toutes ces pièces offrent des scènes de guerre, de chasse, de marine, etc.

Voilà, mon ami, tout ce que j'ai pu réunir pour votre intéressant ouvrage. On m'a raconté que toutes ces porcelaines ont été rendues à la cour de Saxe, après la mort prématurée de la Dauphine, mais j'en doute absolument et je crois que les nôtres ne sont que les pièces doubles du service de la princesse. Pour les noms des artistes de la manufacture, nous sommes absolu-

---

1. Les armes de Navarre évidemment.

ment ignorants, parce que dans la guerre de Sept-Ans la fabrique a perdu toutes ses archives. Vous vous rappellerez qu'elle a été pillée par les Prussiens.

Je profite de l'occasion, etc.

Docteur Graesse,

Conseiller aulique, directeur du musée de la *Grüne Gewelbe*, du Musée des porcelaines et du Cabinet de numismatique de Dresde.

II

Dispositif de l'arrêt du Conseil du 11 décembre 1767 concernant la succession de feu Monseigneur le Dauphin et de feue Madame la Dauphine.

Le Roy étant en son conseil a ordonné que les successions de feu Monsieur le Dauphin et de feue Madame la Dauphine seront et demeureront liquidées, sçavoir celle de feu Monsieur le Dauphin à la somme de deux cent trente deux mille quatre cent vingt-neuf livres cinq sols, et celle de feue Madame la Dauphine à celle de *deux millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent huit livres seize sols six deniers*; ordonne pareillement Sa Majesté que les parts et portions qui reviennent dans ces successions à Monsieur le Dauphin, à Monsieur le comte de Provence, à Monsieur le comte d'Artois, à Madame et à Madame Élisabeth-Philippe-Marie-Hélène de France, seront et demeureront fixées, sçavoir dans celle de feu Monsieur le Dauphin à la somme de *quarante six mille quatre cent quatre vingt-cinq livres dix-sept sols* et dans celle de feue Madame la Dauphine à la somme de *quatre cent cinquante-cinq mille neuf cent vingt-et-une livres quinze sols trois deniers*; ces deux sommes réunies formant pour chacune des dites parts et portions, celle de *cinq cent deux mille quatre cent sept livres douze sols trois deniers*; veut et entend Sa Majesté que jusqu'à

ce qu'il ait été pourvu au remboursement de la dite somme de *cinq cent deux mille quatre cent sept livres douze sols trois deniers* revenant à chacun des princes et princesses, ses petits-enfants, l'intérêt en soit payé annuellement au denier *vingt-cinq* des fonds qui seront à ce destinés, se réservant Sa Majesté la propriété et la disposition libre et telle qu'Elle jugera à propos de le faire des diamans et pierreries des successions de feu Monsieur le Dauphin et de feue Madame la Dauphine sans que lesdits diamans et pierreries puissent être réputés meubles de la Couronne; ordonne que l'inventaire qui a été fait en conséquence de ses ordres par le sieur comte de Saint-Florentin, les quatorze mars, vingt-un, vingt-huit juin et huit juillet de la présente année, sera et demeurera annexé à la minute du présent arrêt, fait au Conseil d'État du Roy; Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 11 décembre 1767.

III

Il nous a paru intéressant de reproduire les menus du Dauphin et de la Dauphine, pour donner une idée des services de table au dix-huitième siècle. Nous les publions en entier tels qu'ils sont dans les comptes des Menus-Plaisirs[1].

MENU DE LA TABLE DE MONSIEUR LE DAUPHIN LES JOURS GRAS

Déjeuner :

Bouillon.		
1 chapon vieux.	3,10,6	
4 livres de mouton.	1,16	8,18,6
4 livres de veau.	1,16	
4 livres de bœuf.	1,16	

Dîner :

Potages.		
1 jarret de veau de 4 livres	1,16	
2 chapons	4,14	11
6 livres de bœuf.	2,14	
1 queue de mouton pesant 4 livres.	1,16	

Et quelquefois au lieu de veau et de chapons, 12 pigeons, 1 petit potage hors-d'œuvre, 1 perdrix..., 2,7.

---

1. O^{1*} 3743 D. État de Monsieur le Dauphin, année 1758.

2 petites entrées.

6 poulets fricassés ou marinés pour une. .		4,14
La queue de mouton du bouilly pour l'autre.		

2 petites entrées hors-d'œuvre.

2 perdrix aux truffes	4,14	11,15
2 dindons grillés.	7, 1	

Rot.

1 queue de veau de 10 livres	4,10	20,19
3 perdrix ou autres gibiers selon la saison .	7, 1	
6 poulets.	4,14	
4 pigeons	2, 7	
1 lapin ou autre gibier selon la saison. . .	2, 7	

Deux salades relevées par deux assiettes d'entremets comprises aux fournitures d'officiers, cy-après :

Souper :

1 petit potage hors-d'œuvre		2,7
3 pigeons de volière.		

2 petites entrées.

6 poulets fricassés ou marinés, pour un . .	4,14	9,8
2 perdrix en hachis ou en ragoût	4,14	

2 petites entrées hors-d'œuvre.

6 tourtes à la braise.	7, 1	11,15
2 perdrix	4,14	

Rôt.

1 quartier de veau pesant 18 livres.	8, 2	24,11
3 perdrix ou autres gibiers.	7, 1	
6 poulets.	4,14	
4 pigeons	2, 7	
1 lapin ou autre gibier selon la saison . . .	2, 7	

Salades et entremets comme au dîné, viandes des bouillons, jus, précis et menus droits pour tout le jour.

8 livres de bœuf	3,12	33,16
8 livres de mouton	3,12	
8 livres de veau	3,12	
1 quarteron d'œufs	2,10	
2 livres de graisse de bœuf	2	
10 livres de lard, beurre, graisse et saindoux, cris hors-d'œuvre. dom.	10	
8 livres et demi de lard à piquer	8,10	

Somme pour la table de Monsieur le Dauphin. . 140,10,6

MENU DU POISSON POUR LA TABLE DE MONSIEUR LE DAUPHIN CHAQUE JOUR MAIGRE

Déjeuner :

Bouillon du déjeuné comme aux jours gras. 8,18,6

Dîner :

Potages.

2 carpes de pied et un demi-cent d'écrevisses. 6

1 petit potage hors d'œuvre.

1 sole. 7

2 petites entrées.

2 perches	15	29
2 soles	14	

2 petites entrées hors-d'œuvre.

1 truite de pied 4 doigts	7	27
1 moyenne barbue	20	

Rôt.

1 brochet de pied et demi 4 doigts.	16	53
4 soles.	28	
2 truites de pied 2 doigts.	9	

Entremêts et salades comme aux autres repas.

Souper :

1 petit potage hors-d'œuvre.

1 perche 7,10

2 petites entrées.

2 perches	15	29
2 soles.	14	

2 petites entrées hors d'œuvre.

8 vives.	32	46
2 soles.	14	

Rôt.

1 carpe de pied et demi 4 doigts.	43	82
1 brochet de pied 4 doigts.	7	
8 vives.	32	

Entremêts et salades comme aux jours gras, menus droits et beurre pour tout le jour.

1 cent d'œufs	3	22
2 livres d'huile vierge compris hors-d'œuvre.	3	
1 livre de beurre de vanvre.	2	
14 livres de beurre compris hors-d'œuvre .	14	

Somme de la table. 317,8,6

IV

Sommes inscrites au Livre rouge *comme payées pour le compte du Dauphin et de la Dauphine.*

Du 17 janvier 1751.

Pour acquitter les dettes de Madame la Dauphine, savoir :

3. A Hébert.	11,636
4. A Balmont	18,000
5. A Penel, peintre	3,000
6. A Herbault	1,400
7. A Lebrun.	3,480
8. A Boursier	3,238
9. A Galanti.	3,432

Du 21 novembre.

142. Payement à Rondé, joaillier, de sommes à lui dues par Madame la Dauphine. . . . 31,369 18

Du 4 décembre 1752.

136. Payement à Jacquemin d'une parure de diamans et éméraudes pour Madame la Dauphine, fournie par ordre du Roy . . 67,070 10

Du 11 janvier 1756.

1. A Jacquemin pour deux nœuds de manche à Madame la Dauphine. 107,660

Du 18 décembre 1757.

336. Dettes de Madame la Dauphine 40,000

Du 11 décembre 1759.

313. A Madame la Dauphine 26,675 10

Le 21 juin 1762.

72. Remboursement à M. Chalut pour le compte de Monsieur le Dauphin 60,000

Année 1764.

147. A Madame la Dauphine pour un mariage. 60,000

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

R

S

T

U

V

W

X

OUVRAGES CITÉS

La Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI, par le P. Emile Regnault.

La Dauphine, mère de Louis XVI, par l'abbé Sicard.

La Dauphine Marie-Josèphe à Troyes, par Albert Babeau.

Vie du Dauphin, par le prince Emmanuel de Broglie.

Vie du Dauphin, par Proyart.

Vie privée du Dauphin, fils de Louis XV, par du Rozoir.

Vie de Marie Leczinska, par Mme la comtesse d'Armaillé.

Vie de Madame Élisabeth, par M. de Beauchêne.

Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France, par le comte C.-F. Witzthum d'Eckstaedt.

OEuvres chrétiennes des familles royales de France, recueillies et publiées par Paul Viollet.

Journal de Barbier.

Mémoires du duc d'Argenson.

Mémoires du cardinal de Bernis, publiés par Fréd. Masson.

Mémoires de Mme Campan.

Mémoires du duc de Luynes.

Mémoires et Journal de J.-G. Will, publiés par Georges Duplessis.

Portraits de femmes, par M. Soury.

Dictionnaire des étiquettes de la Cour, par Mme de Genlis.

Histoire de France au dix-huitième siècle, par Lacretelle.

Le Mercure de France.
Nouveaux Lundis, par Sainte-Beuve.
L'Espion dévalisé.
Tablettes royales du vrai mérite.
Récit des guerres de Frédéric, par Napoléon.
Principes de stratégie, par le général Berthaut.
Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy (1748-1758), publié par Louis Courajod.
Le Château de Versailles, par L. Dussieux.
Catalogue du musée de Versailles, par E. Soulié.

FIN.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR A. LAHURE

le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-trois

POUR M. GERMAIN BAPST

Vignot, prote à la composition. — Truyts, metteur en pages.

Draeger, prote aux machines. — Dupont, pressier.


CE
La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
MAR 14 '81
MAR 07 '81


a39003 005596258b
CE NK 0246
.M3 1883
COJ MARIE JOSEPH INVENTAIRE D
ACC# 1176637

